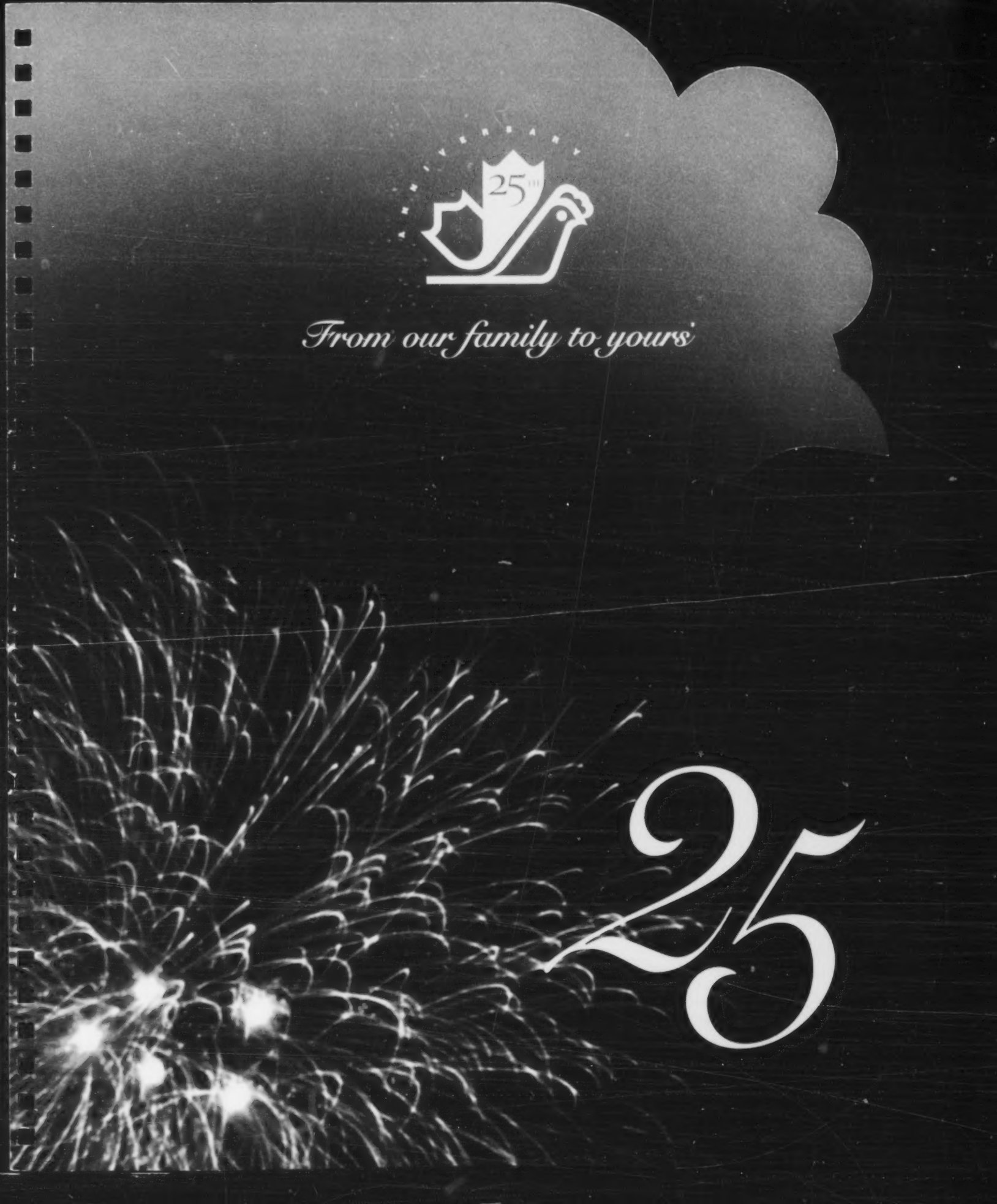
25th
From our family to yours
25

For presentation to the
Minister of Agriculture and Agri-Food,
the Honourable Robert Speller,
and the National Farm Products Council

Chicken Farmers of Canada

Chicken Farmers of Canada

Suite 1007
350 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1R 7S8

Tel: (613) 241-2800
Fax: (613) 241-5999
E-mail: cfc@chicken.ca
*Web site: http://**www.chicken.ca***

Designed by Ryan/Smith Design Associates
Printed by Gilmore Printing Services

www.chicken.ca

TABLE OF CONTENTS

Who We Are and What We Do 2

Celebrating 25 Years 4

From CFC's Family to Yours 5

Deep Roots 6

The Industry Through Time 10

Influences 13

Building the Future 15

Production Then & Now 18

The Canadian Chicken Market 20

Checks and Balances 27

Safe, Safer, Safest 29

Handled with Care 35

E-Chicken 37

Around the World & at Home 40

A Step from the Hill 44

Getting the Word Out 47

Our Most Valuable Resources 51

CFC Board of Directors 53

Financials 55

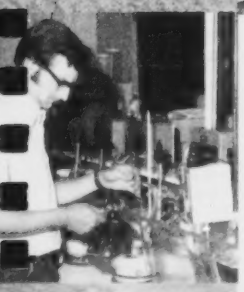

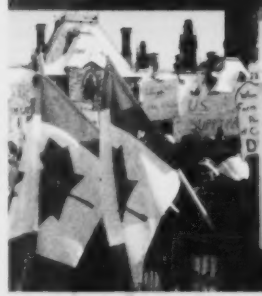

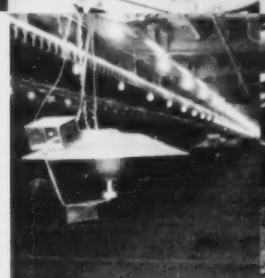

Who We Are and What We Do

Chicken Farmers of Canada (CFC) is a national organization, funded completely through farmer levies paid according to the amount of chicken marketed.

CFC has two primary mandates:

CFC's main responsibility is to ensure that our 2,851 farmers produce the right amount of fresh, safe, high quality chicken to meet consumer needs. To do so, farmers, processors, further processors and members of the restaurant trade from across the country, meet every eight weeks to determine market requirements and set production levels accordingly. This evolving risk management system that we operate under is commonly known as "supply management".

Our other key responsibility is to represent the interests of Canada's chicken farmers and by extension the Canadian chicken industry. We ensure that key decision makers in government fully understand the views of Canada's chicken farmers and that these are taken into account when important agriculture and trade policy decisions are being made.

We also ensure that the voice of Canadian chicken farmers is heard on the international scene. CFC works within various regulatory issues. We monitor compliance with quota allocations. For example, we license farmers, processors, transporters, dealers and retailers engaged in interprovincial or export trade of live chicken, and we issue export licenses to processors for the chicken that is produced to meet export opportunities.

Our directions and policies are determined by a 14-member board of directors. The board is comprised of farmers appointed by provincial chicken marketing boards. Non-farmer directors – one from the restaurant industry, another from the further processing industry and two representing the processing industry – are appointed by their respective national associations.

We were established in 1978 under the Farm Products Agencies Act through an agreement of the federal government, provincial agriculture ministers and chicken farmers in member provinces. Our organization is located in Ottawa and is staffed by 21 employees. We conduct our business in both official languages, English and French.

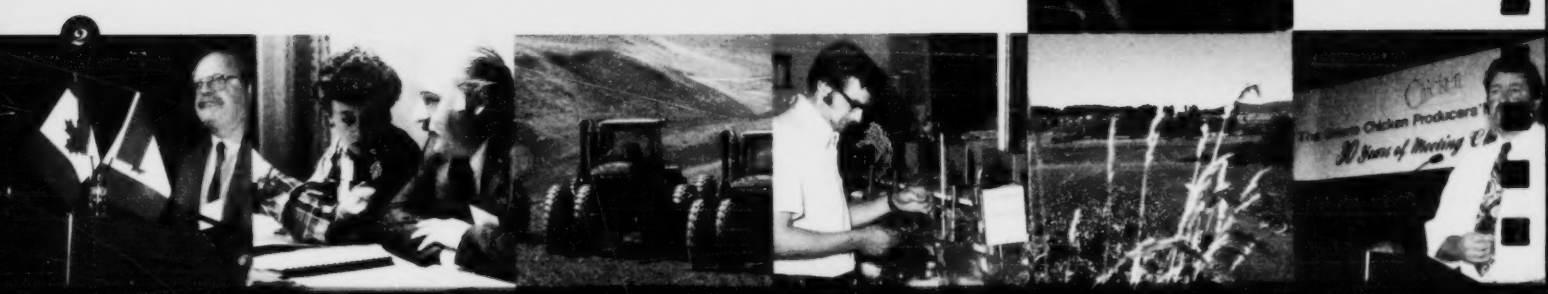

CFC Organizational Chart

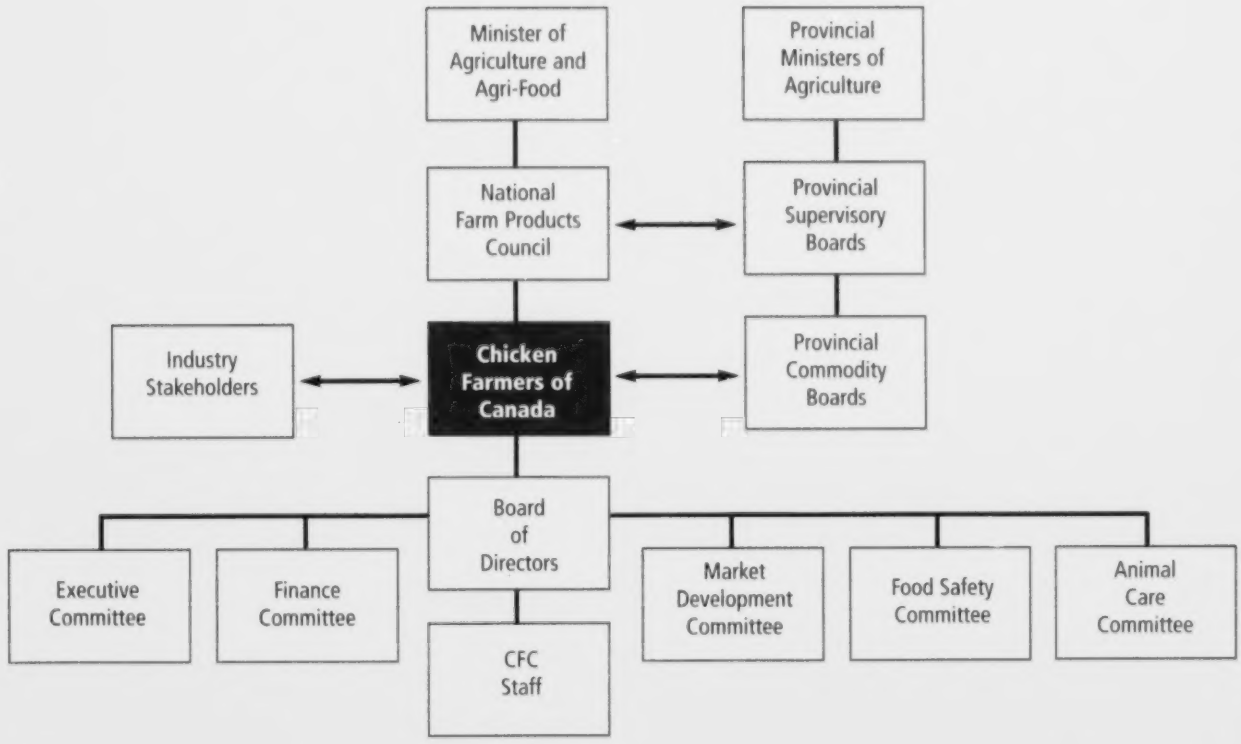

CELEBRATING 25 YEARS

a Message from the Chairman

With this being the 25th anniversary of Chicken Farmers of Canada, I believe it is not only important for me to reflect on the year 2003, but also to reflect on the last quarter century.

As a result, this year's annual report will focus not only on this year's activities, but on the history of Chicken Farmers of Canada, from its inception to its current-day initiatives, programs and plans.

It is thanks to the active participation and commitment of many key individuals and organizations that supply management came into being – and allowed for the creation of CFC.

It is my firm belief that one of CFC's biggest strengths lies in its partnerships with provincial chicken boards and each and every one of our stakeholders from throughout the industry.

Our Board of Directors has met all the challenges and opportunities that have been presented to CFC over the last 25 years and it continues to make decisions in the best interests of the industry.

Whether the challenges and opportunities have been related to trade, growth, food safety, a new allocation system or a new Federal-Provincial Agreement, the entire industry has worked side by side with its government partners to promote and maintain a stable and viable Canadian chicken industry.

Prior to my election and throughout its history, Chicken Farmers of Canada worked under the leadership of 10 Chairmen. Each was a strategic leader and each served this organization with a clear vision and with enormous dedication. I tip my hat to these visionaries and count myself lucky to be in their company as a part of a great Canadian success story.

I would like to express my gratitude to the former Minister of Agriculture and Agri-Food, Mr. Lyle Vanclief who, along with his entire department, kept an open-door policy and worked with us to ensure the continued success of the industry.

I would also like to thank the National Farm Products Council and its Chairperson, Ms. Cynthia Currie for her continued guidance and support for Chicken Farmers of Canada.

I will forever be proud of our organization and its exceptionally dedicated staff. They inspire with their continued support, their loyalty and their compassion. I am more than confident that CFC is equipped to serve the needs of its members well into the future.

On behalf of all stakeholders in our industry, I would like to thank CFC General Manager Mike Dungate for his ongoing, enthusiastic commitment to the Canadian chicken industry.

Finally, I would like to recognize CFC's Board of Directors. As a cohesive team, the Board has worked through many complex issues and should be commended for being so dedicated to our industry's success. In particular, I would like to thank the members of the Executive Committee, who have demonstrated the utmost in commitment to our industry's future and for their support of me as Chairman.

The success of the Canadian chicken industry rests on a simple concept – market responsiveness. By supplying consumers with what they want and by remaining strong, competitive, efficient and forward-looking, the future of the Canadian chicken industry is assured.

My fondest congratulations go out to all our partners in this industry for helping us achieve so many milestones over the last quarter century. I am confident that together, as a team, we can achieve many, many more.

FROM CFC'S FAMILY TO YOURS

a Message from the General Manager

I am very proud to be the 5th General Manager of Chicken Farmers of Canada.

From our humble beginnings in Brampton, Ontario, with CFC's 1st General Manager, Paul Guillotte and a complement of four, CFC has evolved over the past quarter century under the continued leadership of successive General Managers Romeo Leblanc, Roger Cramm and Cynthia Currie.

Over this time, more than 70 people have worked for CFC. Without a doubt, CFC's success today, and for the future, is a direct result of the significant contributions of those dedicated individuals who have come before us. They never took the easy way out. They continually challenged themselves to advance the interests of the Canadian chicken industry and of our members. They have shown us what it takes to build a strong organization and to be a leader in Canadian agriculture.

How chicken is marketed from farmers to processors, and ultimately to consumers, has changed dramatically over the years. During that time, CFC and the supply management system for chicken have evolved to respond to changes in the marketplace and in the requirements of the industry. What has remained constant, however, is the dedication and professionalism of CFC.

It is most important to remember, though, that none of what we have today would have been possible without the courage of chicken farmers to collectively seek to change the structure of their industry. Through the efforts of the members of the Canadian Broiler Council, federal and provincial governments agreed to the establishment of the Canadian Chicken Marketing Agency in 1978.

Celebrating our 25th anniversary throughout 2003 has let us really see how much effort went into creating this organization, and to understand the pride our founders have in their accomplishment.

The hard work and foresight of these farmers have been carried on by successive boards of directors. The commitment of these individuals, particularly CFC's 11 chairmen, needs to be recognized by all those that have benefited from their efforts – none more than David Fuller, who is CFC's longest serving Chairman. His personal warmth and collaborative approach are of immense value to CFC and are appreciated by all stakeholders.

Throughout our history, CFC has also been blessed by the invaluable contribution of many partners outside the chicken business. For example, we have benefited from the sound legal advice of Francois Lemieux, David Wilson and Lynn Starchuck, the auditing and consulting advice of Carman Joynt and the strategic thinking and facilitation of Mont Doyle and his colleagues.

I am extremely pleased to be associated with such a dynamic organization. An organization of people who stand up for what they believe. I know that I speak for all my colleagues when I say that we hope we can continue to provide value to Canada's chicken farmers and to the industry as a whole.

As staff, we are inspired by the Board's effort to continue the CFC tradition of seeking excellence. It is a pleasure to put on my CFC jacket and come to work each day. Thank you all for the opportunity to work with you and on your behalf. ◗

DEEP ROOTS

By Tony Greaves

Anthony Greaves was born in Leeds, England in 1936 and emigrated to Canada in 1957 after attending agricultural college.

He has been a chick salesman for a Regina hatchery; both Secretary/Treasurer and President of the Saskatchewan Hatchery Association and he has served as chair of the Canadian Hatchery Federation. He was also the part-time manager of the Saskatchewan Chicken Marketing Board (1972 until 1983).

With over 45 years in the Canadian poultry industry, Tony shares his unique perspective on the history leading to the founding of Chicken Farmers of Canada.

Although Chicken Farmers of Canada commenced operations in 1979 (as the CCMA or Canadian Chicken Marketing Agency), its roots are even deeper.

Supply management in the Canadian poultry industry was first proposed in 1948 by Fred Beeson, the editor of Canada Poultryman magazine, to help the Canadian egg industry after England cut back its foreign egg purchases after World War II. However, its first practical launch was as a provincial strategy to improve the lot of the broiler chicken producers in B.C. This was in response to chicken prices as low as 17.5¢ per lb (38.5¢/kg) in late fall 1961 and the indication that prices were slated to go even lower.

The B.C. Broiler Marketing Board came into being on December 12th, 1961; it was the first poultry marketing board in Canada, coming into being after 150 producers considered a draft plan the previous August.

Other provinces followed suit, including Quebec and Ontario in 1965, Saskatchewan and Nova Scotia in 1966 and Manitoba in 1968. Although boards improved the bargaining power of the chicken producers, they were continually faced with competing offers of cheaper product from other provinces, as well as from across the U.S. border.

In his June 1965 editorial, Fred Beeson, then editor of Canada Poultryman, urged broiler growers across the country to meet after the Canadian Hatchery Federation (CHF) convention, with the intention of setting up a national broiler council.

The Canadian Broiler Council (CBC) was formed on October 1st, 1965 in Toronto. Its founding members were Chairman Bruce MacNamara (Ontario), Vice-Chair Bob Blair, (B.C.); Bert Hall (Manitoba); Amos Blenkhorn (Nova Scotia); Everett Shiplett (Saskatchewan); Jack Brown (Alberta); Roger Landry (Quebec); and John Janzen, who served as Secretary Treasurer.

Agency First, Border Controls Later

The CBC, with members from each of the provincial boards, attempted to negotiate "gentlemen's agreements" on the amount of chicken to be produced. Although members agreed to go home

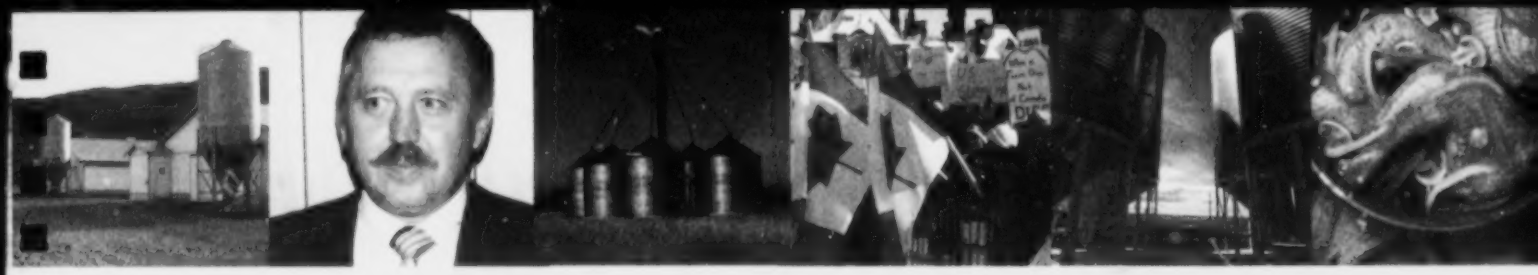

and cut production by a definite percentage, the adherence to the cuts was spotty at best and at worst, provinces increased production to take advantage of the market opportunities presented by the expected production cuts in other provinces.

CBC delegations went to Ottawa to ask for border controls on the imported chicken that was "short circuiting" the fledgling national supply arrangements. They were told that border controls could only become a possibility if there was an operational national supply management system.

In 1970, Ontario and Manitoba were supplying eggs to outlets in Quebec and that province's government authorized the Quebec egg marketing board to restrict that inward flow. In response, other provinces, including Ontario, restricted the movement of Quebec chicken into their provinces. This was the so-called "Chicken and Egg War".

It became clear that provincial marketing plans were limited in being able to cope with problems of interprovincial and international trade. As a result, the Farm Products Marketing Agencies Act was passed in December 1971, during the closing months of a Conservative government; the Act was given assent on January 12th, 1972.

The Farm Products Marketing Agencies Act provided for an essentially parallel structure at the federal level intended to dovetail with existing provincial plans. This act established the National Farm Products Marketing Council, which was assigned the duty to advise the Minister of Agriculture about the formation and operations of national agencies operating under the act.

Plays from the Bench

The Broiler Council negotiations to develop a national plan for chicken took another five years of wrangling. One of the major impediments was a failure to agree on market shares between the various provincial boards. Some provinces liked a goal of provincial self-sufficiency; other provinces – with an established interprovincial market – were not in agreement.

Another sticking point was the difference of opinion whether a national chicken agency should have the authority to buy and dispose of surplus product.

The Canadian Egg Marketing Agency (CEMA) was the first of the agencies to be put in place. In this case, the egg came first. CEMA also had great difficulty with the issue of dealing with surplus production. Quebec wanted the national chicken agency to have this pooling authority; Ontario and B.C. did not, because they claimed it encouraged further surpluses, concomitant loss and would lead to extra costs, which might then be passed on to the producers.

In April 1975, the National Farm Products Marketing Council held public hearings across Canada regarding the establishment of a national chicken agency. Following those hearings, Gerald Tedford reported to Ontario producers that the Council had made changes to the proposed plan on a unilateral basis, including provisions which the provincial boards had not agreed upon. Tedford's report in Canada Poultryman stated, "This, together with the severe criticism of the Egg Agency, cooled out the desire for a National Agency at this time."

This five-year marathon was expensive and required a significant investment by the provincial

boards to cover CBC's legal expenses in addition to the expenses of travelling to CBC meetings. These meetings were held all over the country, costing some provincial boards up to 10% of their total budget.

Sticking Points

Unfortunately, as the years went by and as a national chicken agency and border controls slowly moved their way towards becoming a reality, chicken imports increased – from 698,390 kg in 1971, to 3.8 Mkg in 1974, to 9.4 Mkg in 1975 and to 952,350 kg in the first 24 days of January 1976. Importers obviously expected to have their import history factored into future import rights and had ramped up their imports as a result.

At a late February meeting in 1976, with Minister of Agriculture Eugene Whelan, producers were told that imports could only be brought under regulation if there was a national supply management system for chicken. It was up to the broiler producers themselves to come up with a workable proposal for an agency.

Although historical production levels in the previous five years had been a basis for discussion, the final provincial tonnage shares were the result of backroom negotiations, primarily between Ontario and Quebec.

The formula to decide future provincial allocations was also a major sticking point, with many provinces wanting to get the benefit of any increase in provincial demand. However, the National Farm Products Marketing Agencies Act had in it a clause, which referred to "comparative advantage", which had been inserted late in the legislative process. The National Farm Products Marketing Council insisted that the federal provincial agreement on chicken was not a platform to promote provincial self-sufficiency.

The Canadian Broiler Council finally adopted a proposal for a national chicken marketing plan on August 12th, 1976. This was later amended by the National Farm Products Marketing Council and was forwarded to the federal government lawyers as a base from which Schedule "B" and Schedule "A" – the Proclamation – were developed. Although the CBC proposal became Schedule "C" of the final "Federal Provincial Agreement with respect to the establishment of a Comprehensive Chicken Marketing program in Canada," its wording is subservient to the other schedules.

Market Access by U.S. Product

After intense negotiations, the U.S. was eventually awarded access equal to 6.3% of the domestic production. This percentage was based on the historic amount of chicken that had been imported in the years 1975-1978, not the period immediately prior to the 1975 hearings into establishment of a chicken marketing agency. It was then increased to 7.5% on January 1st, 1989, under the North American Free Trade Agreement (NAFTA).

CCMA Finally to be Announced?

It was rumoured that Minister Whelan would announce the formation of the Canadian Chicken Marketing Agency at a Yorkton, Saskatchewan meeting of agricultural ministers in mid-1978, but the announcement was forestalled at the last minute by a wire from Prime Minister Pierre Trudeau. The creation of the agency was eventually announced a few months later.

Canada Poultryman magazine reported, "The long awaited announcement from Agriculture Minister Eugene Whelan of the formation of a Canadian

Chicken Marketing Agency came on December 29, (1978) in a release from Ottawa. Mr. Whelan also announced that steps are being taken to place chicken on the import control list under the Export and Import Permits Act...The new agency will represent 92.6% of national chicken production and 95% of producers." Because chicken in Canada could not be produced at prices competitive with U.S. product, it is argued that without this national plan, imports would have severely damaged or even destroyed local industries.

The Canadian Chicken Marketing Agency held its inaugural meeting in Ottawa February 5th and 6th, 1979. The CCMA's first chairman was Eric Meek (Nova Scotia), who had served as the CBC's chairman for the previous five years. The Executive Committee was rounded out with 1st Vice-Chair Laurent Mercier, (Quebec) and 2nd Vice-Chair Gerald Tedford, (Ontario). Other directors were Leonard LeBlanc (New Brunswick), Bruce McAninch (B.C.), Bert Hall (Manitoba), Percy Naumetz (Saskatchewan) and William Wood (P.E.I.).

Until Agency staff was in place, the Ontario Chicken Producers Marketing Board made available the services of John Janzen, the Ontario Secretary-Manager and some of his staff on a part-time basis. The agency's official solicitor was Francois Lemieux, who had guided the Canadian Broiler Council through muddy waters prior to the formation of the agency. Once formed, the agency hired a General Manager, Paul Guillotte, and the new staff officially opened the agency for business in August of 1979 in Brampton, Ontario.

Thus, the first chapter in the success story that is the Canadian chicken industry was written.

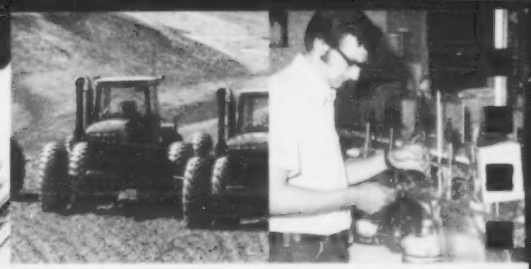

THE INDUSTRY THROUGH TIME

1970s

After years of hard work and discussion, on December 28, 1978, the first Federal-Provincial Agreement was signed by 8 provinces. Only Alberta and Newfoundland did not sign at that time. The Alberta Chicken Producers felt the new agreement did not address Alberta's annual production growth adequately, while the Newfoundland producers felt a few issues needed addressing.

The Canadian Chicken Marketing Agency, created by the FPA and by proclamation, established initial operations in Brampton, Ontario. The first Chairman of CFC was Erik Meek from Nova Scotia.

As per the proclamation, the Supply Management Committee (SMC) – including producers, consumers, processors, the trade, allied industries and the public in general – was formed and consisted of 17 people.

For a number of years, this committee met quarterly, immediately prior to the Agency meetings to set allocations. The Chair of the committee would then compile a report from the presentations by the various sectors represented at the SMC meeting and present it to the Agency the following day. These reports included data and outlook from Agriculture Canada, plus an indication of needs from both the Canadian Poultry and Egg Processors' Council and from the Further Processors' Council. Each province had an opportunity to state its view of local needs, the Consumers' Association also made recommendations and the hatchery sector commented on the probable hatching egg supply for the period in question.

1980s

Following a year of turbulent trade issues and discussions over U.S. border controls, the Newfoundland producers signed the FPA and joined CCMA in 1980. Alberta continued operations independently until 1983 when some significant negotiations brought them back to the table, where they signed a service agreement to formalize the communications with CCMA. Alberta was allowed back to the CCMA table at the time – but was not given a vote.

Later that same year (1983), a study by Hays-Williams indicated that CCMA would be better served to have its head office in Ottawa. In October of 1984, CCMA completed the move from Brampton to Ottawa. It was felt the advantages of being in the nation's capital would outweigh the personal inconveniences.

As time went on, market forces and influences indicated that the Canadian chicken industry was not responsive enough to respond to changes in market demand. In 1984, a review of the allocation setting process was requested by a variety of industry participants. It concluded that more frequent allocation setting would deliver some of the responsiveness being sought.

In 1988, the Northwest Territories made application to CCMA, and the other supply managed commodities, in order to become a participant in our industries. The application ended up dying on the order paper because of the economic and poultry code issues. With the closest processing facility 10 hours away (and the railhead 3 hours away), it became apparent that chicken would not become a hot industry up north.

After nearly six years of negotiations, the Alberta Chicken Producers decided to take advantage of the additional benefits of being within the system and joined CCMA in 1989. At the same time, British Columbia decided to strike out on its own and left the Agency. The two provinces had been at odds for most of the 10 years that the Agency had been in existence since they traditionally compete for market share and similar markets.

Once the 10th Anniversary had come and gone, a report on the performance of the poultry industry under supply management was published. The Coffin & Romain report of January, 1989 is a definitive report on the advantages of supply management.

With the Coffin & Romain report complete, there were some significant expectations created when the National Poultry Task Force was announced in 1989. This systematic look at each aspect of the industry was a thorough review of existing practices as well as an analysis of relations within the industry.

1990s

The Task Force spent 15 gruelling months examining everything and everyone. In a submission to the Minister of Agriculture in 1991, the Task Force made 24 recommendations that were well received, for the most part, by the four poultry agencies. Following the Task Force report, the Agriculture Ministers created a Supply Management Steering Committee to follow up on the reports and recommendations of the poultry and dairy task forces. This Committee was intended to examine the practical, administrative and legal issues pertaining to the 24 Task Force recommendations and by year-end had not completed the task.

While these strategic issues were ongoing, another review of allocation indicated that CCMA needed to set allocation more frequently. The Supply Management Committee was therefore scheduled to meet six times a year, rather than five.

The Minister named two new appointees to the CCMA board in 1991 – they would represent the processors and provide their own unique perspectives to board discussions. One of the recommendations being examined was the potential increase of non-producer directors from two to four to improve Agency and stakeholder accountability. (This recommendation was implemented in 1996, as four non-producers were named to the CCMA board for the first time.)

With 1991 over with, farmers were able to devote more attention to the issue of GATT (or the General Agreement on Tariffs and Trade). Much time and energy was spent on behalf of farmers to get the message across that agriculture in Canada was being threatened. Delegations to Geneva, meetings with government officials and a 40,000 person rally on Parliament Hill in February 1992 were just some of the means used.

Eventually, the uncertainty of the Uruguay Round came to an end and import quotas became tariffs. While not the ideal solution for farmers, it still meant they would have a future – something many had feared would not be possible.

Back on the domestic front, B.C. signed a service agreement in 1993 to formalize the relations between the province and the national agency. While not full reintegration, the service agreement was felt to be a step in the right direction. Ontario also indicated some unhappiness with the system and served notice of withdrawal citing a need to review the current allocation system. Quebec also saw a need for an allocation review so Ontario withdrew the notice and a review was undertaken.

After intense scrutiny and discussion, a "market-driven" approach was identified as the most

effective means to make the allocation process more responsive. The "top-down" formula approach was shifted aside and replaced with a new "bottom-up" system that was based on provincial market requirements. The new numbers would be approved by the board and the system would take effect once the National Allocation and Pricing Agreement was signed.

Approved in August by the CCMA board, the signing ceremony was held on September 7th, 1995. The ceremony included the B.C. growers who had voted to rejoin the CCMA back in 1994. Under the new "bottom-up" system, the allocation period (A-01) would begin on July 9th and end on September 2nd. The rolling 8-week cycle would replace the previous one where there were 4 nine-week and 2 eight-week periods.

Since change was in the air, CCMA took the opportunity to revisit the name of the organization. With reference to the key result areas of "establishing CCMA as the national voice of chicken farmers" in the strategic plan, it was decided that the agency would become "Chicken Farmers of Canada". This would remove the stigma that the Agency was part of the government and reinforce that we are a farmer-led and farmer-supported organization. Responses were very positive and the name was officially adopted for widespread use in January 1997.

As the new Chicken Farmers of Canada, moves were made to put an export policy in place. The policy was developed in cooperation with the Canadian Poultry and Egg Processors Council and other industry stakeholders. The CFC Export Policy allows processors to export chicken without disrupting the domestic market or breaking international trade obligations. The allocation process now included an export component which the provinces needed to take into account with their allocation requests.

The Millennium

The new Federal-Provincial Agreement (FPA) was proving to be a long and tough challenge. Rather than delaying revisions to the allocation process, a new agreement, a stop-gap called the National Allocation Agreement signed by all 10 provinces, brought the industry and the regulations up to date. Work would continue on the FPA until 2001 when it was signed by all 10 boards and 23 other signatories.

The year 2000 proved to be a difficult one for the industry and CFC. In that year, both B.C. and Alberta left the Agency and the FPA was delayed yet again. On April 5th of 2000, a B.C. Supreme Court ruling determined that B.C. could not participate in either the NAA or the Liquidated Damages Assessment Agreement. Alberta also withdrew, stating a need for a level playing field and a requirement that B.C. be a full participant in the allocation system.

Chicken Unity across Canada!

On July 16, 2001 the new Federal-Provincial Agreement for Chicken was officially signed in Winnipeg, Manitoba. All 10 provincial board chairs signed the agreement that had first been signed by the Federal and Provincial Agriculture Ministers in the Yukon on June 28.

The landmark agreement comes from years of consultation and celebrates the high level of cooperation within the industry as a whole. The agreement enshrines the current national allocation system, coordinated by Chicken Farmers of Canada, and provides increased stability and flexibility for stakeholders.

INFLUENCES

CFC CHAIRMEN

1979	Eric Meek	Nova Scotia
1980	Bruce McAninch	British Columbia
1981/82	Albert E. Hall	Manitoba
1983/84	R.W. Scott Simmons	Newfoundland & Labrador
1985/86	Arne Mykle	British Columbia
1987/88	Dan Lynch	Nova Scotia
1989/90	Laurent Mercier	Quebec
1991/93	Waldie Klassen	Manitoba
1994/96	Lloyd Sandercock	Saskatchewan
1997/98	John Kolk	Alberta
1999/2004	David Fuller	Nova Scotia

CFC GENERAL MANAGERS

Paul Guillotte
1979 – 1980

Roméo Leblanc
1981 – 1985

Roger Cramm
1985 – 1989

Cynthia Currie
1989 – 1997

Mike Dungate
1997 – present

CFC DIRECTORS
(# of years in BRACKETS)

Eric Anderson (3)
Harry Andrews (6)
Daryl Arnold (2)
Albert Bartel
Nigel Beattie (2)
Karen Beharrell (2)
Ed Benjamins (4)
Hal Black (4)
Jack Brock
Walter Brown (4)
James Chalmers (4)
Ted Cohen (5)
Paul Cook
Pearl Cooper (12)
Remi Cyr (2)
Yvon Cyr (7)
Wally Doerksen (2)
Martin Dufresne
Reg Ference (5)
Doug Fong (3)
Vijay Francis
Joan Friesen (2)
David Fuller (10)
Vic Funk (5)
Luc Gagnon
Gerard Goyer (7)
Andre Gravel (4)
Albert E. Hall (4)
Matthew Harvie
Audrey Hinz (3)
Lynn Hoffmann (3)
Martin Howlett (4)
Phoebe Hunt (3)
Lem Janes (5)
Mashoud Janjua (2)
Wendy Jeske (3)
Jim Judge (6)
David Keet (2)
Waldie Klassen (20)
John Kolk (6)
Phil Kudelka (4)
Luc Lamy (6)
Nick Langelaar
Henry Lansink (2)
Leonard LeBlanc (6)
Eugene Legge (5)
Wilfred Lentz
Dan Lynch (9)
John Maaskant
David MacKenzie (10)
Ross MacLeod (3)
Tony Maher
Michel Maurer
Bob May (3)
Bruce McAninch (2)
Bruce McLellan (2)
Eric Meek (2)
Laurent Mercier (12)
Marcel Michaud (7)
Leigh Mullin (6)
Arne Mykle (6)
Percy Naumetz (5)
Howard Noel
Jean-Paul Ouellet
Erwin Plett (2)
John Reddekop (9)
Lloyd Sandercock (4)
John Sandham (3)
Scott Simmons (5)
John Slot (5)
Joseph Smallwood (2)
Joseph Speck
Dean Sully (2)
Don Sundgaard
Tony Tavares (3)
Gerald Tedford
Bernie teStroete
Ron teStroete (3)
Gladwin Toews (2)
Maurice Touchette (4)
Luc Turcotte (4)
Clarence VanderHeide
Vic Wiens (4)
William Wood (5)
Russel Woods
David Young
Eugene Zagrodney

MINISTERS OF AGRICULTURE – SINCE CFC CREATION

Hon. Eugene Whelan
27 November 1972 – 3 June 1979

Hon. John Wise
4 June 1979 – 2 March 1980

Hon. Eugene Whelan
3 March 1980 – 29 June 1984

Hon. Ralph Ferguson
30 June 1984 – 16 September 1984

Hon. John Wise
17 September 1984 – 14 September 1988

Hon. Donald Mazankowski
15 Sept. 1988 – 20 April 1991

Hon. William McKnight
21 April 1991 – 3 January 1993

Hon. Charles Mayer
4 January 1993 – 3 November 1993

Hon. Ralph Goodale
4 November 1993 – 11 January 1995

January 1995
Minister's title changes to Minister of Agriculture and Agri-Food

Hon. Ralph Goodale
12 January 1995 – 10 June 1997

Hon. Lyle Vanclief
11 June 1997 – 12 December 2003

Hon. Bob Speller
13 December 2003 – present

MINISTERS OF AGRICULTURE – SINCE CFC CREATION

Hon. Eugene Whelan
27 November 1972 – 3 June 1979

Hon. John Wise
4 June 1979 – 2 March 1980

Hon. Eugene Whelan
3 March 1980 – 29 June 1984

Hon. Ralph Ferguson
30 June 1984 – 16 September 1984

Hon. John Wise
17 September 1984 – 14 September 1988

Hon. Donald Mazankowski
15 Sept. 1988 – 20 April 1991

Hon. William McKnight
21 April 1991 – 3 January 1993

Hon. Charles Mayer
4 January 1993 – 3 November 1993

Hon. Ralph Goodale
4 November 1993 – 11 January 1995

January 1995
Minister's title changes to Minister of Agriculture and Agri-Food

Hon. Ralph Goodale
12 January 1995 – 10 June 1997

Hon. Lyle Vanclief
11 June 1997 – 12 December 2003

Hon. Bob Speller
13 December 2003 – present

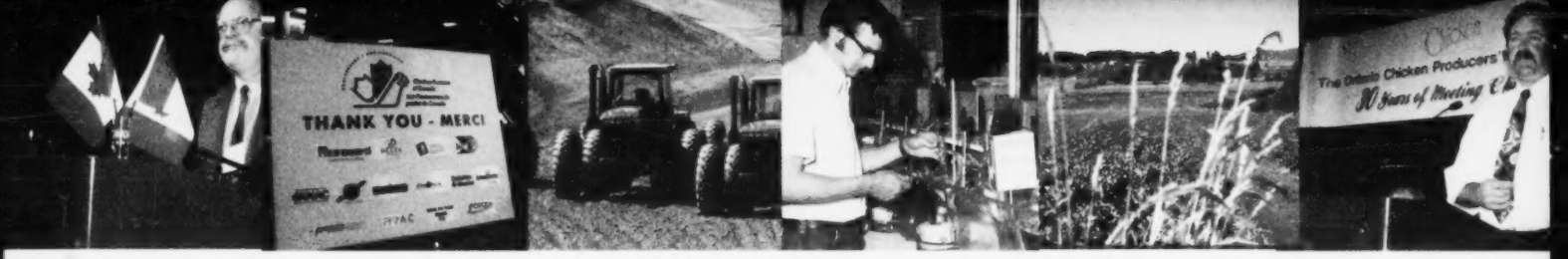

BUILDING THE FUTURE

Strategic Plan – Results and Challenges

Chicken Farmers of Canada is no stranger to change. We have embraced new challenges and opportunities by continually redefining our fundamental roles and responsibilities by working together to plan for the future.

CFC Mission 1995

To provide strategic leadership in achieving its vision, the Canadian Chicken Marketing Agency will continue to serve Canadian chicken producers as a national regulatory authority by:

- *Managing the national quota allocation system which is market responsive, and ensures adequate returns to producers.*
- *Representing producers nationally and Internationally.*
- *Establishing partnerships and alliances with industry and government stake holders.*
- *Providing a strong capability in market information.*

By interpreting the needs of Canadians, both inside and outside our industry, we have been able to realize important goals, implement industry-wide policies and programs, increase our efficiency and build consumer confidence.

CFC's Mission Statement – 1999-2003

To build a consumer-driven Canadian chicken industry that provides opportunities for profitable growth for all stakeholders.

2003 – Answering the Call for Leadership

This past year, CFC revitalized its Strategic Plan once again. Partners from throughout our industry played a fundamental role in the development and implementation of this latest Strategic Plan for Chicken Farmers of Canada – by participating within the CFC Strategic Plan Renewal Committee.

The committee was made up of eight participants: four representing industry partners and four farmers.

CFC 2004 Strategic Plan Renewal Committee Members

- *David Fuller, Chairman, Chicken Farmers of Canada*
- *Brock Furlong, President, Maple Leaf Poultry*
- *Steve Quinn, Director of Fresh & Boxed Meat, Sobey's*
- *Ken Thorpe, Chairman, Further Poultry Processors Association of Canada*
- *Jacques Dumoulin, Owner/Operator, St. Hubert*

- *Tom Posthuma, past Chair, Chicken Farmers of Ontario*
- *Don Sundgaard, past Chair of Alberta Chicken Producers*
- *Yves Baril, Chair, La Fédération des producteurs de poulet du Quebec*

The mandate of the Renewal Committee was to coordinate and lead the development of a Strategic Plan for the Canadian chicken industry, to build industry consensus for the Strategic Plan and to recommend the Strategic Plan for 2004 to 2008 to the CFC Board of Directors.

2004-2008 – New Long-Term Challenges

The latest CFC Mission Statement involves critical factors including stability, profitability and performance management. It also incorporates a strong consumer focus that includes co-operative relationships with all stakeholders.

CFC's Mission Statement – 2004

To build an evidence-based, consumer-driven Canadian chicken industry that provides opportunities for profitable growth for all stakeholders.

Approved in August 2003, CFC's new Strategic Plan integrates open, inclusive, trust-based and co-operative relationships with our industry partners. We have a set vision for each of our key result areas, and we have a set of specific, realistic and time-sensitive objectives.

There are four key areas and vision statements that will drive our continued success:

System Performance

- *Optimize growth, profitability, stability and predictability of the industry.*

Food Safety and Quality

- *Be recognized as a world leader in food safety systems and controls.*

Consumer Preferences

- *Consistently meet or exceed consumer expectations for value, including quality, health attributes, animal care and environment.*

Market Expansion

- *Be no.1 in per capita meat consumption in Canada by achieving: 33 kilograms per capita consumption of chicken; 33% share of the meat market; and a sustainable profitability ratio for all sectors by 2008.*

The 2004-2008 Strategic Plan provides us with the tools we need to improve the agility and flexibility of our direction and processes, as well as the effectiveness of our evidence-based decision making.

It Begins – 2004 Priorities and Objectives

At its Strategic Planning Session in Victoria, British Colombia in the fall, CFC's Board of Directors and all members of the management team reviewed the 2003 goals and set new goals for 2004. The session provided an opportunity to celebrate successes of the last year and to design important strategies for the next.

CFC – Critical Priorities for 2004

- *Allocation Setting and Market Information*

CFC will ensure accurate and complete weekly production reporting, create a central database of pertinent market indicators and develop a bi-weekly summary report of current market conditions.

- *WTO Agriculture Negotiations*

CFC will work to obtain a WTO agreement that supports the Canadian chicken industry. We will also strive to enhance domestic and international alliances to support CFC's trade position.

- *Animal Care Program*

CFC will develop an operational animal care program and build both support and awareness of the program within the farming community. We will also continue to seek federal legislation that supports the revised Codes of Practice for the Care and Handling of Poultry.

- *TRQ/13% Rule*

CFC will endeavour to achieve TRQ administration which supports CFC's national allocation system, which follows federal rules and which is in compliance with WTO guidelines.

- *On-Farm Food Safety Assurance Program*

CFC will pursue the validation of all farms, ensure sufficient numbers of trained validators and implement an administrative OFFSAP protocol. In addition, CFC will increase the program's visibility and work towards its administrative recognition by the federal government.

- *Antimicrobial Resistance and Antibiotic Issues*

CFC will develop a position on the sub-therapeutic use of antimicrobials in the chicken industry and work to incorporate that position into future government policy.

2004 promises to be an exciting year filled with activities that will help us realize the visions outlined within this latest, most challenging Strategic Plan.

This carefully-planned priority setting process provides us all with a well-paved path to the future, buttressed by the support and cooperation of our entire industry. It is through this cooperation that we believe we succeed.

As a part of a dynamic and evolving industry, CFC has always embraced new challenges and opportunities by continually examining how it can improve the way it serves both the Canadian marketplace and Canadian chicken farmers.

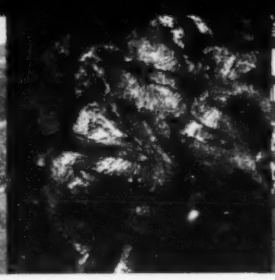

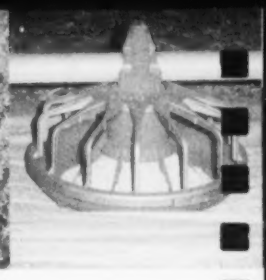

PRODUCTION THEN & NOW

Chicken production has increased dramatically over the last 25 years. Production in 2003 totalled 934.1 Mkg, 163% or 579 Mkg higher than in 1978. The growth pattern is very irregular up to the mid-nineties. Double-digit or near double-digit growth was followed by very small increases or even decreases in some cases. From the mid-nineties until 2001, growth was consistently around 5-6%. This 6-year period was followed by a year with a small (0.9%) increase in 2002 and by a small decrease in 2003.

The value of chicken production as indicated by the farm cash receipts increased even more in the 1978-2003 timeframe, due to the combination of higher volumes and higher producer prices. Statistics Canada estimated the value of chicken production at the farm level in 2003 at $1.5 billion, 265% higher than in 1978. This increase is even more impressive compared to increases seen in total livestock receipts (147%) and total farm cash receipts (184%). The share of chicken farm cash receipts of total livestock receipts was 9.4% in 2003, compared to 6.4% in 1978. As a percentage of total Canadian farm cash receipts, the share of chicken has gone up from 3.5% in 1978 to 4.5% in 2003.

Prices

Producer prices in Canada averaged 120.5 cents per kilogram live in 2003, 48% higher than in 1978 when the average was 81.6 cents. Up to the mid-nineties producer prices were based on market conditions and a national cost of production (COP) formula, in which the price of feed was the biggest component. As a result, the live price pattern followed the feed price pattern very closely in these years. Right now, market conditions play a bigger role in the live price negotiating process than the traditional cost of production.

Wholesale prices (as reported by Agriculture Canada) have been tracking the live price pattern quite closely. In 2003, the national average wholesale price for broilers was $3.05 per kilogram, 88% higher than in 1978.

On the retail side, Canadian consumers paid $4.83 per kilogram for a whole broiler chicken, 123% more than in 1978. The consumer price index for chicken, which indicates the changes in retail price over the years but not the actual retail price, was 154% higher in 2003 than in 1978. While this is a larger increase compared to the change in pork and all meat combined retail prices, the increase is smaller than for beef, for all food items and for all items combined.

Consumption

Chicken consumption has increased steadily in the past 25 years. Per capita chicken consumption was 15.7 kg in 1978 and the estimate for 2003 is 30.5 kg, representing a 94% increase.

In comparison, red meat per capita consumption dropped from 74.4 kg to 60.6 kg in the same timeframe, a 19% decrease. Consequently, chicken's share in total per capita meat consumption has doubled over the past 25 years from 16.4% in 1978 to an estimated 31.4% in 2003.

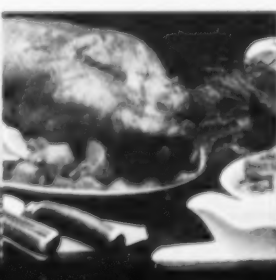

Imports and exports

Both imports and exports have increased significantly over the years. Exports were relatively insignificant until the mid-nineties when shipments abroad started to show large year-over-year increases. The implementation of an export policy in 1997 increased export shipments even further. Total exports in 2003 are estimated at 78.4 Mkg, representing over 8% of production.

Total imports in 2003 were 105.5 Mkg, 288% more than in 1978. In the 70's and 80's, imports consisted mainly of live chickens and whole carcasses. In 1979 for instance, 18.2 Mkg of live chickens were imported into Canada. The current situation is completely different, and fresh chicken parts, mostly breast meat and wings, now represent the lion's share. In the 80's and early 90's, significant amounts of chicken were imported as supplementary imports to address market shortages. In this respect, 1984 was a peak year with 260 requests for supplementary imports and permits granted for 17 Mkg of eviscerated chicken.

Storage Stocks

It is no surprise that frozen chicken inventories have increased significantly over time as well to keep up with increased domestic and export demand. Storage stocks at the end of 2003 were 23.7 Mkg, 80% higher than in 1978. The make-up of the frozen chicken inventories has shifted drastically from mainly whole birds to cut-up and further processed chicken products, a reflection of how chicken is marketed nowadays. In 1978, frozen whole birds accounted for more than half of all chicken in cold storage. In 2003, whole bird inventories represented only 6% of the total and cut-up and further processed chicken products more than 80%.

THE CANADIAN CHICKEN MARKET

			PRODUCTION		PRICES FOR BROILERS ($/kg)			PER CAPITA CONSUMPTION			Chicken PCC share of total meat PCC
	chickens & hens	# of producers	Mkg	year over year change	Producer	Processor	Consumer	Chicken	Red Meat	All Meat	
1978	418		355.3	7.6%	81.6	162.5	216.3	15.7	74.4	95.4	16.4%
1979	504		401.5	13.0%	87.8	168.7	240.0	17.3	71.8	94.2	18.4%
1980	520		390.3	-2.8%	92.6	167.8	261.2	16.9	73.2	95.5	17.7%
1981	614		398.2	2.0%	108.5	210.6	310.7	16.7	73.2	95.3	17.5%
1982	605		397.4	-0.2%	107.5	203.4	307.5	16.9	70.3	92.6	18.3%
1983	606		395.2	-0.6%	108.1	216.0	321.4	16.9	71.0	93.5	18.1%
1984	714		427.4	8.2%	118.4	236.0	337.9	17.9	68.5	91.6	19.5%
1985	725	2,241	472.1	10.5%	108.9	213.9	322.1	19.3	69.4	94.0	20.5%
1986	772	2,256	472.7	0.1%	110.0	222.7	355.7	19.9	68.6	93.7	21.2%
1987	798	2,274	516.9	9.4%	106.3	217.1	376.1	21.2	66.1	92.6	22.8%
1988	835	2,274	523.0	1.2%	111.2	218.8	385.3	22.0	66.5	93.9	23.4%
1989	919	2,328	522.7	-0.1%	121.9	253.5	415.5	21.5	66.3	93.4	23.0%
1990	971	2,394	555.1	6.2%	121.0	259.0	428.3	22.1	62.5	90.6	24.4%
1991	935	2,515	559.5	0.8%	116.6	245.5	427.3	22.2	61.5	89.8	24.8%
1992	923	2,525	562.7	0.6%	114.9	244.1	417.8	22.3	63.1	91.9	24.3%
1993	1,007	2,684	601.9	7.0%	116.4	254.6	422.8	23.2	60.9	90.0	25.8%
1994	1,061	2,742	685.1	13.8%	110.1	229.5	380.2	25.0	62.2	93.0	26.9%
1995	1,051	2,797	685.9	0.1%	109.6	232.8	376.4	24.8	61.7	92.2	26.9%
1996	1,248	2,757	713.5	4.0%	125.9	265.9	405.2	24.9	59.4	90.1	27.6%
1997	1,299	2,759	748.6	4.9%	126.3	264.7	419.1	25.4	58.8	90.5	28.1%
1998	1,356	2,797	787.8	5.2%	122.3	259.7	411.1	26.2	62.6	95.1	27.6%
1999	1,321	2,859	847.6	7.6%	114.7	244.9	419.2	27.7	64.6	98.3	28.1%
2000	1,368	2,817	880.7	3.9%	114.0	241.1	437.0	29.0	62.8	97.9	29.6%
2001	1,522	2,815	930.1	5.6%	119.2	256.6	455.3	30.4	61.8	98.1	31.0%
2002	1,453	2,851	938.9	0.9%	114.6	247.7	470.4	30.6	60.3	96.8	31.6%
2003	1,526		934.1	-0.5%	120.5	305.3	482.6	30.5	60.6	97.1	31.4%
2003 vs. 1978	**256%**		**163%**		**48%**	**88%**	**123%**	**94%**	**-19%**	**2%**	

	Imports (000 kg)	Exports (000 kg)	DECEMBER 31ST STORAGE STOCKS						Stocks as % of production
			< 2 kg	> 2 kg	cut-up	FPP	misc.	total	
1978	27,189	0	5,262	2,126	5,819		-	13,207	3.7%
1979	25,217	789	6,988	4,426	8,421		-	19,835	4.9%
1980	19,908	3,050	5,517	1,908	5,609		-	13,034	3.3%
1981	23,476	2,572	8,363	2,826	5,537	825	-	17,551	4.4%
1982	26,231	1,425	6,794	2,519	3,916	1,087	-	14,316	3.6%
1983	29,509	24	3,570	1,700	3,449	813	-	9,532	2.4%
1984	40,162	461	6,619	1,508	5,754	1,296	-	15,177	3.6%
1985	27,768	2,314	4,741	1,907	4,927	2,138	-	13,713	2.9%
1986	30,645	972	4,484	793	4,037	1,724	-	11,038	2.3%
1987	36,327	2,652	8,661	2,582	6,226	2,464	-	19,933	3.9%
1988	38,677	804	3,385	1,176	4,406	1,885	-	10,852	2.1%
1989	45,483	646	1,934	832	4,551	1,921	-	9,238	1.8%
1990	49,949	1,088	3,679	2,323	7,215	2,603	-	15,820	2.8%
1991	46,702	4,644	2,913	970	6,512	3,485	-	13,880	2.5%
1992	51,916	949	963	934	4,931	4,224	-	11,052	2.0%
1993	53,448	1,414	1,202	1,280	5,226	3,315	-	11,023	1.8%
1994	57,005	12,636	3,959	2,188	9,807	4,402	-	20,356	3.0%
1995	66,600	33,445	1,194	1,057	6,177	5,422	-	13,850	2.0%
1996	63,525	33,292	2,094	440	9,369	7,097	-	19,000	2.7%
1997	67,458	43,764	2,158	578	8,515	8,746	-	19,997	2.7%
1998	69,335	58,441	2,400	408	11,735	11,300	-	25,842	3.3%
1999	74,545	76,271	2,314	859	11,339	7,714	-	22,226	2.6%
2000	92,973	83,823	528	1,224	11,022	9,080	-	21,854	2.5%
2001	99,906	79,577	1,290	680	15,302	12,004	-	29,277	3.1%
2002	102,956	75,744	1,386	669	12,100	12,646	2,146	28,947	3.1%
2003	105,545	78,356	970	551	8,594	10,597	3,008	23,719	2.5%
2003 vs. 1978	**288%**		**-82%**	**-74%**	**230%**			**80%**	

THE CANADIAN CHICKEN MARKET IN 2003

Chicken markets in 2003 rebounded strongly from a very difficult 2002. Allocations for the entire year with the exception of period A-53, the period covering the summer months of July and August, were set below previous year's production levels. As a result, production in the first six months of 2003 was 8.0 Mkg lower than in the same months of 2003, while the second half of the year saw a modest production increase of 3.2 Mkg compared to the corresponding period of 2002.

Difficult market conditions in 2002 were not the only reason for the careful approach taken in 2003. The first case of BSE in Canada, discovered in May 2003, added a significant amount of uncertainty to the Canadian meat protein marketplace. Canadian beef exports came to a sudden halt and beef that would have been sold abroad ended up on the domestic market. Canadian consumers however remained confident in the quality and safety of their meat and in fact domestic beef consumption increased in the second half of 2003. Preliminary industry information indicates that Canadian beef consumption increased by as much as 5% in 2003, which translates into a per capita beef consumption of around 31.5 kg.

Although Canadian pork production increased in 2003, domestic disappearance decreased by an estimated 4-5% due to increased pork exports. Per capita pork consumption in 2003 therefore is estimated at 27.0 kg.

Consumption of turkey, veal and lamb remained stable in 2003. The decrease in chicken production in 2003 coupled with a small increase in both imports and exports kept chicken supplies tight throughout the year. Preliminary data suggest that domestic chicken disappearance remained unchanged from 2002 at 966.5 Mkg.

Canadian Chicken Production

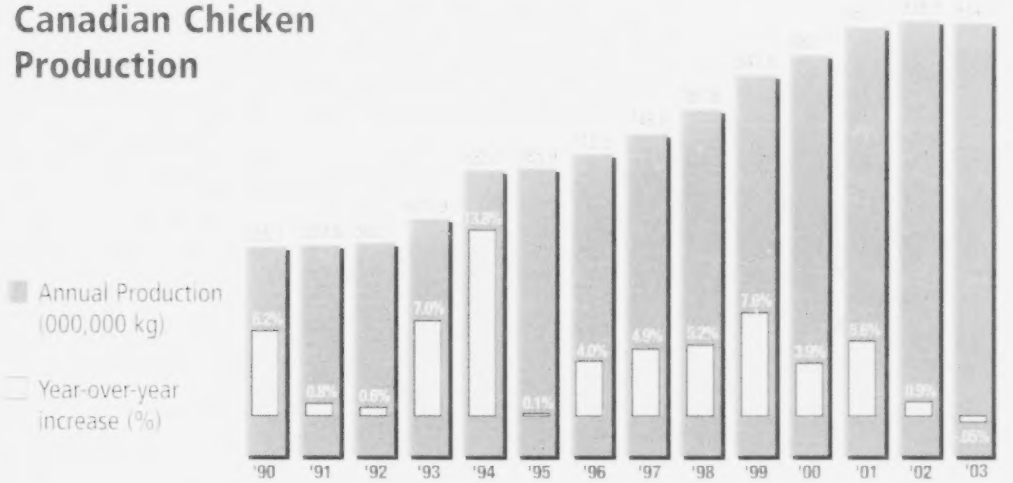

THE CANADIAN CHICKEN MARKET IN 2003

Chicken markets in 2003 rebounded strongly from a very difficult 2002. Allocations for the entire year with the exception of period A-53, the period covering the summer months of July and August, were set below previous year's production levels. As a result, production in the first six months of 2003 was 8.0 Mkg lower than in the same months of 2003, while the second half of the year saw a modest production increase of 3.2 Mkg compared to the corresponding period of 2002.

Difficult market conditions in 2002 were not the only reason for the careful approach taken in 2003. The first case of BSE in Canada, discovered in May 2003, added a significant amount of uncertainty to the Canadian meat protein marketplace. Canadian beef exports came to a sudden halt and beef that would have been sold abroad ended up on the domestic market. Canadian consumers however remained confident in the quality and safety of their meat and in fact domestic beef consumption increased in the second half of 2003. Preliminary industry information indicates that Canadian beef consumption increased by as much as 5% in 2003, which translates into a per capita beef consumption of around 31.5 kg.

Although Canadian pork production increased in 2003, domestic disappearance decreased by an estimated 4-5% due to increased pork exports. Per capita pork consumption in 2003 therefore is estimated at 27.0 kg.

Consumption of turkey, veal and lamb remained stable in 2003. The decrease in chicken production in 2003 coupled with a small increase in both imports and exports kept chicken supplies tight throughout the year. Preliminary data suggest that domestic chicken disappearance remained unchanged from 2002 at 966.5 Mkg.

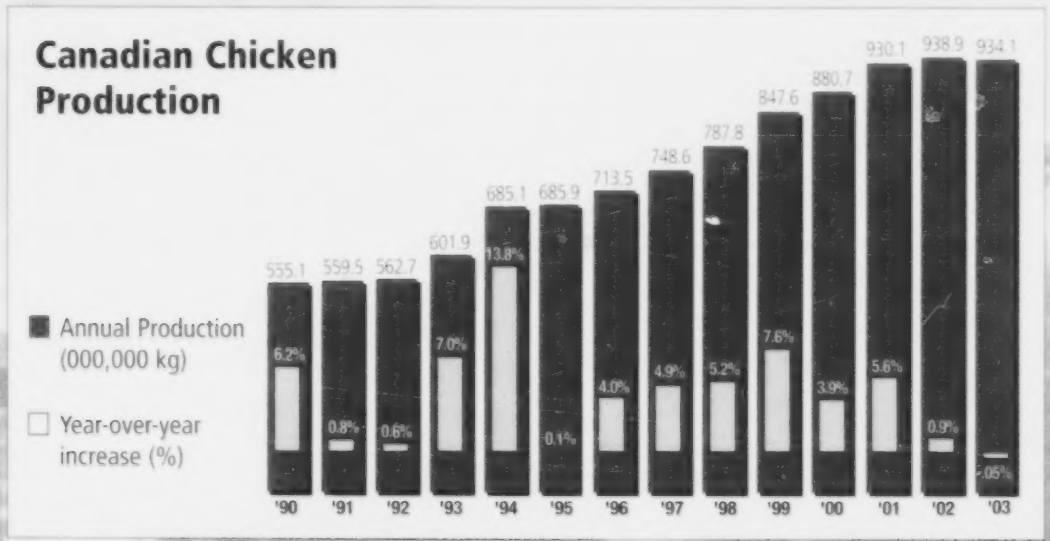

Per capita chicken consumption is estimated at 30.5 kg, slightly lower than last year. Per capita consumption of all meat proteins combined in 2003 is projected at 97.1 kg, 0.3 kg higher than in 2002.

Provincial Production

For the first time in 14 years, chicken production decreased in 2003 compared to the previous year.

Total production was 934.1 Mkg, 4.9 Mkg (0.5%) lower than in 2002. This decrease came after a much smaller than seen before increase of 0.9% in 2002. In comparison, production increased 5.2% on an annual basis during the period 1991-2001. Production in the first six months of 2003 was 8.0 Mkg lower than in the same months of 2002, while the second half of the year saw a modest production increase of 3.1 Mkg compared to the corresponding period of the year before.

The decrease in production was the most pronounced in Atlantic and Western Canada, 0.9% and 0.8%, respectively. Central Canada's production also decreased from a year ago but the decrease was smaller (0.3%). Within Western Canada, production in Alberta decreased the most, mainly due to a significant drop in production under the market development program. Production in Manitoba decreased 0.5%, while both British Columbia and Saskatchewan saw an increase in production.

In central Canada, both Ontario and Québec experienced a drop in production, 0.1% and 0.5%, respectively. Atlantic Canada's decrease in production was due to reduced production in Nova Scotia (1.9%) and New Brunswick (2.4%) that more than offset a 4.6% production increase in Newfoundland. Prince Edward Island's production in 2003 remained unchanged from the year before.

Farmer Prices

The average weighted Canadian producer price (based on annual provincial production volume) in

Provincial Production of Chicken

Province	*2003*	*2002*	*% change*
British Columbia	147,797	147,266	0.4%
Alberta	80,868	83,972	-3.7%
Saskatchewan	30,440	30,022	1.4%
Manitoba	38,671	38,861	-0.5%
West	**297,777**	**300,121**	**-0.8%**
Ontario	303,111	303,548	-0.1%
Quebec	260,719	262,149	-0.5%
Central	**563,830**	**565,697**	**-0.3%**
New Brunswick	25,220	25,827	-2.4%
Nova Scotia	31,327	31,939	-1.9%
PEI	3,343	3,343	0.0%
Newfoundland	12,573	12,014	4.6%
Atlantic	**72,462**	**73,123**	**-0.9%**
CANADA	**934,069**	**938,940**	**-0.5%**

* '000 kg eviscerated

Quota Periods

A-50	Dec. 14, 2003	-	Mar. 8, 2003
A-51	Mar. 9, 2003	-	May 3, 2003
A-52	May 4, 2003	-	Jun. 28, 2003
A-53	Jun. 29, 2003	-	Aug. 23, 2003
A-54	Aug. 24, 2003	-	Oct. 18, 2003
A-55	Oct. 19, 2003	-	Dec. 13, 2003
A-56	Dec. 14, 2003	-	Feb. 7, 2004

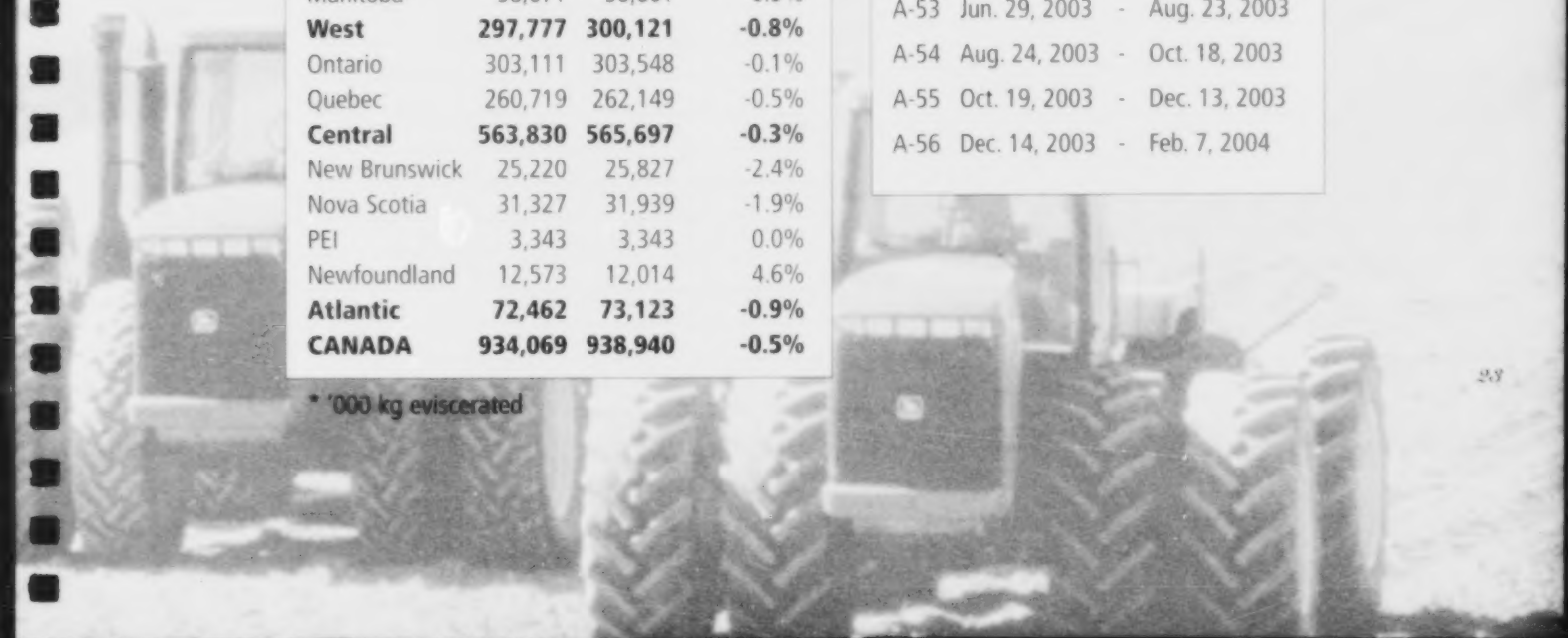

2003 was $1.205 per kilogram, 5.9 cents higher than in 2002. The average live in the first period of the year, A-50, was $1.150, increased to $1.197 in period A-51 and $1.225 in A-52, and reached its peak of $1.226 in period A-53. The average live price in the last two periods of 2003, periods A-54 and A-55 was only slightly lower, $1.222 per kilogram.

Retail Prices

The Consumer Price Index (CPI) as reported by Statistics Canada for fresh and frozen chicken increased significantly in 2003. The CPI for chicken in 2003 was 5.9% higher than in 2002, while the Consumer Price Indices for beef and pork increased only marginally or even saw a small decrease (turkey). Retail prices improved steadily throughout the year, increased sharply during the summer months and peaked in November after a temporary setback in September. (Note: Statistics Canada monitors retail prices for fresh whole chicken, legs and boneless skinless breast and calculates a monthly price index based on these products).

Beef retail prices started the year 2003 on a high note but dropped sharply after the discovery of Canada's first case of BSE. The CPI for beef remained low during the summer but gained some ground again during the last three months of 2003. According to this price index, retail prices for chicken have increased 21.0% in the last ten years, compared to 20.1% for all items and 20.4% for all food items combined. Retail prices for all meat combined increased 24.6% during the same timeframe, mainly due to a 24.6% increase in beef prices. Retail prices for pork were only 14.4% higher than ten years ago.

Imports

As reported by the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), a total of 97,904,718 kilograms of chicken was imported dur-

Canadian Chicken Imports and Exports (million kg, AAFC)

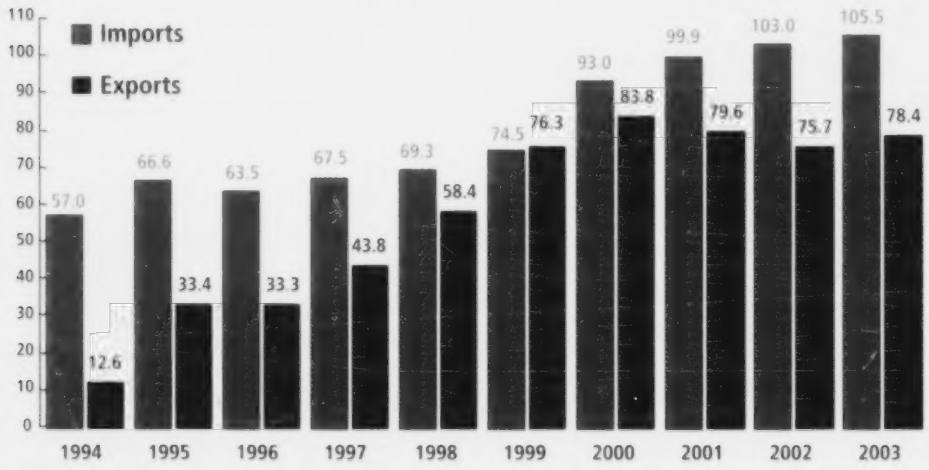

ing 2003. DFAIT is responsible for issuing import permits for chicken and products made primarily of chicken. Under Canada's NAFTA obligations, the tariff-rate quota (TRQ) is automatically set at 7.5% of chicken production in the previous year. The TRQ for 2003 was calculated as 69,761,925 kilograms, 291,750 kilograms higher than in 2002.

According to preliminary year-end statistics, a total of 69,629,915 kilograms of chicken and chicken products was imported into Canada under the TRQ, which amounts to a fill rate of 99.8%. The TRQ for 2004 will be around 69.5 million kilograms, based on this year's decrease in Canadian chicken production by 5.1 million kilograms (0.5%).

Usually, imports in the first quarter of the year are relatively low compared to the rest of the year. In 2003 however, 24.8% of the TRQ was imported in the January-March period. Imports peaked in the second quarter when 28.4% of the TRQ was imported and slowed somewhat in the third quarter to 27.0% of the TRQ. Imports in the final quarter of 2003 represented 19.7% of the total annual TRQ.

Chicken parts (bone-in and boneless) accounted for 80.8% of all TRQ imports in 2002, as compared to 84.6% the year before. Further processed chicken, live chicken and whole eviscerated chicken accounted for 18.7%, 0.2% and 0.3%, respectively, while representing 14.6%, 0.1% and 0.6% of the TRQ in 2002. Over the past five years, the share of processed chicken has increased significantly at the expense of raw bone-in and boneless chicken parts.

DFAIT also issued additional import permits under the "import to re-export" and "import to compete" programs. The "import to re-export" program allows imports of chicken and chicken products into Canada in order to further process the product. All imports under this program must be exported within a six month period. A total of 25.6 million kilograms was imported under this provision, about the same as in the previous year.

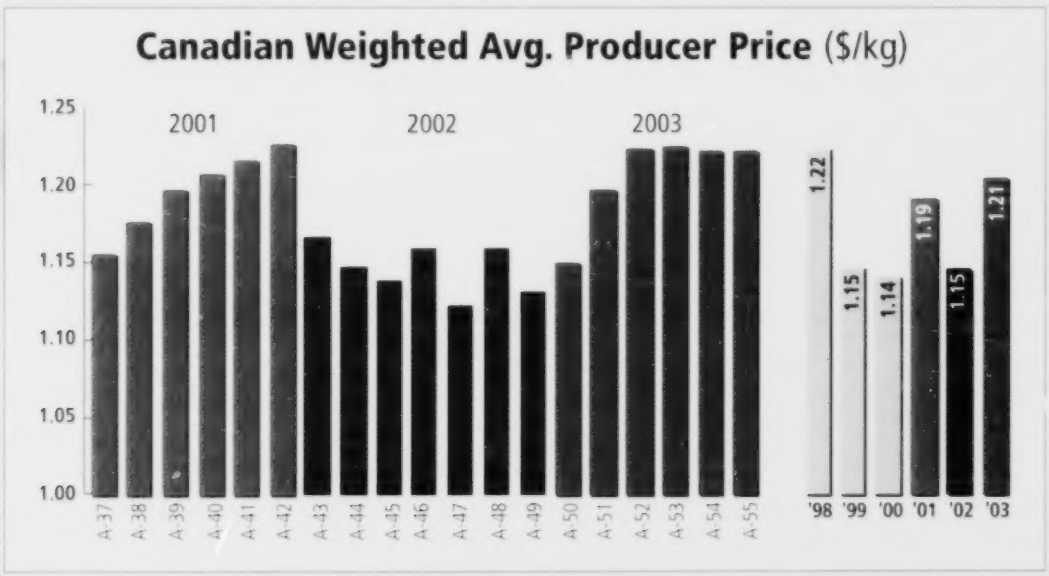

ing 2003. DFAIT is responsible for issuing import permits for chicken and products made primarily of chicken. Under Canada's NAFTA obligations, the tariff-rate quota (TRQ) is automatically set at 7.5% of chicken production in the previous year. The TRQ for 2003 was calculated as 69,761,925 kilograms, 291,750 kilograms higher than in 2002.

According to preliminary year-end statistics, a total of 69,629,915 kilograms of chicken and chicken products was imported into Canada under the TRQ, which amounts to a fill rate of 99.8%. The TRQ for 2004 will be around 69.5 million kilograms, based on this year's decrease in Canadian chicken production by 5.1 million kilograms (0.5%).

Usually, imports in the first quarter of the year are relatively low compared to the rest of the year. In 2003 however, 24.8% of the TRQ was imported in the January-March period. Imports peaked in the second quarter when 28.4% of the TRQ was imported and slowed somewhat in the third quarter to 27.0% of the TRQ. Imports in the final quarter of 2003 represented 19.7% of the total annual TRQ.

Chicken parts (bone-in and boneless) accounted for 80.8% of all TRQ imports in 2002, as compared to 84.6% the year before. Further processed chicken, live chicken and whole eviscerated chicken accounted for 18.7%, 0.2% and 0.3%, respectively, while representing 14.6%, 0.1% and 0.6% of the TRQ in 2002. Over the past five years, the share of processed chicken has increased significantly at the expense of raw bone-in and boneless chicken parts.

DFAIT also issued additional import permits under the "import to re-export" and "import to compete" programs. The "import to re-export" program allows imports of chicken and chicken products into Canada in order to further process the product. All imports under this program must be exported within a six month period. A total of 25.6 million kilograms was imported under this provision, about the same as in the previous year.

Canadian Weighted Avg. Producer Price ($/kg)

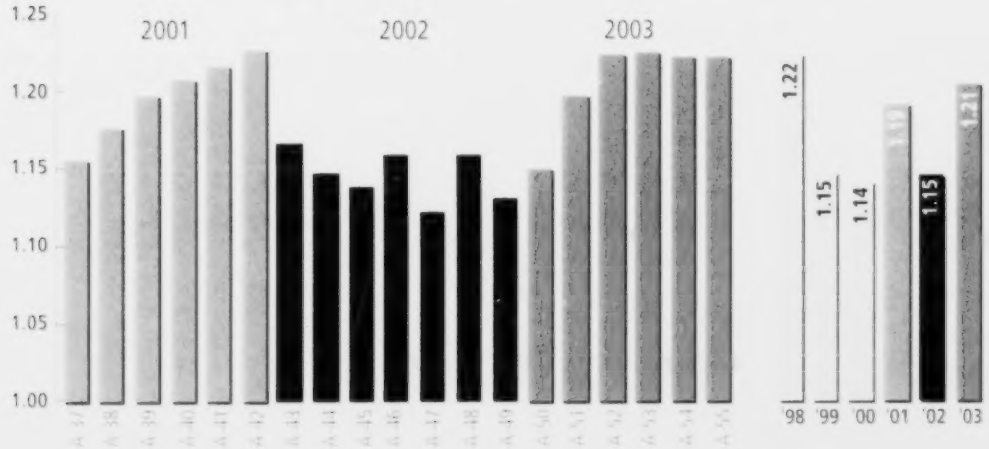

The "import to compete" program allows chicken imports for Canadian manufacturers to produce processed chicken products that are not on Canada's Import Control List. This list includes specialized products such as chicken dinners. A total of 1.5 million kilograms was imported under this program, 30% more than in 2002.

Special supplementary import permits in excess of the 7.5% market access requirement totalling 1.1 million kilograms were issued by DFAIT in 2002, up 41% from the year before. CFC received twenty-four requests for supplementary imports for market shortages this year, most of them during the months of August, September and October when supplies were very tight. The federal government issued only one supplementary import permit for 45,000 kilograms of live chicken under this provision.

Exports

Canadian chicken exports in 2003 are estimated at 78.4 Mkg, 3.4% higher than in 2002 when 75.7 Mkg of Canadian chicken was shipped abroad. The most important destination in 2003 was South Africa, increasing from 4.5 Mkg in 2001 to 13.2 Mkg in 2002 and 14.3 Mkg in 2003, and accounting for 19% of all Canadian chicken exports. Exports to Russia dropped from 14.2 Mkg in 2002 to 11.4 Mkg in 2003, and exports to Cuba dropped for the second year in a row from 11.2 Mkg in 2002 to 8.2 Mkg in 2003. Shipments to China and Hong Kong were also substantially lower in 2003, 6.8 Mkg versus 12.9 Mkg in 2002. Shipments to the Philippines grew from 6.7 Mkg last year to 8.1 Mkg in 2003, and exports to the U.S. in 2003 totalled 7.2 Mkg, up significantly from the previous two years.

Storage Stocks

After several years of gradual increases, chicken storage stocks declined substantially in 2003. Frozen inventories on January 1, 2003 were 28.9 Mkg, dropped to levels between 26 and 27 Mkg in the next three months, increased to 28.6 Mkg in May and decreased steadily throughout the summer months and reached a low of 21.8 Mkg in October. Chicken inventories on December 31st, 2003, were 23.7 Mkg, 5.2 Mkg lower than the year before. While inventories in all categories saw a decrease during 2003, the 3.5 Mkg decrease of frozen cut-up chicken was the most pronounced. Frozen inventories also include a significant amount of chicken items such as necks, feet, giblets and MSM in the "miscellaneous chicken" category. On average, 2.6 Mkg was reported every month in this category during 2003.

Supplementary Imports

	2003	*2002*	*% change*
Imports to compete	1,503,141	1,155,423	30%
Imports to re-export	25,637,021	25,687,341	0%
Import special	1,089,641	770,350	41%
Import for market shortage	45,000	0	
TOTAL	**28,274,803**	**27,613,114**	**2%**

The "import to compete" program allows chicken imports for Canadian manufacturers to produce processed chicken products that are not on Canada's Import Control List. This list includes specialized products such as chicken dinners. A total of 1.5 million kilograms was imported under this program, 30% more than in 2002.

Special supplementary import permits in excess of the 7.5% market access requirement totalling 1.1 million kilograms were issued by DFAIT in 2002, up 41% from the year before. CFC received twenty-four requests for supplementary imports for market shortages this year, most of them during the months of August, September and October when supplies were very tight. The federal government issued only one supplementary import permit for 45,000 kilograms of live chicken under this provision.

Exports

Canadian chicken exports in 2003 are estimated at 78.4 Mkg, 3.4% higher than in 2002 when 75.7 Mkg of Canadian chicken was shipped abroad. The most important destination in 2003 was South Africa, increasing from 4.5 Mkg in 2001 to 13.2 Mkg in 2002 and 14.3 Mkg in 2003, and accounting for 19% of all Canadian chicken exports.

Exports to Russia dropped from 14.2 Mkg in 2002 to 11.4 Mkg in 2003, and exports to Cuba dropped for the second year in a row from 11.2 Mkg in 2002 to 8.2 Mkg in 2003. Shipments to China and Hong Kong were also substantially lower in 2003, 6.8 Mkg versus 12.9 Mkg in 2002. Shipments to the Philippines grew from 6.7 Mkg last year to 8.1 Mkg in 2003, and exports to the U.S. in 2003 totalled 7.2 Mkg, up significantly from the previous two years.

Storage Stocks

After several years of gradual increases, chicken storage stocks declined substantially in 2003. Frozen inventories on January 1, 2003 were 28.9 Mkg, dropped to levels between 26 and 27 Mkg in the next three months, increased to 28.6 Mkg in May and decreased steadily throughout the summer months and reached a low of 21.8 Mkg in October. Chicken inventories on December 31st, 2003, were 23.7 Mkg, 5.2 Mkg lower than the year before. While inventories in all categories saw a decrease during 2003, the 3.5 Mkg decrease of frozen cut-up chicken was the most pronounced. Frozen inventories also include a significant amount of chicken items such as necks, feet, giblets and MSM in the "miscellaneous chicken" category. On average, 2.6 Mkg was reported every month in this category during 2003.

Supplementary Imports

	2003	*2002*	*% change*
Imports to compete	1,503,141	1,155,423	30%
Imports to re-export	25,637,021	25,687,341	0%
Import special	1,089,641	770,350	41%
Import for market shortage	45,000	0	
TOTAL	**28,274,803**	**27,613,114**	**2%**

CHECKS & BALANCES

Auditing the system

Throughout 2003, staff completed the of audits of periods A-46 to A-53, which ran from June 6, 2002 to August 23, 2003. As in previous years, the audits were performed at provincial commodity board offices and at processing facilities.

Staff also conducted a review of the supporting documentation pertaining to the market development commitments signed by primary processors for the periods A-42 to A-49.

Monitoring and Enforcement Report

A Monitoring and Enforcement Report for audit periods A-42 to A-45 and A-46 to A-50 was presented and approved by the Directors at the 2003 August and November meetings, respectively.

Overmarketing

During the combined periods A-42 and A-43, five provincial commodity boards produced in excess of the allowable marketing. In the combined periods A-44 and A-45, two provincial commodity boards produced in excess of the allowable marketing. Finally, for the audit period A-46 to A-49, no provincial commodity boards overmarketed its allowable marketing.

Overmarketing Assessment

At its August 4th, 2003 meeting, the Directors reviewed the Overmarketing Assessment Report for the audit period A-42 to A-45. At this meeting, the Directors assessed over marketing levies totalling $1,271,044 to five provincial commodity boards.

During the first week of September 2003, the five provincial commodity boards remitted a total over marketing levies of $1,108,771. As approved by the Directors, one provincial commodity board paid an initial amount of $100,000, with the outstanding balance of $162,273 to be paid over thirty months in blended equal payments with principle and interest, calculated at prime plus 1 per cent.

At its November 2003 meeting, the Directors reviewed the staff's Overmarketing Assessment Report for the audit period A-46 to A-49. Since no provincial commodity boards produced in excess of its allowable marketing, no overacting levies were payable.

Market Development

During periods A-42 to A-49, four primary processors did not meet their market development commitment and were assessed market development levies totalling $92,658. All of the levies were remitted on a timely basis by the processors.

Interprovincial Movement

CFC keeps track of the number of live chickens that move in interprovincial trade and reports the figures weekly to each chicken board.

Interprovincial Movement of Live Chickens (in kg live weight)

	2003		2002*	
Province	*To*	*From*	*To*	*From*
British Columbia	-	-	-	-
Alberta	-	-	-	-
Saskatchewan	-	-	-	-
Manitoba	-	-	-	-
Ontario	16,078,000	10,836,000	22,204,000	8,990,000
Quebec	10,535,000	15,772,000	30,419,000	21,483,000
New Brunswick	3,586,000	326,000	290,000	25,661,000
Nova Scotia	4,181,000	2,922,000	7,790,000	-
Prince Edward Island	-	4,524,000	-	4,569,000
Newfoundland	-	-	-	-
TOTAL	**34,380,000**	**34,380,000**	**60,703,000**	**60,703,000**

Source: Chicken Farmers of Canada

*Nadeau Poultry, New Brunswick's only processing facility, was destroyed by fire on February 14th, 2002 and resumed operations in the final quarter of the year. Nearly an entire year's worth of processing was done out-of province.

2003 Inter-Period Quota Transfers

In 2003, CFC received 1 request for inter-period quota transfers totalling 78,000 kilograms (live weight). This compares to 4 requests for 266,497 kilograms (live weight) in 2002.

The inter-period quota transfer policy gives additional flexibility to meet market needs. Requests are in response to short term, market-driven requirements that can occur between two specific quota periods. Inter-period quota transfers can not be used to adjust slaughter schedules or affect quota utilization in a given period. ◗

SAFE, SAFER, SAFEST

The History of Food Safety at CFC

Producing safe, quality chicken is at the top of mind for each of Canada's 2,851 chicken farmers. Indeed, food safety as a whole has always been an integral priority for Chicken Farmers of Canada.

Over the years, we have demonstrated that commitment through the implementation of good production practices, our partnerships with government agencies and other groups and more recently, the development of a recognized food safety assurance program.

Safe, Safer, Safest – Food Safety History in the Making

The momentum from the success in the CFC food safety agenda over the years led to an additional push for activity in 2003. After receiving technical recognition from the Canadian Food Inspection Agency, a drive was put in place to have 100% of farms validated under *Safe, Safer, Safest*, CFC's On-Farm Food Safety Assurance Program. At its strategic planning session in October 2003, the Board of Directors moved to assure that all farms have been validated by the end of 2004.

In order to achieve the goal of creating a recognized validation protocol, validators from across Canada took part in a generic validator training course. In addition to this, a 2-day specific course was developed to train validators on the *Safe, Safer, Safest* program. A particular focus was given to their role and to the specific requirements of our program.

This course was piloted twice in 2003 and will be offered on an ongoing basis, beginning in 2004. As we move into 2004, CFC will be working to ensure that sufficient validators are trained, both in the generic and in the commodity-specific courses.

CFC has worked to develop a method that makes the program more practical at the farm level. This has included developing in-barn posters, a standardized validator checklist to be used during on-farm validations, and more feasible record keeping systems.

Over the past year, all provinces have increased the work associated with the on-farm food safety assurance program by conducting implementation sessions, actively promoting the program and holding discussions about how the program can be integrated into current-day activities.

On-farm validations have begun in a majority of provinces. In addition, provinces have been able to develop administrative and certification systems so that farmers obtain the recognition they deserve for implementing the program.

Due to marketing regulations, provincial boards have the regulatory authority to make the program mandatory. Several provinces, including Alberta, British Columbia and Ontario, have set firm dates for full compliance.

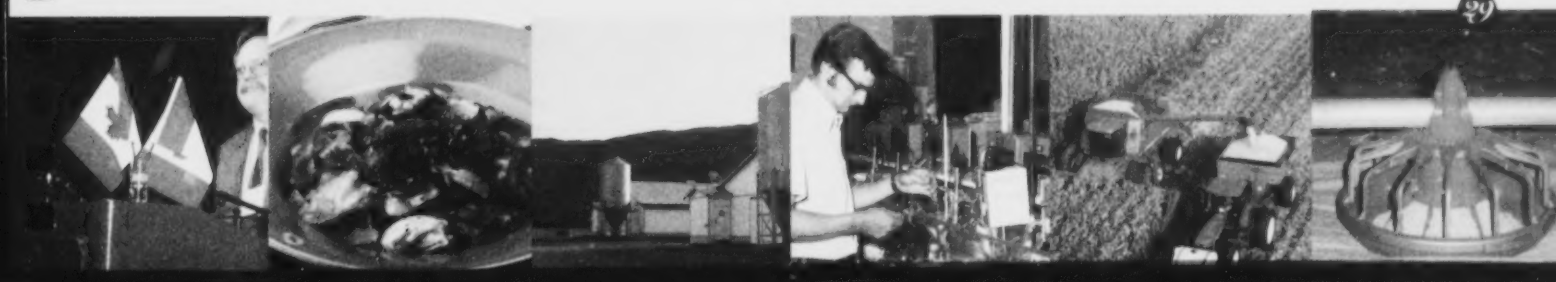

Full Recognition

In 2002, Chicken Farmers of Canada received technical recognition of *Safe, Safer, Safest* by the Canadian Food Inspection Agency. With that major benchmark having been achieved, the next step is to assure full recognition of the program's administrative protocol.

CFC is an active member of the Canadian On-Farm Food Safety (COFFS) Program, a producer-led, industry/government partnership that develops develop the strategies and the necessary tools to educate producers and to implement national on-farm food safety initiatives, like *Safe, Safer, Safest.*

This year, the Canadian On-Farm Food Safety Working Group focused on finalizing the administrative protocol for on-farm food safety program with the Canadian Food Inspection Agency. The administrative protocol is a set of requirements outlining how the on-farm program will be appropriately managed. Knowing the requirements of this protocol are key in order for CFC to obtain full recognition from CFIA for the food safety program.

A draft of the protocol has been developed which is currently under review by commodity associations and the Federal-Provincial & Territorial Agri-Food Inspection Committee (FPTAFIC) Sub-Committee on On-Farm Food Safety. The FPTAFIC is a committee of federal, provincial and territorial representatives which will have the final approval of the requirements.

The COFFS group also focused on risk management requirements for producers, validators and commodity offices, the development of a management system template to help implement the administrative protocol, the development of good production practices for on-farm medicated feed mixing and the upkeep of the validator training course.

2004 - Changes to Food Safety Funding

Changes to the means by which food safety programs and initiatives are funded are in the plans for 2004. Funds for food safety programs that had been available from the Canadian Adaptation and Rural (CARD) funding program will be incorporated into the new Agricultural Policy Framework (APF).

Under the Food Safety and Quality pillar of the APF, funding will be made available for (1) systems development and (2) a producer incentive program:

The systems development funds will cover the set-up costs for food safety, quality and traceability initiatives. The producer incentive program is a separate funding initiative that will compensate farmers for implementation and validation costs.

CFC is optimistic that this funding will be available in early 2004.

Consumer Food Safety – A CFC Priority

In December, 1997, many public and private organizations formed the Canadian Partnership for Consumer Food Safety Education.

Chicken Farmers of Canada is a founding member of the Partnership and currently sits as Co-Chair of the current Board of Directors.

The Partnership contributes to the reduction of foodborne illness in Canada by increasing awareness of safe food handling practices. This goal is being attained through the campaign messages of Clean, Chill, Separate and Cook.

Safe Food and Water

CFC is a founding member of the Canadian Coalition for Safe Food and Water.

The Coalition's objective is to support research and to share results regarding the microbial contamination of food and water and antimicrobial resistance on the food chain.

At the October 2003 Strategic Planning meeting, CFC's Board of Directors made antimicrobial resistance and antibiotic use a top priority for 2004. As a result, a goal has been set to develop a position on the sub-therapeutic use of antimicrobials in the chicken industry and to work to incorporate that position into future government policy.

Health Canada

CFC has been actively involved with the Veterinary Drugs Directorate of Health Canada, within their proposal of several new initiatives that may change the way antibiotics are approved for use in Canada, how these antibiotics are used and their availability.

In 2003, CFC participated in consultative sessions on the proposed changes to legislative approaches to antibiotics and other drugs used within animal agriculture, including availability, approval process, imports of medications, extra label drug use and more.

CFC Board – Leadership in Action

As a means of taking the next step toward full CFIA validation of our program, members of the CFC Board led by example: In June 2003, the Board voted that all Directors and alternates be in the process of being validated by the end of that year. The same was recommended to members of provincial boards.

The CFC Board of Directors has since reaffirmed its commitment to food safety in Canada by making the implementation and validation of farms a critical priority for Chicken Farmers of Canada in 2004. These must be accomplished by December 31.

On-Farm Food Safety Program – A Timeline

With the growing awareness among Canadians of food safety issues, it became a clear priority for Canadian agriculture to provide assurances to consumers: No longer was it sufficient to say that food is safe; we needed to prove it. CFC had to find the tools to demonstrate the commitment we have always had to the safety of the Canadian food supply.

Changes could have been accomplished in many ways. Stipulated regulations could have been handed down to farmers from other sources – potentially creating significant logistical and bureaucratic challenges. Canadian chicken farmers wanted to maintain their place at the helm of change within the industry. In 1996, the CFC Board of Directors took the initiative to develop a food safety program.

The first steps were taken in early 1997, when an 8-person committee, comprised of chicken farmers from across Canada, as well as industry partners, began to put together the definitive instructional manual that would lay out the new program from start to finish.

The program was based on seven key Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) principles, designed to prevent dangers rather than detect them.

In 1998, the comprehensive on-farm food safety assurance program (OFFSAP) called Safe, Safer Safest was presented and promoted to Canadian chicken farmers.

In 1999, consensus was built on many of the program's components, such as the Flock Information Reporting Form (or 'flock sheet'), the training program and related materials. A year later, the program continued its rollout and a training video was filmed and distributed, along with electronic versions of the flock sheet.

In early 2000, the objective became to obtain the recognition of a respected third party so that the program can be validated and formally recognized.

The Canadian Food Inspection Agency (CFIA) was identified as the desirable body to contribute to the validation of our program. As an internationally-trusted agency, CFIA would lend tremendous credibility to both CFC's program and to each of the programs being developed for Canadian agriculture.

Meanwhile, the Canadian On-Farm Food Safety Working Group, made up of commodity organizations including CFC, was assisting in the implementation of on-farm food safety assurance programs. CFC and COFFS lobbied to have the CFIA fully recognize the validity of developed on-farm food safety programs.

CFIA stipulated that, to achieve full recognition, a program must undergo a complex technical review and an analysis of the program's administrative effectiveness.

In 2001, oriented to this new goal to obtain CFIA recognition, the Board of Directors voted to make the program mandatory as soon as the validation and certification processes are in place.

The first of those steps was completed by CFC: On August 6th, 2002, the Honourable Lyle Vanclief, Minister of Agriculture and Agri-Food Canada, announced that CFC had successfully completed the technical review of Safe, Safer, Safest. CFC was the first national farmer organization to complete the CFIA technical review process.

Poultry Industry Research

CFC continues to foster innovation, science and education within the Canadian poultry industry. CFC has done this by building a CFC research fund, by creating the CPRC and by funding key research facilities in Canada.

In 2002, CFC worked in conjunction with the Canadian Turkey Marketing Agency, the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency, the Canadian Egg Marketing Agency and the Canadian Poultry and Egg Processors Council to form the Canadian Poultry Research Council (CPRC). The goal of the CPRC is to create and implement programs for poultry research and development that address industry needs and concerns.

CFC Board Member, Waldie Klassen from Manitoba, sat as Vice-Chair of the CPRC 2003 Board of Directors. The Chair was Dr. Peter Hunton.

Research Priorities

In January 2003, the CPRC Board of Directors determined three research priorities:

- Food safety, with a focus on antimicrobial resistance and immune system enhancement;
- Environmental initiatives related to nutrient management and rendering issues;
- Sustainable production systems including product development.

At the same time, Directors made the decision to fund research by program rather than on a project-by-project basis. The CPRC Directors decided that it would be more efficient for the industry and researchers to fund programs at research institutions that focused on CPRC priorities and that funded them over a specified period of time.

For the first priority, on June 20, 2003, the CPRC held a Workshop on Avian Gut Microbiology, during which they developed a proposal to establish an avian microbiology network. In October, CPRC Directors agreed to the establishment of the avian microbiology network (AVIMICRONET) and to provide funding for four research programs. Each approved program would receive $50,000 over two years from CPRC.

In November 2003 CFC agreed to provide $100,000 for up to four research programs eligible to receive $50,000/year for two years. CPRC has so far received nine applications for program funding, which are being reviewed by the CPRC scientific committee for a funding decision in early 2004.

Commencing in June 2004, CPRC will begin developing a proposal for submission to NSERC (National Science and Engineering Research Council), Agriculture and Agri-Food Canada, Health Canada and other federal and private funding agencies to formally establish and fund AVIMICRONET.

For the second priority, CFC identified four priority areas for environmental research. CPRC will host an environmental symposium in March 2004 to determine the CPRC environmental research priorities.

For the third priority, CFC and other CPRC members reviewed a proposal for product development and determined that it is not appropriate.

In November, CFC received a request for funding from the Nova Scotia Agriculture College's Atlantic Poultry Research Institute (APRI). In

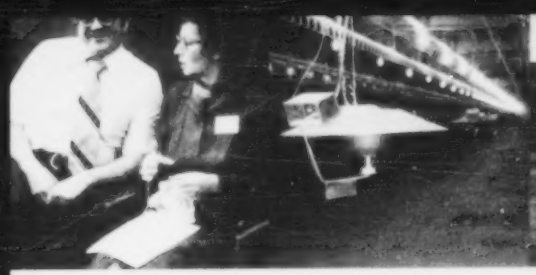

January 2004, CFC approved funding of $200,000 for APRI's new research facility and $100,000 for the University of Guelph for construction of a new Agriculture Biotechnology Centre. The funding for Guelph is eligible for 4:1 matching funding from government.

In 2003, CFC contributed an additional $500,000 to the CFC Research Fund. The CFC Research Fund now stands at $3.8 million and will generate more than $130,000 in 2004 to fund approved research programs.

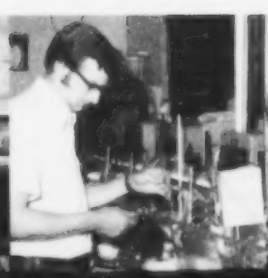

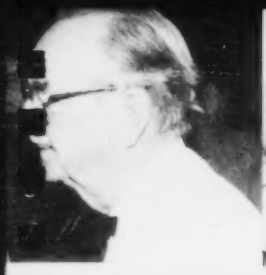

HANDLED WITH CARE

Since its inception, Chicken Farmers of Canada has remained committed to working closely with its partners to ensure that stringent regulations on the care and handling of chickens are met and followed.

Public and farmer attitudes about animal care have evolved significantly over the past 25 years. Changes in these attitudes, as well as industry developments and enhancements, have resulted in ongoing developments in farm animal care practices.

As a tool for Canadian chicken farmers and for other animal agriculture industries, recommended codes of practice for the care and handling of a number of farm animals were developed in the 1980s. These codes of practice provided guidelines to promote sound animal care practices. For chicken, the codes outlined high standards for raising, handling and well-being.

The first Recommended Code of Practice for Handling Chickens from Hatchery to Slaughterhouse was published in 1983.

Code of Practice

The *Recommended Code of Practice for the Care and Handling of Farm Animals – Chickens, Turkeys and Breeders from Hatchery to Processing Plant*, published in 2003, is the latest of the updates and improvements to the Code. The review process was conducted in cooperation with the Canadian Federation of Humane Societies and with partners in all aspects of poultry production in Canada.

CFC works with many partners to ensure that the highest standards for the care and handling of chickens are outlined in the code. Among those partners are:

- *Animal agriculture industry partners*
- *The Government of Canada*
- *Canadian Veterinary Medical Association*
- *Canadian Federation of Humane Societies*
- *Canadian Council on Animal Care*
- *Animal behaviour academics*

CFC Animal Care Committee

CFC and the poultry industry have always been proud of their excellent animal care record. However, being able to demonstrate to consumers that chickens are raised according to appropriate animal care practices will be a key to the future success of our industry.

In March 2003, CFC established a committee to examine the development of an auditable animal care program based on the existing Code of Practice. The goal is to develop a comprehensive program designed to demonstrate the appropriate care given to Canadian chickens.

In addition, a new staff position has been developed at CFC focusing primarily on researching

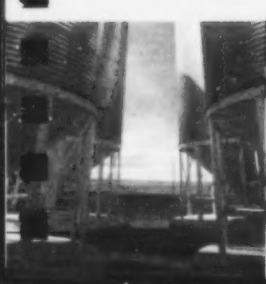

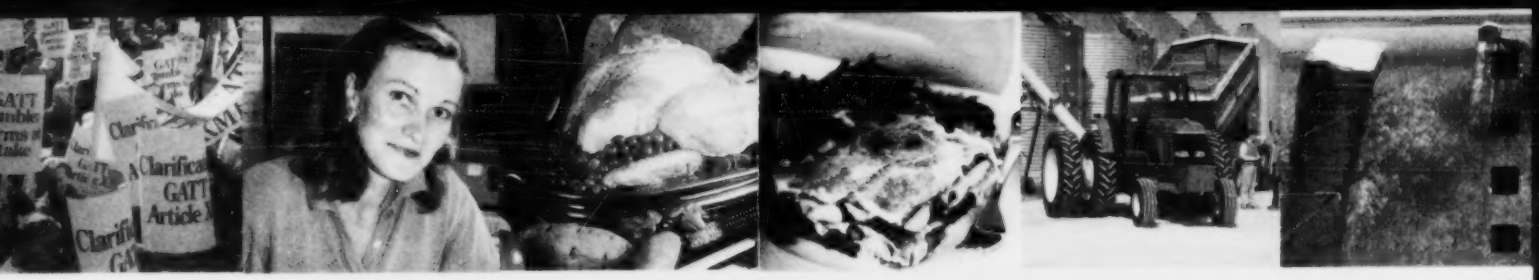

and assisting in the development of the Animal Care Program and the Recommended Code of Practice. This position of Animal Care Coordinator was filled in August of this year.

To date, the committee has agreed to all of the requirements in the recommended Code of Practice and has decided to develop the auditable animal care program based on the Code. The committee is researching and deciding the criteria and evaluation parameters of the program. A draft program and audit checklist has been prepared and will continue to be reviewed by the Animal Care Committee as it evolves. Animal care scientists are being consulted on the development of auditable parameters.

The committee is striving to have the animal care program ready for implementation by the end of 2004.

It is widely agreed that the best interest for all industry players is to see that all of the birds are raised in the most careful and conscientious manner. Programs like the Code of Practice and the auditable animal care program provide the industry with the tools it needs to standardize the care and handling of our animals and to promote our industry as an international leader.

E-CHICKEN

CFC has prided itself in being a leader in the provision of information to farmers, industry partners and consumers, as well as the provision of a strong, overall capacity in market information.

While technology constantly evolves, one constant is the need to build a culture of fact-based information and decision making that focuses on performance measurements.

Tech News

1985 – CFC buys its first 3 computers – and operates them on a local area network with 36 megabytes of memory

1987 – CFC's computerized finance and accounting systems are activated

2003 – CFC uses 24 computers – which operate on a server with over 52,000 megabytes of memory

Recently, as the Canadian chicken industry began experiencing its greatest level of connectivity, CFC staff identified an opportunity to significantly grow its capacity to serve its stakeholders.

By building on what we had, CFC recognized that it has the potential to become a very powerful resource to both the industry and its players. By offering a vast array of important services, we can make ourselves a key source through which information about our industry flows.

From cdn-chicken.com to chicken.ca – Evolution of a web presence

1997 – CFC establishes its presence on the internet by launching its first website at www.cdn-chicken.com.

1999 – CFC successfully bids on the more accessible web address of www.chicken.ca and added more consumer-based information.

2002 – chicken.ca gets a fact lift added more public information and made the site more accessible and easier to navigate.

On-line Business Initiative

The On-line Business Initiative (OBI) is the result of several years of investigation and consultation with partners from all aspects of the chicken industry.

In May 2003, CFC staff embarked into the preliminary portion of this challenging project.

Early in the process, the OBI team committed to pursuing the following objectives:

1. Design and build a system that allows CFC to become the number one place to which all stakeholders come for any information about the chicken industry;

2. Give CFC staff the tools to accomplish their work more efficiently;

3. Create a user-friendly environment assuring that the system is used by all participants correctly and completely;

4. Provide a scalable application that can be maintained and enhanced by CFC staff, especially with respect to web content and database management;

5. Complete the project on time and within budget.

Next, a detailed needs analysis was performed to precisely define the functional and technical requirements associated to such an ambitious project.

At the end of this exercise, CFC had a complete understanding of the features the chicken industry would most value if CFC was to make a web based information technology system available to them.

Subsequently, priorities needed to be established. Not all features could be implemented at the same time and only the most valuable suggestions would be pursued.

In order to define priorities, CFC staff made use of the Strategic Plan approved in 2003 by the Board of Directors of CFC. Also, it was becoming clear that the new 2004-2008 Strategic Plan would provide an ideal environment in which the OBI could thrive.

Priority was given to the features directly supporting the activities judged crucial by CFC's board of directors. This led to the creation of a multi-phased strategy with timely benchmarks for the efficient and intelligent implementation of the project.

In fact, the first phase of this project will lay the foundations of the OBI.

Phase 1 – Infrastructure & Basic Content

Throughout the execution of this project, CFC wishes to secure its role as an industry leader and enhance its organizational capacity, by developing an on-line environment in which information is our commodity – it is provided, gathered, exchanged and analyzed for the benefit of the entire industry and its stakeholders.

To accomplish this goal, CFC is building an information management system centralizing the best information available about all aspects of our industry and making it available to our partners through a new private portal.

In addition, the OBI team conducted an analysis of existing business processes and proceeded to re-engineer some of them in order to improve the way information is managed at CFC.

Adopting a new, centralized data management approach and putting in place better business practices will permit CFC to streamline repetitive processes and automate time-consuming activities.

Such gains in efficiency will allow CFC to better serve its members.

Reaching our customers

CFC's role as an information leader is not limited to the chicken industry but extends to our customers and to the general public.

In view of that, CFC recognizes the importance of the internet as a powerful communication tool.

As part of the work performed in the first phase of the OBI, our current public website will be replaced by a more dynamic and interactive site maintained by CFC staff and fulfilling the following functions:

1. Promote CFC to the public;
2. Promote chicken to the public;
3. Manage public perception about the industry;
4. Inform the public on key issues;
5. Provide access to CFC's on-line publications.

At the end of phase 1, CFC will capitalize on an information technology infrastructure that supports new business practices and takes advantage of new channels so that it can communicate with both partners and with the general public.

Implementation of phase 1 is scheduled to start in January 2004 and be completed in June 2004.

Future Phases

As our industry grows and faces new challenges, CFC's information technology infrastructure will adapt and expand as required.

More advanced features will be added to assist our staff in delivering additional services to our stakeholders.

In the years to come, areas such as food safety, promotion and education, as well as market indicators analysis will likely necessitate to be supported by a solid technological structure.

The OBI team has developed this initiative to enshrine CFC's values of high performance based on both process and results. In other words, we take pride in how things get done and how we achieve our goals. This pride allows us to respond to the challenges of change and to successfully seize such opportunities to further the success of our stakeholders.

AROUND THE WORLD & AT HOME

Closely Monitoring the Trading Environment since 1978

Since its inception, Chicken Farmers of Canada has devoted considerable effort to ensuring that the international trade interests of Canada's chicken farmers are fully represented.

With the creation of a national supply management system for chicken in 1979, the federal government established a key pillar by implementing import controls on chicken under Article XI of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). This article allowed GATT members to invoke quantitative restrictions when they limited the production of that product.

Over the years, as Canada and the U.S. began their Free Trade Agreement talks, CFC stepped up its monitoring and consultations within this issue, as well as with the developments within the Uruguay Round talks of the GATT.

Things heated up in 1986 with the commencement of negotiations with the U.S. and the beginning of the Uruguay Round. These two negotiations illustrated a shift in world trade policies where the free trade agenda was often described as a panacea to solve problems encountered on world markets. Therefore, it was essential for CFC to closely monitor trade issues and keep policy makers informed about supply management and its role in providing stable economic conditions for Canada's dairy, poultry and egg industries.

CFC continues to be very active on the trade and policy front and needs to maintain a close monitoring of WTO trade negotiations, as well as to keep promoting the essential tools to operate an effective supply management system. This will ensure the maintenance of a strong Canadian chicken industry throughout the country.

NAFTA

The Canadian-U.S. Trade Agreement (CUSTA) was implemented on January 1st, 1989. This resulted in the maintenance of a quantitative limit on our chicken imports. The limit for imports from the U.S. was increased from 6.3% to 7.5% of Canada's previous year's production. This was done to accommodate Canadian manufacturers of chicken products not subject to import controls. Tariffs applying to the permitted level of imports were phased out over ten years starting in 1989.

The North America Free Trade Agreement (NAFTA) negotiations, which were built on CUSTA, came into force on January 1st, 1994. The agreement contained an ambitious schedule for the elimination of most tariffs and reduction of non-trade barriers, as well as comprehensive provisions on the conduct of business in the free trade area.

On January 1st, 1998, all tariffs on goods of Canadian and U.S. origin were eliminated, with the exception of a limited number of over-quota tariffs associated with some agricultural products, namely dairy, poultry and egg products. This was essential to maintain a well-functioning supply managed Canadian chicken industry.

Canada's negotiators also worked hard to maintain the stability of the supply managed industries within the context of free trade agreements with Chile, Costa Rica, Israel and Singapore. Their successful exemption of tariff rate quotas and the continuation of supply management are a testament to the benefits provided by CFC and the other supply managed industries and its recognition by the fed-

eral government over the years – across different governments and political parties. These bilateral agreements highlight the maintenance of the diversity of the Canadian agricultural policies and the achievement of various results for various industries' realities.

The Uruguay Round

In 1994, after eight long years of negotiations, the Uruguay Round of the GATT was ratified. CFC had worked closely with the other supply-managed sectors to promote a clarified GATT Article XI.

In the end, Canada was unsuccessful as quantitative import controls were replaced by Tariff Rate Quotas (TRQs), which were to have an equivalent effect as their precursors.

Along the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC), CFC worked with the federal government to develop new tariffs for chicken and chicken products. These over-quota tariffs applying to imports above the minimum access level ranged from 280% for whole birds to 292% for boneless chicken. By 2000, these were reduced to 238% and 249% respectively.

The other significant outcome of the Uruguay Round was the decision of 123 GATT member countries to establish the World Trade Organization (WTO) to replace the GATT on January 1, 1995.

NAFTA Dispute Settlement Panel

The transition to the new TRQ structure was not smooth. In July, 1995, the United States launched a formal challenge to Canada's right to apply new over-quota tariffs to American poultry and dairy products. The U.S. argued that these contravened Canada's commitments under NAFTA.

CFC believed that the matter had been settled at the conclusion of the Uruguay Round, where a trade agreement to replace import quotas with tariffs was ratified by all the GATT's member countries, including the U.S. It was becoming clear that U.S. wanted more access to Canada's market.

The Americans maintained that under its NAFTA obligations, Canada was required to reduce all tariffs between the two countries to zero by 1998 and that it was prohibited from introducing any new ones.

On the other hand, the Canadian government has consistently and publicly maintained that the tariffication of poultry and dairy products is completely in keeping with Canada's international trading obligations under both the NAFTA and the WTO.

With determination, resilience and foresight, Canada won the dispute. The five panellists, including two Americans, ruled unanimously in our favour.

WTO Negotiations Continue

At the third WTO Ministerial Conference held in Singapore in December 1996, the objective was to ensure that members clearly understood the agreed regulations from the Uruguay Round and identified their needs before entering the next mandated round of negotiations to be launched in 1999.

The fourth WTO Ministerial in Seattle in 1999 collapsed due to the concerns of developing countries regarding the Uruguay Round results. As a result, WTO members gathered again in Doha, Qatar, in November, 2001 to define a new agenda for future negotiations.

CFC worked diligently with industry stakeholders to make sure that our trade objectives were well understood by our government.

CFC, along with its partners in the four other supply managed commodities (representing the dairy, poultry and egg industries), works to ensure the long-term viability of supply management in Canada. This partnership, commonly referred to as the SM-5, continues to work closely together on matters of trade.

CFC also works with many partners in the Canadian agri-food industries to demonstrate that Canada's position on market access benefits importers and exporters alike. CFC and the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC) made a joint presentation before the House of Commons' Standing Committee on Agriculture and Agri-Food on October 30th. Such collaboration is an example of the strengths of CFC's partnerships.

In its partnership with other members of the SM-5, the supply-managed industries produced a market access analysis that underlined the benefits of providing a clean 5% market access for different commodities in various countries. This continues to be a top priority for supply management.

The International Farm Leaders Coalition

CFC and the SM-5 work with like-minded international farm groups, both to build a stronger international farmer voice and to provide those farm groups with the necessary tools to strengthen their agriculture industries and secure a fair return for producers.

On October 2002, in Geneva, Switzerland, a joint declaration for fair and equitable agricultural trade rules was presented to the WTO. The declaration is currently endorsed by national farm organizations from 37 countries in Africa, Europe, and South and North Americas.

The declaration holds that the WTO must provide countries with the flexibility required to allow the co-existence of various models while addressing the inequities of the Uruguay Round.

Cancun Ministerial Meeting

The 5th WTO ministerial conference was held in Cancun in September 2003. Challenges in the trade discussions were inevitable. Before and during the meeting, a movement was afoot to reduce all tariffs and increase market access commitments. If permitted this could significantly threaten the Canadian supply management system. The meeting ended abruptly, with discussions collapsing on several fronts.

After the collapse of the ministerial meeting in Cancun, it became evident to SM-5 members that meetings with government trade representatives from selected countries – either developed or developing – were necessary in order to better promote Canadian proposals, particularly on market access.

As a result, the SM-5 initiated technical trade missions to be conducted throughout November 2003. Key countries from the 3 major negotiating blocks that dominated in Cancun, including the G-20 (an informal forum made up of developing countries from around the world), the EU and the U.S. were flagged as necessary audiences.

These meetings were designed to present and promote innovative ideas on issues surrounding domestic support and market access and to have meaningful discussion with the selected countries on these issues. In addition, it was hoped that the trade missions would assist Canada in gaining a better understanding and insight into the selected countries' objectives.

Along with industry partners like the Canadian Federation of Agriculture, the SM-5 remains focused on building a more unified Canadian agriculture position. This builds understanding of the impact of trade rules on industry, and provides both credibility and strength to the negotiators by demonstrating that the industry fully supports the Canadian position.

POLICY

TRQ Administration and Allocation

At the time import controls were introduced for chicken (1978), the U.S. and Canada agreed on a

list of products be excluded from these controls — the so-called "non-ICL products".

Until 1995, only the products set out in this list were permitted to enter Canada without import permits. With the signing of the Canada-U.S. Free Trade Agreement, this list of products was formalized under Annex 706, defining what is considered a chicken product and listing what products are excluded from import control.

As a result of the Uruguay Round, a decision was made to apply a formula to define products to be exempt from import controls. The new method was the introduction of the "Specially Defined Mixture Rule", also known as the "13% Rule", which undermined the development of our industry by eroding of the Tariff Rate Quota (TRQ).

In 2002, after several years of impressive growth in the Canadian manufacturing of non-ICL products, industry members agreed that a solution had to be found to limit the erosion of the Canadian TRQ by products that are often direct substitutes to regular fresh chicken products.

As a result, a working group of industry stakeholders was formed and met several times with government officials to discuss the modification of the current 13% rule, to ensure that products defined as non-chicken are not direct substitutes and competitors for chicken products. The Government has considered the working group's recommendation and is currently contemplating changes for products made up of trim meat.

This growing pressure on the TRQ has also led to difficult allocation decisions by the Department of Foreign Affairs and International Trade, which has issued special supplementary imports above Canada's access level of 7.5%.

Market Development Policy

In 1995, CFC worked alongside the rest of the industry to develop a new Market Development Policy to facilitate planned production. It was integral that the policy balance the needs of processors with the need to preserve the integrity of the supply management system. It was a difficult challenge to meet.

CFC Directors unanimously approved the new Market Development Policy, implemented in 1997. It was product of close cooperation with CPEPC, other industry stakeholders, as well as the federal government. In 2002, as a way to reduce the pressure in the allocation of the TRQ, the policy was broadened to include the supply of dark meat to eligible Canadian manufacturers of non-ICL products.

In July 2003, CFC decided to reduce its co-efficient for leg quarters under the Market Development Policy, starting in 2004. Its rationale for this decision was that the reduced co-efficient would better represent the reality of yields in today's market, compared to 1997 when the Policy began and would maintain a comparable output to the one obtained in 1997.

Unsatisfied with the new coefficient for leg quarter, CPEPC appealed the decision to the National Farms Products Council. At Council's request, CFC and CPEPC met but were unable to resolve the issue. The implementation of the change has been delayed by CFC Board of Directors and is now scheduled for Period A-61 (September 19-November 13). CFC has also decided to re-evaluate the issue and to hear all stakeholders' views at a Market Development Committee meeting, to be held in February 2004.

Council has scheduled a hearing for March 9, 2004, based on a complaint filed by the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC), regarding Chicken Farmers of Canada's (CFC) decision to reduce the co-efficient for leg quarters under its Market Development Policy.

A Step From the Hill

Relations and Influences

Government Relations (GR) is an area of great significance for CFC. Our GR program is designed to meet the challenges presented by changes in government, legislation and policies. It is an integral mechanism by which we keep the chicken industry in the minds of those who directly affect both legislation and our supply management system.

CFC's Government Relations Program exists to proactively enhance the policy environment for the Canadian Chicken Industry:

By working with government to develop sound policies for Canadian Chicken Farmers;

By enhancing policy-makers' attitudes towards the Canadian chicken industry;

By cooperating with agricultural partners on initiatives that are of mutual benefit; and;

By providing farmers with tools to effectively and personally lobby for their collective best interests.

Government Relations in 2003 – A Year of Activity

While the main focus of the GR program remains trade and policy, the last few years have seen the rapid development of new issues and concerns requiring significant GR attention, such as parliamentary legislation, House of Commons and Senate committee appearances, and departmental policy.

Bill C-10B

The revisions to the animal cruelty section of the Criminal Code were re-introduced in 2002, under the auspices of Bill C-10B.

This Bill was an improvement over its predecessor, Bill C-15B, but it still did not reinstate the legal defences critical to farmers that had been previously included in the Criminal Code.

As the Bill moved through the parliamentary process, the Poultry Welfare Coalition (PWC), comprised of the four feather agencies, made a presentation to the Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, detailing why the bill should be amended to include these critical defences.

The committee ultimately proposed favourable amendments that were later rejected by the House of Commons.

Negotiations between the two Houses of Parliament were on-going when Parliament was prorogued in mid-November, leaving the Bill to die before agreement was reached.

Agriculture Policy Framework – Planning the Path Ahead

Agriculture and Agri-food Canada continued its consultations on the Agriculture Policy Framework, a new vision for Canadian agriculture.

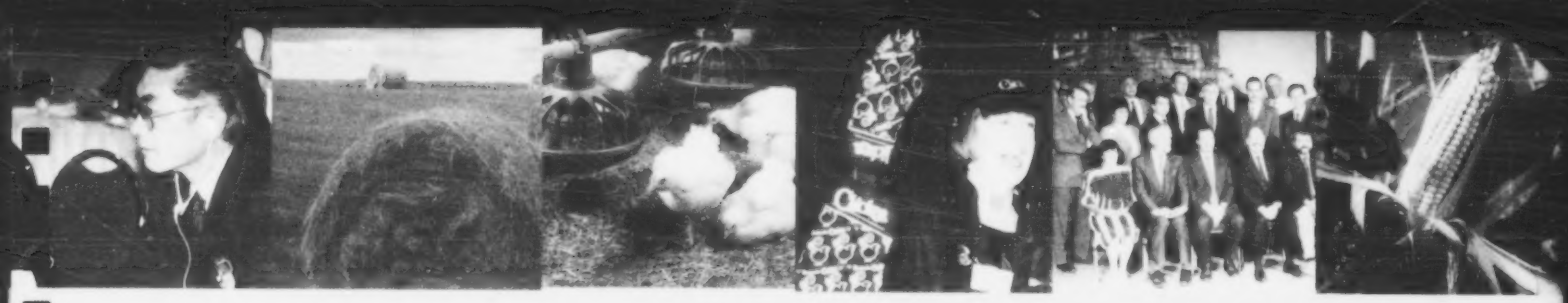

The Five Pillars of the Agriculture Policy Framework

- *Business Risk Management*
- *Food Safety and Quality*
- *Environment*
- *Renewal*
- *Science and Innovation*

Business Risk Management was one of the top priorities this year, as the government re-designed the Net Income Stabilization Account (NISA), a significant portion of Canada's safety net structure.

CFC quickly became involved in the process when it was revealed that the government was now designing the Canadian Agricultural Income Stabilization Program (CAISP) to include supply-managed farmers, who previously, had no access to any safety net programming. In conjunction with this, CFC is currently assessing the feasibility of making production insurance available to its farmers.

While Business Risk Management was the main focus this year, progress continued within the other pillars, particularly Food Safety and Quality and the Environment. National commodity organizations worked to merge existing and newly-developed programs with the objectives of the APF.

Another key aspect of the APF was the negotiation of the Implementation Agreements, which are the contracts pertaining to how the costs of APF programs will be shared and implemented. The federal government negotiated with provincial governments throughout the year to achieve consensus on Implementation Agreements.

While these negotiations took place, CFC successfully obtained stronger language pertaining to supply management in all of the Implementation Agreements, as well as a commitment to the three pillars of supply management: import controls, producer pricing and producer production discipline.

Government Relations and Trade

Throughout 2003, CFC, along with other the 4 supply-managed industries (dairy, eggs, broiler hatching eggs and turkey – referred to as the SM-5), has used every opportunity to increase the profile of trade.

The SM-5 held a successful trade seminar for farmers and provincial board managers in the spring of 2003. In addition, a joint Liberal Feather Caucus/Rural Caucus event was held for MPs and Senators to discuss the potential impact of the WTO negotiations on Canadian supply-managed farmer.

On October 30th, CFC continued its work with federal MPs when CFC, along with the Canadian Poultry and Egg Processors' Council, delivered a presentation on the WTO to the House of Commons Agriculture Committee. There, we took the opportunity to present a study that supports both the market access position of the SM-5 and the Canadian government.

Over the last half of 2003, the SM-5 communications committee focused entirely on developing trade information kits for elected politicians at both the national and provincial level.

Since the formalization of CFC's GR program many initiatives have been undertaken to ensure the interests of farmers are represented at the political level and that farmers have the tools to advocate on their own behalf.

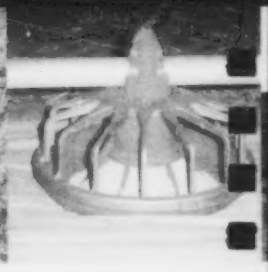

CFC Government Relations Highlights

1996

CFC launches the Chicken Information Network, a two-fold outreach program, aimed at increasing government awareness of our industry:

- *Liberal Chicken Caucus, comprised of MPs and Senators with a chicken farmers or processors in their riding, is brought together to discuss matters pertinent to the growth of the Canadian chicken industry.*
- *The Constituency Captain Program, comprised of key farmers taking responsibility within their ridings to liaise with fellow farmers and industry partners in coordinating any local effort to contact and updating their MPs on industry developments.*

1998

CFC partners with the three other feather agencies to change the Liberal Chicken Caucus to the Liberal Feather Caucus and the Constituency Captain Program was expanded to include the representation of each type of poultry farmer.

2000

CFC sends an information and activity kit to Constituency Captains for advocacy work during the 2000 federal election.

2001

CFC presents to the Prime Minister's Task Force on Future Opportunities in Farming.

2002

CFC begins full participation in the consultation process for the development of Agriculture and Agri-food Canada's new Agriculture Policy Framework.

GETTING THE WORD OUT

In 2003, Chicken Farmers of Canada sought to meet the needs and expectations of its stakeholders and to take steps to enhance the already-positive consumer attitudes towards our product.

A year earlier, CFC created a Contingency Management plan that helped it serve as a central source through which information about important issues flowed from and to industry stakeholders, the media and the general public. Messages were developed, based on factual, confirmed information. Strategies were designed to best deal with both internal and external communications issues.

CFC built on this plan in 2003 and became a leader in information provision, information exchange and information analysis, particularly on public issues surrounding animal care, foreign disease outbreaks, supply management, chicken production and international trade.

25th Anniversary

Chicken Farmers of Canada celebrated its 25th Anniversary celebrations by hosting the CFC annual summer meeting, which is usually held outside Ottawa. The celebration was brought to the nation's capital right in the middle of CFC's Canada Day festivities.

The week was filled with activities, as over 300 registrants enjoyed the national capital at its most beautiful time of year.

A large reception was held as a moving tribute to the history of CFC. Seven of the past 11 CFC chairmen were in attendance as CFC's guests and each was thanked for the leadership and guidance he provided to Canada's chicken industry.

Farmers also got a little present as CFC and the provincial boards joined forces to assemble recipes that show off a little bit of Canada's regional cultures. The 44 recipe cookbook was sent early in 2004 and has so far received rave reviews. This gift is in commemoration of the past 25 years that Canada's chicken farmers have been raising chicken from coast to coast!

Other celebratory events occurred throughout the year – as CFC enjoyed the congratulations of parliamentarians, diplomats and other agriculture partners.

Canada Day

July 1st marked CFC's 11th year as sponsors of Canada Day in Ottawa. Once again, over 8,000 people enjoyed the year's featured barbeque sandwich. Part of the proceeds from the sale of each sandwich or salad went to the Boys and Girls Clubs of Canada.

A special 25th Anniversary celebration reception was held that night, with over 600 people attending from across the realms of Canadian agriculture.

GETTING THE WORD OUT

In 2003, Chicken Farmers of Canada sought to meet the needs and expectations of its stakeholders and to take steps to enhance the already-positive consumer attitudes towards our product.

A year earlier, CFC created a Contingency Management plan that helped it serve as a central source through which information about important issues flowed from and to industry stakeholders, the media and the general public. Messages were developed, based on factual, confirmed information. Strategies were designed to best deal with both internal and external communications issues.

CFC built on this plan in 2003 and became a leader in information provision, information exchange and information analysis, particularly on public issues surrounding animal care, foreign disease outbreaks, supply management, chicken production and international trade.

25th Anniversary

Chicken Farmers of Canada celebrated its 25th Anniversary celebrations by hosting the CFC annual summer meeting, which is usually held outside Ottawa. The celebration was brought to the nation's capital right in the middle of CFC's Canada Day festivities.

The week was filled with activities, as over 300 registrants enjoyed the national capital at its most beautiful time of year.

A large reception was held as a moving tribute to the history of CFC. Seven of the past 11 CFC chairmen were in attendance as CFC's guests and each was thanked for the leadership and guidance he provided to Canada's chicken industry.

Farmers also got a little present as CFC and the provincial boards joined forces to assemble recipes that show off a little bit of Canada's regional cultures. The 44 recipe cookbook was sent early in 2004 and has so far received rave reviews. This gift is in commemoration of the past 25 years that Canada's chicken farmers have been raising chicken from coast to coast!

Other celebratory events occurred throughout the year – as CFC enjoyed the congratulations of parliamentarians, diplomats and other agriculture partners.

Canada Day

July 1st marked CFC's 11th year as sponsors of Canada Day in Ottawa. Once again, over 8,000 people enjoyed the year's featured barbeque sandwich. Part of the proceeds from the sale of each sandwich or salad went to the Boys and Girls Clubs of Canada.

A special 25th Anniversary celebration reception was held that night, with over 600 people attending from across the realms of Canadian agriculture.

Promotion/Education Campaign

CFC received a mandate from the Board of Directors in 2001 to create a three-year Promotion/Education Campaign designed to attack misinformation, provide information and target specific audiences.

The intention of Year One was to create national tools aimed at dispelling myths about how chickens are raised and addressing topical issues, such as hormones, steroids and other husbandry issues.

In 2003, or Year Two, the mission expanded to include the building of enhanced tools and education resources, school kits, videos and a large online component to act as a companion to many of these materials.

CFC created an information video for adults to dispel myths about how chickens are raised and address topical issues such as antibiotics. This 10-minute profile and a 60-second vignette aired on Health TV across the Global Television Network and a Quebec based broadcaster, plus additional airings on specialty channels. The profiles and vignettes are also available to CFC on video for use at conferences, website, etc.

Recognizing that a major target was Canada's next generation of consumers, CFC created an educational resource for grades 2-5, in which chicken husbandry practices are the theme for the education of science, math, language, etc. The program fits within every curriculum outline in Canada.

The program is called "Chicken: A Class Act" and includes a workbook, outlining special lesson plans and activities, a colourful classroom poster and a high quality video, featuring extensive farm footage and information about the chicken industry – geared for younger audiences.

Building on the momentum, CFC designed and created a "Chicken: A Class Act" companion web site in which students, consumers, youth and educators can access the information and many of the activities included within the kit. This is for both students who want to do the projects online and for people who log on with no educational requirement, but who want to access the information and activities. The web site will be officially launched in March 2004.

These materials were distributed to schools and stakeholders across the country. Other, easily accessible information was also created for new target audiences such as media, government, educators, special interest groups and the general public.

Benchmarks in Chicken Promotion

1983 – CFC Promotions Committee is formed – several years later, it is merged with the Market Development Committee.

1984 – CFC launches national promotion campaigns over the next ten years:

1984 – Check Out Chicken

1986 – Chicken: It's As Good As You Think It Is

1987 – Lean Towards Chicken

1989 – Easy Does it with Chicken

1990 – Show Us Your Style

1993 – I'm Pickin' Chicken

1994 – Easy Pickins' with Chicken

1992 – CFC conducts its first qualitative research study on consumer thoughts towards chicken.

1992 – CFC becomes a national sponsor of Canada Day in Ottawa and on CBC Television – it maintains this status to the present.

1995 – CFC's first official Usage and Attitudes survey is conducted, with a focus on winter and summer eating habits as well as a detailed look at out-of-home eating patterns.

1995/96 – CFC completes a nutrient analysis of chicken – then works to promote the nutrient information to health professionals and food writers.

1996/97 – CFC's promotion initiatives change towards a focus on research and education, rather than directly promoting chicken.

1997 – CFC's information from its nutrient analysis is incorporated into Health Canada's Canadian Nutrient File.

1999 – CFC's second Usage and Attitude Survey is conducted.

1999 – CFC conducts a full study on chicken cooking and thawing times. Surprisingly, the research shows that a lower internal temperature is required in cooked chicken than had been originally recommended.

2001 – CFC's third Usage and Attitude Survey is conducted, showing that chicken is the number one meat choice for Canadians.

2002 – CFC launches is its three-year Promotion/Education Campaign by changing the promotion focus to educating consumers and dispelling myths about Canadian chicken. The need to appeal to the next generation of chicken consumers is also identified.

2002 – CFC creates an education program targeted at grades 2 to 5 and provides a framework to teach reading, writing, math, science and computer studies, using a chicken-related framework.

2002 – CFC appears at and sponsors the Dieticians of Canada annual conference in St. John, New Brunswick. This provides an opportunity to dispel myths and to distribute information to a key audience.

2002 – CFC investigates the feasibility and implications of creating an identifiable mark for chicken in Canada.

2003 – CFC sponsors and presents at the Agriculture in the Classroom meetings and events across Canada.

2003 – CFC appears at and sponsors the Dieticians of Canada annual conference in Calgary.

2003 – CFC creates an on-line environment as a companion tool for the school kit.

2003 – CFC creates a grassroots Education Ambassador Program to provide farmers with the tools necessary for them to confidently speak to elementary school children, older students and community groups.

Our Most Valuable Resources

Over the last quarter century, the Canadian chicken industry has grown to unprecedented heights, with a multi-faceted approach to its development. Chicken Farmers of Canada's staff component has grown to reflect those many facets and consists of a highly-skilled group of individuals who stand up for the industry and for the system under which it operates.

By many standards, CFC is considered unique, in that it has had many long-serving members of its family over the last quarter century, allowing expertise and skill levels among our staff to grow and develop as the organization does the same.

Our many thanks and thoughts are extended to over 70 people who have blessed CFC with their skills, their creativity and their commitment over these past 25 years.

Judith Adamyk
Charles Akande
Eric Andriamanjay
Joseph Anton
Rita Ayotte
Nicole Beauchamp
Chantal Bédard
Sonia Bernier
Lisa Bishop
Vincent Bosquet
Erik Bourdon
Pierre Bourgoyne
Marty Brett
Giuseppe Caminiti
John Campbell
Nancy Chagnon
Albert Chambers
Renée Champigny
Paulette Charbonneau
Mike Conea
Nelson Coyle
Roger Cramm
Sharon Crosgrey
Cynthia Currie
Denis Desrosiers
Deborah Dobson
Thérèse Donelle
Paula Doucette
Mike Dungate
Debra Ferderber
Françoise Fournier
Patsy Gagné
Kim Garamvolgyi
Jennifer Gardner
Shamira Gillani
Monique Dorais Girard
Paul Guillotte
Mélanie Guitard
Errol Halkai
Julie Ilianu
Susan Jones
Yves Labbé
Chantal Lafontaine
Michel Lalande
Michael Laliberté
Tina Lalonde
Romeo Leblanc
Steve Leech
Anie Legault
Viviane Logan
Bernadette Mansfield
Juliet Marvin
Josephine McLorn
Mégane Medgueb
Marie Murphy
Johanne Neeteson
Lou Niantié
Janet Noseworthy
Gilles Pilon
Serge Poirier
Natalie Prud'Homme
Gisèle Romain
Morton Roodman
Yves Ruel
Jan Rus
Dale Sabourin
Erin Scullion
Yvon Séguin
Barbara Shenstone
Elaine Sigler
Krista Smyth
Garth Sundeen
Gerry Thériault
Raymond Tisi
Nathalie Trépanier
Rob Troy
Lise Turner
Stéphanie Turple
Pierre Viau

CFC's Addresses Over 25 Years

1. *44 Peel Centre Drive, Suite 400, Brampton, Ontario* **(From 1979-1984)**
2. *160 Rideau Street, Suite 200, Ottawa, Ontario* **(From 1984-1990)**
3. *377 Dalhousie, Suite 300, Ottawa, Ontario* **(From 1990-2000)**
4. *350 Sparks Street, Suite 1007, Ottawa, Ontario* **(From 2000-present)**

2003 – Changes Keep Coming

Recently, an office expansion was accomplished to accommodate the growing staff complement, adding extra workstations, a new boardroom and an interpretation booth.

In 2003, CFC hired an Animal Care Coordinator to work with the Animal Care Committee to develop an auditable animal care program. This was not part of our original human resource plan for 2003, but was deemed an important and urgent need.

As well, one of the two vacancies supporting the On-Line Business Initiative will be hired early in the New Year.

Board Needs

CFC is committed to ensuring that the members of the Board of Directors have the tools they need in order to be as effective as possible in executing their responsibilities to CFC. As a result, CFC conducts the training required to assist with this task. This may include media training, orientation seminars, trade seminars, etc.

In 2003, an Orientation Seminar was held in early spring, bringing new Directors and Alternates together with those who had worked with the Board for some time.

The intention of this was for members to review their roles and responsibilities as participants within the Board of Directors, as well as to give them a sense of the roles and responsibilities of the CFC staff.

Each participant at the seminar was provided with a copy of the CFC Orientation Manual for reference and retention. The manual, which has been a useful tool for directors for many years, had undergone a substantial updating and overhaul.

In our efforts to continue to provide information for our Directors, the manual will now be updated twice yearly and the Orientation Seminar will be a yearly CFC activity.

In addition, a Policy Manual, outlining the practices and policies of the organizations will be provided to the Directors and Alternates at the beginning of 2004. This will also form part of their orientation.

CFC Board of Directors

David Fuller

Chairman
Nova Scotia

John Slot

1st Vice-Chairman
Ontario

Martin Dufresne

2nd Vice-Chairman
Quebec

Remi Cyr

Executive Member
Alberta

Ron teStroete

Nova Scotia

Michel Maurer

British Columbia

Eugene Zagrodney

Saskatchewan

Waldie Klassen

Manitoba

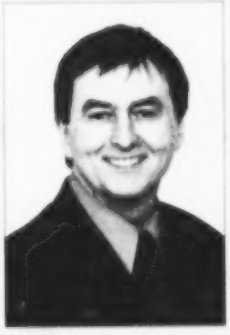

David Mackenzie

Prince Edward Island

Yvon Cyr

New Brunswick

Martin Howlett

Newfoundland

Eric Anderson

Canadian Restaurant and
Foodservices Association

Luc Gagnon

Canadian Poultry and
Egg Processors Council

Ross MacLeod

Further Poultry Processors
Association of Canada

Tony Tavares

Canadian Poultry and
Egg Processors Council

CFC Staff

Executive: Mike Dungate: *General Manager*, Juliet Marvin: *Executive Assistant*, Janet Noseworthy: *Government Relations Officer (standing)*

Administration: (l. to r.) Paula J. Doucette: *Manager of Administration and Human Resources*, Julie Ilianu: *Administration Services*, Stephanie Turple: *Meeting Coordinator*, Paulette Charbonneau: *Administration Coordinator*

Finance: (l. to r.) Yvon Séguin: *Manager of Finance*, Kim Garamvolgyi: *Bookkeeper*, Michael Laliberté: *Monitoring & Enforcement Officer*

Communications: (l. to r.) Johanne Neeteson: *Project Coordinator*, Marty Brett: *Communication Officer*, Marie Murphy: *Communication Coordinator*, Lisa Bishop: *Manager of Communication*

Production: (l. to r.) Erik Bourdon: *Statistician*, Steve Leech B.Sc. (Agr.), M.Sc.: *Food Safety Officer*, Jennifer M. Gardner B.Sc. (Agr.), M.Sc.: *Animal Care Coordinator*, Jan Rus: *Manager of Production and Food Safety*

Policy: (l. to r.) Yves Ruel: *Manager of Trade and Policy*, Charles Akande: *Policy Analyst*, Hired in 2004 – Mihai Lupescu: *Policy Analyst*

CFC Committees 2003

Executive:

Chair: David Fuller (Nova Scotia)
1st Vice-chair: John Slot (Ontario)
2nd Vice-chair: Martin Dufresne (Quebec)
Executive Member: Remi Cyr (Alberta)

Finance Committee:

Chair: David Mackenzie (Prince Edward Island)
Yvon Cyr (New Brunswick)
Waldie Klassen (Manitoba)

Food Safety Committee:

Chair: Waldie Klassen (Manitoba)
Ron teStroete (Nova Scotia)
Murray Booy (Ontario alternate)
Luc Gagnon (Canadian Poultry and Egg Processors Council)
Yves Campeau (Quebec alternate)

Animal Care Committee:

Chair: David Hyink (Alternate Alberta)
Murray Booy (Alternate Ontario)
Jean-Paul Ouellet (Alternate New Brunswick)

Market Development Committee:

Chair: John Slot (Ontario)
Remi Cyr (Alberta)
Martin Dufresne (Quebec)
Yvon Cyr (New Brunswick)
Tony Tavares (Canadian Poultry and Egg Processors Council)
Ross MacLeod (Further Poultry Processors Association of Canada)
Eric Anderson (Canadian Restaurant and Foodservice Association)

Canadian Poultry Research Council representative:

Waldie Klassen (Manitoba)

Canadian Federation of Agriculture representatives:

David Fuller (Nova Scotia)
John Slot (Ontario)

A Report on CFC Finances:

An Introduction

CFC follows the strictest accounting and governance guidelines when it comes to administering its budget. While most day-to-day decisions are made at an operational level, these come within a larger budget framework and follow the directions of the CFC Board of Directors.

Each year, the Board elects a three-member Finance Committee to oversee the operations. The committee meets several times a year, reviews the annual and interim budgets, reviews the quarterly financial statements and distributes all of the above to the Board.

During the annual strategic planning session that typically occurs in September, priorities and goals are set for the coming year. In November, the budget for the coming year, as prepared by staff and the finance committee, is approved by the Board.

It has been a regular Board policy to ensure the stability of CFC's finances by having a minimum of one year's operating expenses on hand. This enables CFC to have the resources necessary for proactive projects that work in the farmers' best interests.

Deloitte

Deloitte and Touche LLP
100 Queen Street
Suite 800
Ottawa, Ontario
K1P 5T8

Tel: (613) 236-2442
Fax: (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Auditors' Report

The Minister
Agriculture and Agri-Food of Canada

The National Farm Products Council

The Members
Chicken Farmers of Canada

We have audited the balance sheet of Chicken Farmers of Canada as at December 31, 2003 and the statements of operations and of changes in fund balances for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Organization's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Chicken Farmers of Canada as at December 31, 2003 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte + Touche LLP

Chartered Accountants

January 23, 2004

CHICKEN FARMERS OF CANADA

Statement of Operations

year ended December 31, 2003

	General Fund	Promotion Fund	Research Fund	25th Anniversary Fund	**2003**	2002
Revenue						
Levy and fee revenue	$ 5,569,813	$ -	$ -	$ -	**$ 5,569,813**	$ 5,605,081
Interest and other revenue	343,588	20,821	132,487	-	**496,896**	312,043
Overmarketing and market development levies	-	1,228,478	-	-	**1,228,478**	20,708
British Columbia fees and interest	-	-	-	-	**-**	712,900
	5,913,401	1,249,299	132,487	-	**7,295,187**	6,650,732
Expenses						
Amortization of capital assets	37,558	-	-	-	**37,558**	39,550
Canadian Poultry Research Council	35,036	-	-	-	**35,036**	50,565
Committees	162,435	-	-	-	**162,435**	178,213
Communication	463,222	-	-	-	**463,222**	501,589
Directors and alternates	1,128,488	-	-	-	**1,128,488**	1,059,639
Membership fees	67,494	-	-	-	**67,494**	76,390
Office	471,355	-	-	-	**471,355**	467,583
Professional fees	368,954	-	-	-	**368,954**	234,971
Promotion activities	-	19,117	-	-	**19,117**	31,088
Salaries, benefits and travel	1,685,129	-	-	-	**1,685,129**	1,472,202
Special studies	58,817	333,990	-	-	**392,807**	465,853
Trade	313,276	-	-	-	**313,276**	203,911
Translation	91,175	-	-	-	**91,175**	79,510
CFC's 25th Anniversary	-	-	-	116,993	**116,993**	-
	4,882,939	353,107	-	116,993	**5,353,039**	4,861,064
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES	$ 1,030,462	$ 896,192	$ 132,487	$ (116,993)	**$ 1,942,148**	$ 1,789,668

CHICKEN FARMERS OF CANADA

Statement of Changes in Fund Balances

year ended December 31, 2003

	General Fund	Promotion Fund	Research Fund	25th Anniversary Fund	Total 2003	Total 2002
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	**$ 7,083,042**	**$ -**	**$ 3,144,340**	**$ 178,000**	**$ 10,405,382**	$ 8,615,714
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES	**1,030,462**	**896,192**	**132,487**	**(116,993)**	**1,942,148**	1,789,668
INTERFUND TRANSFERS (Note 7)	**(612,577)**	**173,584**	**500,000**	**(61,007)**	**-**	-
BALANCE, END OF YEAR	**$ 7,500,927**	**$ 1,069,776**	**$ 3,776,827**	**$ -**	**$ 12,347,530**	$ 10,405,382

CHICKEN FARMERS OF CANADA

Balance Sheet

as at December 31, 2003

	2003	2002
CURRENT ASSETS		
Cash	$ 295,308	$ 131,785
Short-term investments (Note 3)	2,448,707	1,701,156
Accounts receivable (Note 4)	867,486	854,328
Prepaid expenses	16,943	53,364
	3,628,444	2,740,633
INVESTMENTS (Note 3)	8,875,362	8,242,459
CAPITAL ASSETS (Note 5)	236,103	102,347
	$ 12,739,909	$ 11,085,439
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 392,379	$ 680,057
COMMITMENTS (Note 6)		
FUND BALANCES		
Invested in capital assets	236,103	102,347
Internally restricted - Promotion Fund	1,069,776	-
Internally restricted - Research Fund	3,776,827	3,144,340
Internally restricted - 25th Anniversary Fund	-	178,000
Unrestricted	7,264,824	6,980,695
	12,347,530	10,405,382
	$ 12,739,909	$ 11,085,439

Approved by the Board

David Mackenzie
Finance Committee, Director

Yvon Cyr
Finance Committee, Director

CHICKEN FARMERS OF CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2003

1. ACTIVITIES OF THE ORGANIZATION

Objective of the Organization

The Chicken Farmers of Canada (CFC), incorporated pursuant to the Farm Products Agencies Act, was established to ensure the orderly marketing of chicken in Canada. CFC is exempt from income taxes under section 149(1)(e) of the Income Tax Act.

Levy and fee revenue

CFC charges levies to farmers based on chicken marketings in inter-provincial and export trade and receives fees in relation to intra-provincial trade.

2. ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and reflect application of the following policies.

Fund accounting

CFC implemented the Fund accounting method in 2003 which has no impact on comparative figures.

Resources are classified for accounting and reporting purposes into funds, that are in accordance with specific activities, or objectives. Accordingly, separate accounts are maintained for the General Fund as well as for the Promotion, Research and 25th Anniversary Funds, which are internally restricted.

The General Fund accounts for operating and administrative activities as well as all transactions related to capital assets.

The Promotion Fund reports the overmarketing and market development levies collected and expenses that relate to the promotion and marketing of chickens, as indicated in the Market Development Policy and the Monitoring and Enforcement Policy.

The Research Fund reports interest earned on resources held for research purposes and expenses for research projects related to the chicken industry in Canada.

The 25th Anniversary Fund reports expenses related to the 25th anniversary of CFC in 2003.

2. ACCOUNTING POLICIES (Continued)

Revenue recognition

CFC recognizes revenue using the deferral method of accounting.

Levies are recognized as revenue when received or receivable if amounts can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Investments

Short-term investments are carried at the lower of cost and market value. Long-term investments are carried at cost and are written down when there has been a loss of value that is other than temporary.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization of capital assets is calculated using the straight-line method over their anticipated useful lives. Terms are as follows:

Office equipment	10 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	7 years

3. INVESTMENTS

	2003		2002	
	Cost	Market Value	Cost	Market Value
Short-term investments	**$ 2,448,707**	**$ 2,451,925**	$ 1,701,156	$ 1,701,156
Government of Canada savings bonds	**7,543,268**	**7,599,815**	6,910,365	6,999,000
Farm Credit Canada notes	**1,332,094**	**1,360,604**	1,332,094	1,356,851
	8,875,362	**8,960,419**	8,242,459	8,355,851
	$ 11,324,069	**$ 11,412,344**	$ 9,943,615	$ 10,057,007

3. INVESTMENTS (Continued)

Short-term investments are comprised of a Treasury Bill and Government of Canada bonds in the amount of $1,799,520 (2002 - $1,701,156) and $649,187 (2002 - $NIL) respectively which mature over the next year.

Bonds and notes are debt obligations paying interest rates appropriate to market at their date of purchase. The bonds and notes mature at face value on a staggered basis over the next four years (2002 - five years). Interest rates for these securities range from 3.70% to 6.00% (2002 - 3.50% - 6.00%).

Determination of market values

The cost of Treasury Bills approximate fair value due to the short period to maturity. The market values of the bonds are based on published market quotations.

Investment risk

The maximum investment risk to CFC is represented by the cost of the investments. Investments in financial instruments also include the risks arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due.

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. Management believes that the concentrations described above do not represent excessive risk.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

Accounts receivable consist of levies and fees receivable from the provincial organizations, amounts due under agreements with Canadian Federation of Agriculture and accrued interest on investments.

5. CAPITAL ASSETS

	2003			2002
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Office equipment	**$ 267,128**	**$ 151,038**	**$ 116,090**	$ 90,667
Computer equipment	**138,627**	**105,368**	**33,259**	11,680
Leasehold improvements	**97,316**	**10,562**	**86,754**	-
	$ 503,071	**$ 266,968**	**$ 236,103**	$ 102,347

6. COMMITMENTS

CFC is committed under the terms of lease contracts with various expiry dates for the rental of premises and office equipment. Minimum lease payments are:

2004	**$ 135,435**
2005	**126,361**
2006	**131,047**
2007	**131,047**
2008	**131,096**
Thereafter	**198,929**
	$ 853,915

7. INTERFUND TRANSFERS

During the year, the Board of Directors approved the transfer of $500,000 (2002 - $1,060,000) from the General Fund to the Research Fund with the objective of building the Research Fund to $10,000,000. In addition to the transfer to the Research Fund, the Operating Fund transferred $173,584 to the Promotion Fund which reflects the total excess of revenue over expenses related to the overmarketing and market development levies and related promotion expenses for the period from 2000 to 2002. The Board of Directors approved the transfer of $61,007 from the 25th Anniversary Fund to the General Fund to reduce the balance to $NIL.

8. EMPLOYEE PENSION PLAN

CFC has a defined contribution pension plan providing benefits to employees. Generally, the contribution is a net percentage of the employees' annual income. The total contributions made by CFC under this plan in 2003 were $ 42,362 (2002 - $23,825).

9. STATEMENT OF CASH FLOWS

As sources and uses of cash are otherwise adequately disclosed, these statements do not include a statement of cash flows.

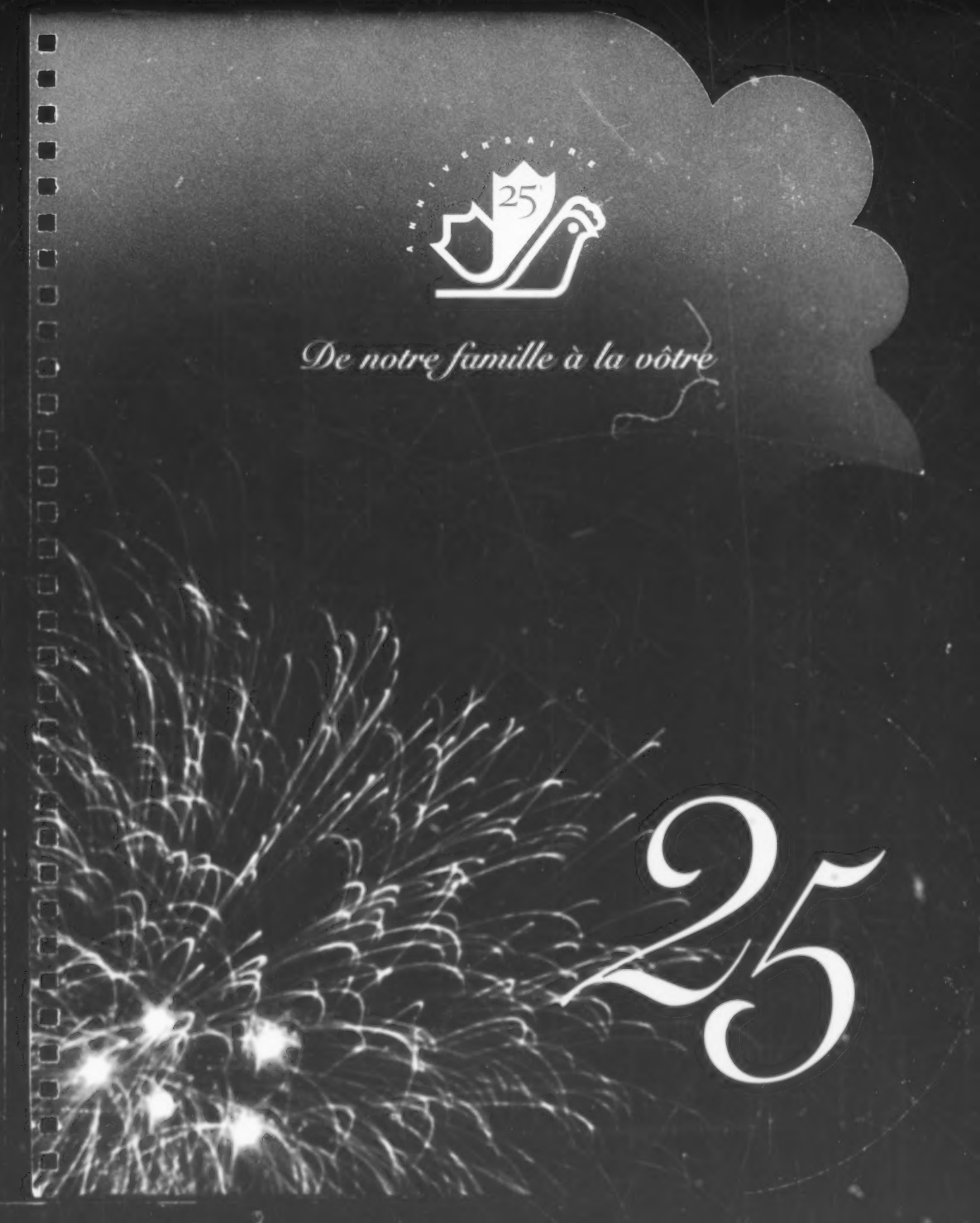
25
De notre famille à la vôtre
25

À présenter au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Robert Speller, et au Conseil national des produits agricoles

Les Producteurs de poulet du Canada

Bureau 1007
350, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8

Tél. : (613) 241-2800
Téléc. : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca
Site Web : http://www.poulet.ca

Graphisme : Ryan/Smyth Design Associates
Impression : Gilmore Printing Services

www.poulet.ca

TABLE DES MATIÈRES

Qui nous sommes 2

25 ans déjà 4

De notre famille à la vôtre 5

Des racines profondes 6

La petite histoire de notre industrie 10

Influences 14

L'avenir, ça se prépare 16

La production d'alors et d'aujourd'hui 20

Le marché canadien du poulet 22

Freins et contrepoids 29

Votre propre poulet 31

Aux petits soins 37

Faire des affaires en ligne 39

Au pays et à l'étranger 42

À deux pas de la Colline du Parlement 47

Faire passer notre message 50

Nos ressources les plus précieuses 54

Conseil d'administration des PPC 56

Rapport sur les finances 59

QUI NOUS SOMMES

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) est un organisme national, financé à part entière par les cotisations des agriculteurs qui y participent. Ces cotisations sont fixées selon la quantité de poulet que les membres mettent sur le marché.

Les PPC ont deux mandats principaux :

D'abord, ils visent à ce que leurs 2 851 membres produisent les quantités convenables de poulet frais, salubre et de la plus haute qualité pour répondre aux besoins des consommateurs. À cette fin, des producteurs, des transformateurs, des surtransformateurs et des restaurateurs de partout au pays se rencontrent tous les deux mois afin de déterminer les exigences du marché et établir les niveaux de production en conséquence. Ce genre de gestion des risques évolutifs est connu de « gestion des approvisionnements ».

Deuxièmement, nous représentons les intérêts des producteurs de poulet du Canada, et dans un sens plus large, de l'industrie canadienne du poulet. Notre responsabilité est de bien sensibiliser les décideurs du gouvernement aux opinions des producteurs de poulet du Canada, afin que ces fonctionnaires en tiennent compte dans la prise de décisions importantes relatives à l'agriculture et aux politiques commerciales.

Nous nous assurons aussi que les producteurs de poulet du Canada sont entendus sur la scène internationale.

En outre, les PPC s'occupent de diverses questions relatives à la réglementation. Nous veillons à ce que les contingents alloués soient respectés. Par exemple, nous délivrons des permis aux producteurs, aux transformateurs, aux transporteurs, aux commerçants et aux détaillants qui participent à l'exportation ou au mouvement interprovincial des poulets vivants et nous émettons des permis aux transformateurs de poulet qui produisent du poulet spécialement pour l'exportation.

Nos orientations et politiques sont établies par un conseil d'administration de 14 membres, dont des producteurs qui sont nommés chaque année par les offices provinciaux de commercialisation. Les autres administrateurs — un du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation — sont nommés par leur association nationale respective.

Notre organisme a été fondé en 1978 en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles et d'une entente entre le gouvernement fédéral, les ministres provinciaux de l'agriculture et les producteurs de poulet des provinces membres.

Nos bureaux se trouvent à Ottawa et nous employons 21 personnes. Dans nos activités, l'usage des deux langues officielles, le français et l'anglais, est de mise. ◗

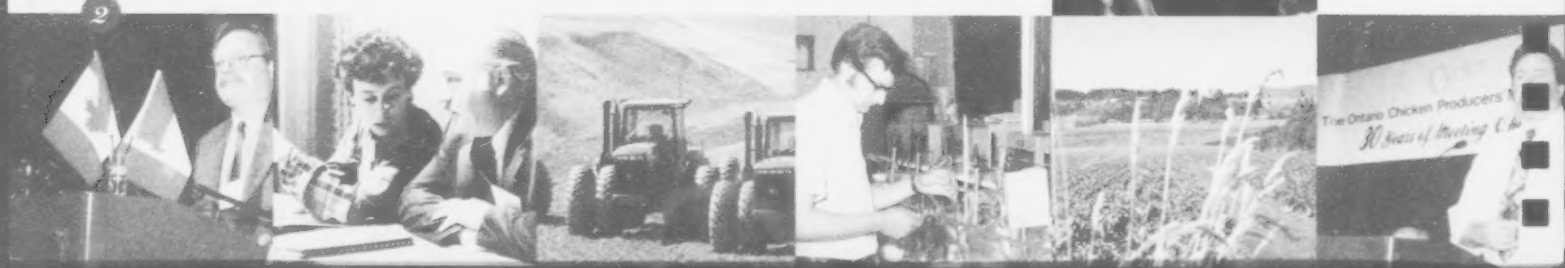

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DES PPC

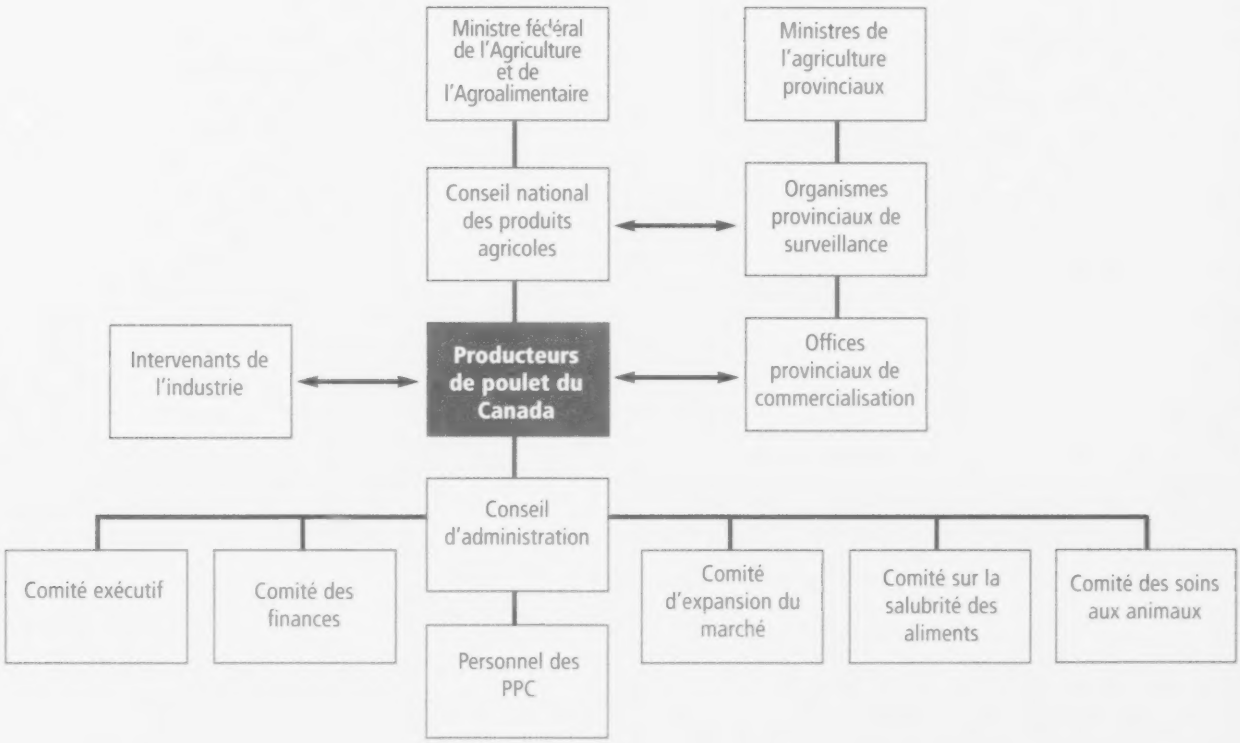

25 ANS DÉJÀ

un message du président

À l'occasion du 25e anniversaire des Producteurs de poulet du Canada, je crois qu'il importe de jeter un regard rétrospectif non seulement sur l'an 2003, mais aussi sur le quart de siècle passé.

Dans cette perspective, le rapport annuel passera en revue les activités de 2003 et l'histoire des Producteurs de poulet du Canada depuis la création de cet organisme jusqu'aux projets, programmes et plans de nos jours.

La gestion des approvisionnements qui a donné lieu à la création des PPC, a été adoptée grâce à la participation et l'engagement de nombreuses personnes et d'organismes.

Je crois fermement que le partenariat avec les offices provinciaux et chacun des intervenants de l'industrie constitue la plus grande force des PPC.

Notre Conseil d'administration a exploré toutes les possibilités et relevé tous les défis survenus au cours des vingt-cinq dernières années, et continuera à prendre les décisions qui veillent aux meilleurs intérêts de l'industrie.

Peu importe s'il s'agissait du commerce, de la croissance, de la salubrité des aliments, d'un nouveau système d'allocation ou d'un nouvel accord fédéral-provincial, l'industrie entière a collaboré avec ses partenaires gouvernementaux pour faire valoir et garder l'industrie canadienne du poulet stable et rentable.

Avant mon élection et tout au long de son existence, l'organisme des Producteurs de poulet du Canada a été dirigé par dix présidents qui ont servi l'organisme avec leur leadership stratégique, une vision claire et un grand dévouement. Je salue ces chefs prévoyants et m'estime honoré d'être parmi leurs rangs dans ce cas canadien de réussite.

Je veux remercier l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, qui, avec tout son ministère, a maintenu une politique de la porte ouverte et travaillé avec nous pour assurer le succès continu de l'industrie.

Je remercie aussi le Conseil national des produits agricoles et sa présidente, Mme Cynthia Currie, de sa direction soutenue et de son appui aux Producteurs de poulet du Canada.

Je serai toujours fier de notre organisme et de son personnel qui se dévoue d'une façon exceptionnelle. Ils nous inspirent de leur appui continu, leur loyauté et leur compassion. Je suis plus que convaincu que les PPC seront en mesure de répondre aux besoins de leurs membres pendant encore de nombreuses années.

Au nom de tous les intervenants de notre industrie, je remercie le directeur général des PPC, Mike Dungate, de son enthousiasme sans relâche et de son engagement à l'industrie canadienne du poulet.

En dernier lieu, je tiens à remercier le Conseil d'administration des PPC. Travaillant en équipe homogène, le Conseil a fait face à de nombreux dossiers compliqués et mérite des éloges pour son engagement au succès de notre industrie. En particulier, je mentionne les membres du Comité exécutif qui travaillent si diligemment pour assurer la prospérité future de l'industrie et m'appuient continuellement dans mes fonctions de président.

Le succès de l'industrie canadienne du poulet repose sur un concept bien simple – la sensibilité au marché. C'est en donnant aux consommateurs ce qu'ils veulent et en restant forte, concurrentielle, efficiente et avant-gardiste que l'industrie canadienne du poulet assurera son avenir.

Mes sincères félicitations à tous nos partenaires de l'industrie de nous avoir aidé à franchir tellement d'étapes-clés au cours de ces vingt-cinq ans. Je reste confiant qu'ensemble nous pourrons en franchir beaucoup d'autres.

DE NOTRE FAMILLE À LA VÔTRE

un message du directeur général

Je suis très fier d'être le cinquième directeur général des Producteurs de poulet du Canada.

Depuis nos modestes débuts à Brampton, en Ontario, sous la gouverne de Paul Guillotte, premier directeur général des PPC, et de son équipe de quatre employés, l'organisme n'a cessé d'évoluer, ces 25 dernières années, grâce au leadership de chacun des directeurs généraux qui en ont tenu successivement les rênes : Roméo Leblanc, Roger Cramm et Cynthia Currie.

Durant cette période, plus de 70 personnes ont travaillé aux PPC. Chose certaine, les succès – d'aujourd'hui et de demain – des PPC découlent directement de la contribution appréciable de ces gens dévoués qui nous ont précédés. Jamais ils n'ont opté pour des solutions de facilité. Ils ont sans cesse servi les intérêts de l'industrie canadienne du poulet et de ses membres. Ils ont prêché par l'exemple de sorte que nous savons aujourd'hui ce qu'il faut pour bâtir une organisation solide, un chef de file du secteur canadien de l'agriculture.

La façon de commercialiser le poulet – du producteur au transformateur et, ultimement, jusqu'au consommateur – a évolué de façon considérable au fil des ans. Il en est de même des PPC et du système de gestion de l'offre du poulet qu'il a aussi fallu adapter à l'évolution des marchés et des exigences de l'industrie. Cependant, ce qui n'a pas changé, c'est le dévouement et le professionnalisme de l'équipe des PPC.

Mais n'oublions surtout pas que les acquis d'aujourd'hui, nous les devons au courage des producteurs de poulet qui ont uni leurs efforts pour transformer la structure de leur industrie. Nous les devons aussi aux membres du Conseil canadien du poulet à griller qui ont persuadé les administrations fédérale et provinciales d'établir, en 1978, l'Office canadien de commercialisation des poulets.

Tout au long de l'année 2003, nous avons célébré notre 25e anniversaire. Nous avons été à même de constater l'ampleur des efforts déployés pour mettre sur pied les PPC. Et nous avons aussi pu goûter à la fierté qu'a inspirée leur réalisation aux fondateurs des PPC.

La détermination et la clairvoyance de ces producteurs, on les constate aussi chez les membres qui se sont succédés au Conseil d'administration. Leur engagement, surtout celui des 11 présidents du Conseil des PPC, doit être reconnu par tous ceux et celles qui ont tiré profit de leurs efforts – en particulier l'empressement de David Fuller, le président du Conseil des PPC aux plus longs états de service. Sa chaleur humaine et son esprit de collaboration comptent énormément pour les PPC et sont appréciés par tous les intervenants.

Tout au long de leur histoire, les PPC ont aussi pu miser sur la contribution inestimable de nombreux partenaires de l'extérieur de l'industrie du poulet. Qu'il s'agisse des bons conseils juridiques de François Lemieux, David Wilson et Lynn Starchuck, des précieux conseils en vérification et en consultation de Carman Joynt ou encore des talents de stratège et de facilitateur de Mont Doyle et de ses collègues.

Je suis extrêmement heureux de faire partie d'un organisme aussi dynamique. D'un organisme où les gens ont le courage de leurs opinions. Je sais que je parle au nom de tous mes collègues quand j'affirme que j'espère que les PPC continueront à jouer un rôle utile au profit des producteurs de poulet et de l'ensemble de l'industrie du poulet au Canada.

Nous, les employés, sommes inspirés par la détermination des membres du Conseil d'administration à préserver la tradition des PPC : la quête de l'excellence. Chaque jour, c'est avec plaisir que je vaque à mes occupations en tant qu'employé des PPC. Merci à tous de me donner cette occasion de travailler avec vous et pour vous.

DES RACINES PROFONDES

par Tony Greaves

Anthony Greaves est né à Leeds, en Angleterre, en 1936. Il a émigré au Canada en 1957 après ses études dans un collège agricole.

Il a été vendeur de poussins d'un couvoir de Regina; secrétaire-trésorier puis président de la Saskatchewan Hatchery Association; président du conseil de la Fédération canadienne des couvoirs; et gestionnaire à temps partiel (de 1972 jusqu'à 1983) au Saskatchewan Chicken Marketing Board.

S'inspirant de ses quelques 45 années d'expérience dans l'industrie avicole canadienne, Tony partage avec nous sa perspective unique des événements qui ont mené à la création des Producteurs de poulet du Canada.

Même si ce n'est qu'en 1979 que les Producteurs de poulet du Canada ont vu le jour (en tant qu'Office canadien de commercialisation des poulets – OCCP), ses véritables racines sont beaucoup plus profondes.

C'est en 1948 que Fred Beeson, rédacteur en chef du magazine *Canada Poultryman*, a proposé pour la première fois la mise en œuvre de la gestion de l'offre dans l'industrie avicole canadienne. Il s'agissait d'aider l'industrie ovocole canadienne quand l'Angleterre a réduit ses achats d'œufs à l'étranger au terme de la Deuxième Guerre mondiale. Or, la première incarnation pratique de la gestion de l'offre a revêtu la forme d'une stratégie provinciale visant à améliorer le sort des producteurs de poulet à griller de la C.-B. C'était en réaction au recul des prix du poulet qui avaient atteint un creux de 17,5 ¢ la livre (38,5 ¢/kg) à la fin de l'automne 1961 et tout indiquait alors que l'effondrement des prix se poursuivrait.

Le *B.C. Broiler Marketing Board* a vu le jour le 12 décembre 1961, le premier office de commercialisation de la volaille au Canada, sa naissance étant l'aboutissement de la démarche de 150 producteurs qui, au mois d'août précédent, s'étaient penché sur un projet de plan.

D'autres provinces ont emboîté le pas : le Québec et l'Ontario en 1965, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse en 1966, et le Manitoba en 1968. Même si ces offices ont donné un plus grand pouvoir de négociation aux producteurs de poulet, ils devaient sans cesse subir l'assaut de produits concurrents moins chers d'autres provinces et des États-Unis.

Dans son éditorial de juin 1965, Fred Beeson, alors rédacteur en chef du magazine *Canada Poultryman*, a incité les producteurs de poulet à griller de toutes les régions du pays à se réunir, au lendemain de l'assemblée générale de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC), dans le but d'établir un conseil national des producteurs de poulet à griller.

Le *Canadian Broiler Council* (CBC) a été constitué le 1er octobre 1965 à Toronto. Voici la liste des membres fondateurs : Bruce MacNamara (Ontario) – président; Bob Blair (C.-B.) – vice-président; Bert Hall (Manitoba); Amos Blenkhorn (Nouvelle-Écosse); Everett Shiplett (Saskatchewan); Jack Brown (Alberta); Roger Landry (Québec); et John Janzen, secrétaire-trésorier.

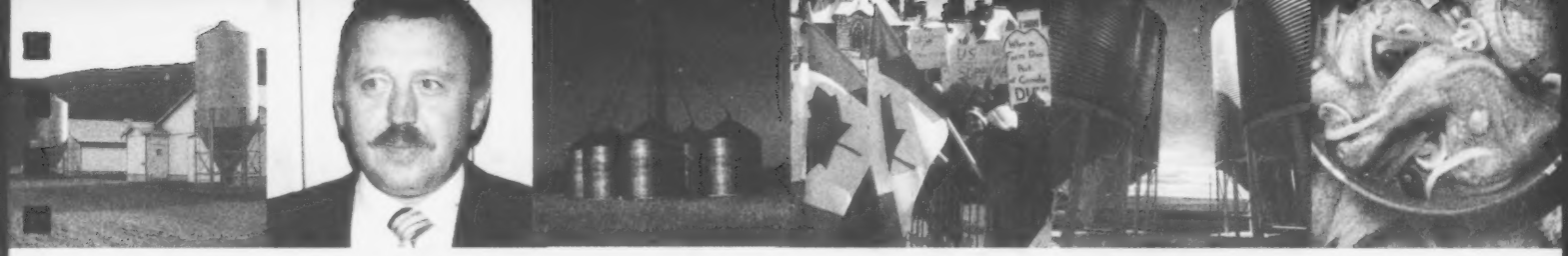

Un organisme d'abord puis des contrôles frontaliers

Le CBC, qui comptait des membres de chacun des offices provinciaux, s'est employé à négocier des « engagements d'honneur » quant au volume de poulets à produire. Même si les membres ont accepté de réduire, une fois de retour dans leur province, la production d'un pourcentage donné, le respect des réductions convenues a été, au mieux, sporadique et, au pire, des provinces ont accru leur production afin de tirer profit des débouchés susceptibles de découler de la réduction prévue de la production dans d'autres provinces.

Des délégations du CBC se sont rendues à Ottawa pour réclamer l'application de contrôles frontaliers au poulet importé qui « court-circuitait » les tout récents arrangements nationaux régissant l'offre. On leur a indiqué que la possibilité d'adopter des contrôles frontaliers ne serait examinée que s'ils parvenaient à établir un système national de gestion de l'offre fonctionnel.

En 1970, l'Ontario et le Manitoba approvisionnaient en œufs des points de vente au Québec. Le gouvernement québécois a alors autorisé l'Office de commercialisation des œufs du Québec à limiter les arrivages d'œufs. Les autres provinces, dont l'Ontario, ont réagi en limitant elles aussi les arrivages de poulet québécois dans leurs provinces. C'est ce que l'on a appelé « la guerre du poulet et des œufs ».

Il était clair que les plans de commercialisation provinciaux ne pouvaient que régler qu'en partie les problèmes de commerce interprovincial et international. C'est dans cette perspective qu'a été adoptée en décembre 1971, durant les derniers mois du mandat du gouvernement conservateur, la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. La Loi a obtenu la sanction royale le 12 janvier 1972.

La Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme établissait essentiellement une structure fédérale parallèle qui encadrait les plans provinciaux existants. C'est en vertu de cette loi qu'a été établi le Conseil national de commercialisation des produits agricoles qui avait pour mandat de conseiller le ministre de l'Agriculture quant à la formation et aux opérations des organismes nationaux régis par la Loi.

Des interventions télécommandées

C'est au terme de cinq années de querelles que les négociations du CBC ont abouti à l'élaboration d'un plan national pour le poulet. L'un des principaux obstacles : l'incapacité des offices provinciaux de s'entendre sur le partage des parts de marché. Certaines provinces privilégiaient l'autonomie provinciale; d'autres – disposant d'un marché interprovincial établi – n'étaient pas d'accord avec cet objectif.

Un autre problème épineux : des divergences d'opinions quant à la capacité d'un office national du poulet d'acheter et d'écouler la production excédentaire.

L'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) a été le premier de ces organismes à voir le jour. Cette fois, c'est l'œuf qui a précédé la poule. L'OCCO a aussi éprouvé beaucoup de difficulté avec la question de la production excédentaire. Le Québec souhaitait que l'office national du poulet soit autorisé à mettre en commun la production excédentaire; l'Ontario et la C.-B. n'étaient pas d'accord car elles estimaient que cela favoriserait la production excédentaire et engendrerait des pertes et des coûts additionnels qui pourraient ensuite être refilés aux producteurs.

En avril 1975, le Conseil national de commercialisation des produits agricoles a tenu des audiences publiques partout au Canada concernant l'établissement d'un organisme national du poulet. Au terme de ces audiences, Gerald Tedford a fait valoir aux producteurs de l'Ontario que le Conseil avait apporté de façon unilatérale des modifications au plan proposé, y intégrant entre autres des dispositions auxquelles les offices provinciaux ne souscrivaient pas. Dans un article publié par Tedford dans le magazine *Canada Poultryman*, il faisait valoir : « Ces changements, qui s'ajoutaient aux critiques sévères formulé à l'égard de l'Office des œufs, a refroidi la volonté d'établir, dans l'immédiat, un office national. »

Ce marathon d'une durée de cinq ans a coûté fort cher, imposant des dépenses considérables aux offices provinciaux qui ont été appelés à régler les frais juridiques du CBC en plus de leurs dépenses pour assister aux réunions du CBC. Ces réunions ont eu lieu partout au pays, accaparant jusqu'à 10 % du budget total de certains offices provinciaux.

D'autres points litigieux

Malheureusement, alors que le temps passait et que se concrétisait lentement l'établissement d'un office national du poulet et l'adoption de contrôles frontaliers, les importations de poulet étaient à la hausse – de 698 390 kg en 1971, à 3,8 Mkg en 1974, à 9,4 Mkg en 1975 et à 952 350 kg dans les 24 premiers jours de janvier 1976. Les importateurs, de toute évidence, s'attendaient à ce que l'on tienne compte du niveau de leurs importations antérieures dans l'attribution de droits à l'importation. Voilà pourquoi ils avaient augmenté leurs importations.

Lors d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan à la fin de février 1976, on a informé les producteurs que l'on ne pourrait réglementer les importations sans établir un système national de gestion de l'offre de poulet. Il appartenait aux producteurs de poulets à griller d'élaborer une proposition réalisable en vue d'établir un organisme.

Même si les niveaux de production des cinq années précédentes ont servi de base aux échanges, il demeure que l'attribution des parts provinciales a fait l'objet de négociations en coulisses, surtout entre l'Ontario et le Québec.

La formule d'établissement des prochaines allocations provinciales a aussi constitué un point litigieux important, de nombreuses provinces voulant profiter de toute augmentation de la demande provinciale. Or, figurait dans la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme une disposition faisant allusion à un « avantage comparatif », disposition qui avait été intégrée dans le projet de loi aux dernières étapes de son examen. Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles a fait valoir que l'accord fédéral-provincial sur le poulet ne pouvait servir à promouvoir l'autosuffisance provinciale.

Le *Canadian Broiler Council* a finalement adopté, le 12 août 1976, une proposition concernant un plan national de commercialisation du poulet. Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles y a apporté des modifications et l'a fait parvenir aux avocats du gouvernement fédéral qui s'en sont inspirés pour rédiger l'Annexe « B » et l'Annexe « A » – la Proclamation. Même si la proposition du CBC est devenue l'Annexe « C » de la version finale de l'Accord fédéral-provincial d'établissement d'un programme général de commercialisation du poulet au Canada, son libellé s'inspire de celui des autres annexes.

L'accès aux marchés des produits américains

Au terme de négociations intenses, on a finalement consenti aux États-Unis un accès correspondant à 6,3 % de la production intérieure. Ce taux a été établi à partir des importations de poulet observées entre 1975 et 1978 et non durant la période qui a immédiatement précédé les audiences de 1975 pour l'établissement d'un organisme de commercialisation du poulet. Ce taux a été porté à 7,5 % le 1er janvier 1989 en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'OCCP – chose faite ou non?

Une rumeur a couru que le ministre Whelan annoncerait la formation de l'Office canadien de commercialisation des poulets à une réunion des ministres de l'Agriculture à Yorkton, en Saskatchewan, au milieu de 1978. Cette annonce a été annulée à la dernière minute suite à un télégramme du Premier ministre Pierre Trudeau. Ce n'est que quelques mois plus tard qu'on a finalement annoncé la création de l'office.

Voici un extrait d'un article publié à l'époque dans le magazine *Canada Poultryman* : « L'annonce tant attendue par le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan concernant l'établissement de l'Office canadien de commercialisation des poulets a finalement été faite le 29 décembre (1978) dans un communiqué publié par Ottawa. M. Whelan a aussi annoncé que des mesures sont en voie d'être prises pour porter le poulet sur la Liste de marchandises d'importation contrôlée en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Le nouvel organisme représentera 95 % des producteurs canadiens et 92,6 % de la production intérieure de poulet ». Parce qu'il était impossible de produire du poulet au Canada à des prix concurrentiels à ceux des États-Unis, des observateurs soutiennent que sans ce plan national, les importations auraient nui considérablement, voire signé l'arrêt de mort des industries locales.

L'Office canadien de commercialisation des poulets a tenu sa réunion inaugurale à Ottawa les 5 et 6 février 1979. Le premier président du Conseil de l'OCCP a été Eric Meek (Nouvelle-Écosse); il avait été le président du CBC au cours des cinq années précédentes. Étaient aussi membres du Comité exécutif, le premier vice-président Laurent Mercier (Québec) et le deuxième vice-président, Gerald Tedford (Ontario). Voici la liste des autres administrateurs : Leonard LeBlanc (Nouveau-Brunswick), Bruce McAninch (C.-B.), Bert Hall (Manitoba), Percy Naumetz (Saskatchewan) et William Wood (Î.-P.-É.).

Jusqu'à ce que l'organisme puisse recruter ses propres employés, la Commission ontarienne de la commercialisation du poulet a mis à sa disposition à temps partiel les services de John Janzen, secrétaire-gestionnaire de l'organisme, et de certains de ses employés. Le conseiller juridique officiel de l'organisme était François Lemieux, lui qui avait aidé le *Canadian Broiler Council* à franchir des eaux troubles avant la formation de l'organisme. Une fois constitué, l'organisme a embauché son premier directeur général, Paul Guillotte, et la nouvelle équipe d'employés a ouvert officiellement les portes de l'organisme en août 1979 à Brampton, en Ontario.

Voilà qui met un terme au premier chapitre de l'histoire fructueuse de l'industrie canadienne du poulet. ◗

LA PETITE HISTOIRE DE NOTRE INDUSTRIE

Les années 70

Le 28 décembre 1978, après des années de dur labeur et de discussions, les provinces ont signé le premier Accord fédéral-provincial, à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve. Les Producteurs de poulet d'Alberta (*Alberta Chicken Producers*) estimaient que ce nouvel accord ne répondait pas adéquatement à la croissance de la production annuelle albertaine, tandis que les producteurs de Terre-Neuve estimaient qu'il fallait répondre à quelques questions.

L'Office canadien de commercialisation du poulet, créé par l'AFP et par proclamation, a débuté ses activités à Brampton (Ontario). Erik Meek, de Nouvelle-Écosse, en a été le premier président.

Conformément à la proclamation, on a constitué le Comité de gestion des approvisionnements, composé de 17 personnes parmi les producteurs, les consommateurs, les transformateurs, les acteurs du commerce, les membres des industries connexes et le grand public.

Pendant un certain nombre d'années, le Comité a tenu des rencontres trimestrielles, tout juste avant les réunions de l'Office afin d'établir l'allocation des contingents. C'est à cette occasion que le président du Comité dressait un rapport des présentations des divers secteurs représentés à la réunion du CGA – rapport qu'il remettait à l'Office le jour suivant. Ce rapport comportait des données et un profil d'Agriculture Canada, auxquels s'ajoutait une indication des besoins du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et du Conseil des surtransformateurs. Les producteurs de chaque province avaient l'occasion d'énoncer leur point de vue relatif aux besoins locaux, l'Association des consommateurs faisait également ses recommandations, et le secteur de l'accouvage commentait l'approvisionnement probable en œufs couvés pour la période en question.

Les années 80

À la suite d'une année de questions commerciales et de discussions tumultueuses relatives aux mesures de contrôle à la frontière américaine, les producteurs de Terre-Neuve ont signé l'AFP et ont adhéré à l'OCCP en 1980. De leur côté, les producteurs d'Alberta ont poursuivi leurs activités en toute autonomie jusqu'en 1983, année à laquelle certaines négociations importantes les ont ramenés à la table de négociations, où ils ont signé une entente de service afin de formaliser les communications avec l'OCCP. À l'époque, on avait permis aux producteurs d'Alberta de revenir à la table des négociations de l'OCCP, sans leur accorder le droit de vote.

Plus tard au cours de la même année (1983), une étude faite par Hays-Williams a indiqué que l'OCCP serait mieux desservie par l'établissement de son bureau principal à Ottawa. En octobre 1984, l'OCCP a procédé au déménagement de Brampton à Ottawa. On estimait que l'établissement du bureau principal dans la capitale nationale présentait plus d'avantages que d'inconvénients personnels.

Au fil du temps, les forces et l'influence du marché ont indiqué que l'industrie canadienne du poulet n'était pas assez prompte à réagir aux changements de la demande du marché. En 1984, on a demandé à divers participants de l'industrie de réviser le processus d'établissement de l'allocation des contingents. Ces participants ont

conclu qu'une augmentation de fréquence de l'allocation des contingents permettrait en partie à l'industrie de réagir avec la promptitude recherchée.

En 1988, afin de jouer un rôle au sein de notre industrie, les producteurs des Territoires du Nord-Ouest ont fait leur demande d'admission à l'OCCP et aux autres produits de base soumis à la gestion de l'offre. Cette demande est demeurée lettre morte à cause des questions économiques et de codification de nature avicole. L'usine de transformation la plus près étant située à 10 heures de route (et à trois heures de train), il devenait manifeste que l'industrie du poulet n'allait pas prospérer au Nord.

En 1989, après environ six années de négociation, les Producteurs de poulet d'Alberta (*Alberta Chicken Producers*) ont décidé de profiter des avantages supplémentaires que procure l'adhésion à l'OCCP en s'y affiliant. À la même époque, les producteurs de Colombie-Britannique ont décidé de quitter l'Office et de faire cavalier seul. Pendant la plus grande partie des dix années d'existence de l'Office, ces deux provinces ont été aux antipodes puisque par tradition, elles se disputent la part du marché et les marchés semblables.

À la suite des dix années d'existence de l'Office, on a publié un rapport sur le rendement de l'industrie avicole soumise à la gestion de l'offre. Publié en janvier 1989, le rapport des chercheurs Coffin et Romain établit clairement les avantages de la gestion de l'offre.

Une fois ce dernier rapport terminé, l'annonce en 1989 de la création du Groupe de travail national sur la volaille a suscité certaines attentes importantes. Cet examen systématique de chacun des aspects de l'industrie a permis une révision approfondie des pratiques actuelles, de même qu'une analyse des relations au sein de l'industrie.

Les années 90

Le Groupe de travail national sur la volaille s'est échiné pendant 15 mois à réviser dans le détail les composantes de l'industrie. En 1991, ce groupe de travail a présenté au ministre de l'Agriculture 24 recommandations qui, pour la plupart, ont été bien reçues par les quatre organismes. À la suite du rapport du Groupe de travail, les ministres de l'Agriculture ont créé le Comité d'orientation de la gestion de l'offre afin d'assurer le suivi des recommandations et rapports présentés par les groupes de travail des industries avicole et laitière. Le Comité d'orientation visait l'examen des questions pratiques, administratives et judiciaires pertinentes aux 24 recommandations du Groupe de travail, tâche qui n'était pas terminée à la fin de l'année.

Au moment où ces questions stratégiques avaient cours, une autre révision de l'allocation des contingents indiquait que l'OCCP devait augmenter la fréquence de l'allocation des contingents. Le Comité de gestion des approvisionnements a donc fixé à six plutôt qu'à cinq le nombre de réunions annuelles.

En 1991, le ministre a nommé deux nouvelles personnes au Conseil d'administration de l'OCCP. Ces personnes allaient représenter les transformateurs et apporter le point de vue propre à ceux-ci aux discussions du Conseil d'administration. Parmi les recommandations à l'étude, il y avait la possibilité de faire passer de deux à quatre le nombre d'administrateurs qui ne sont pas producteurs afin de rehausser la responsabilisation de l'Office et des intervenants. (Cette recommandation a été mise en œuvre en 1996, année à laquelle on a nommé pour la première fois quatre membres qui ne sont pas producteurs au Conseil d'administration de l'OCCP.)

Après 1991, les agriculteurs ont pu se consacrer davantage à la question de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGTDC). Les agriculteurs ont consacré temps et énergie à diffuser partout le message selon lequel l'agriculture canadienne était menacée. L'envoi de délégations à Genève, les réunions avec des fonctionnaires, et un ralliement en février 1992 de 40 000 personnes sur la colline du Parlement ne sont que quelques-uns des moyens auxquels ils ont recouru.

Ultérieurement, l'incertitude entourant le Cycle d'Uruguay a pris fin et les contingents d'importation sont devenus des droits tarifaires. Cette solution, qui n'était pas idéale pour les agriculteurs, signifiait tout de même que ceux-ci avaient encore un avenir – ce qui en a rassuré un bon nombre qui nourrissait des craintes à ce sujet.

Sur la scène canadienne, les producteurs de Colombie-Britannique ont signé en 1993 une entente de service afin de formaliser les relations entre l'industrie de la province et l'Office canadien. On estimait que cet accord de service, même s'il ne signifiait pas la pleine réintégration, constituait un pas dans la bonne direction. En outre, les producteurs d'Ontario ont exprimé leur désenchantement par rapport au système par la présentation d'un avis de retrait dans lequel il était question du besoin de réviser le système actuel d'allocation des contingents. Les producteurs du Québec ont également exprimé le même besoin, ce qui a entraîné le retrait de l'avis de désistement des producteurs d'Ontario et le début d'un processus de révision.

À la suite d'une étude et de discussions approfondies, on a relevé que l'approche « axée sur le marché » constituait le moyen le plus efficace d'accroître le caractère prompt du processus d'allocation des contingents. On a délaissé l'approche « descendante » au profit d'une nouvelle approche « ascendante » fondée sur les exigences des marchés provinciaux. Selon cette dernière approche, le Conseil d'administration allait approuver les nouvelles allocations et le système entrerait en vigueur dès que l'Entente nationale sur l'allocation (ENA) et les prix allait être signée.

Cette entente, approuvée en août par le Conseil d'administration de l'OCCP, a fait l'objet d'une cérémonie de signature le 7 septembre 1995. Les producteurs de la Colombie-Britannique, qui avaient voté en faveur d'une nouvelle adhésion à l'OCCP en 1994, faisaient partie de la cérémonie. Aux termes de la nouvelle approche ascendante, les périodes d'allocation des contingents (A-01) débutaient le 9 juillet et se terminaient le 2 septembre. Le cycle continu de huit semaines remplaçait le cycle précédent composé de quatre périodes de neuf semaines et de deux périodes de huit semaines.

Puisqu'il y avait du changement dans l'air, l'OCCP a profité de l'occasion pour réévaluer le nom de l'organisme. En réponse aux secteurs de résultats clés visant à « faire de l'OCCP l'organe d'expression des producteurs de poulet » sur le plan stratégique, il a été convenu de donner à l'Office le nom de « Producteurs de poulet du Canada ». Ce changement allait mettre fin au discrédit selon lequel l'Office faisait partie du gouvernement, et renforcer le fait que l'organisme est dirigé par les producteurs et qu'il appuie ces derniers. Les résultats se révélant très positifs, on a officiellement adopté le nom, dont l'usage s'est répandu, en janvier 1997.

L'organisme, appelé maintenant Producteurs de poulet du Canada, a déployé des efforts pour mettre en place une politique d'exportation. Cette politique a été élaborée en collaboration avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et

de volailles et les autres intervenants de l'industrie. Grâce à la politique d'exportation des PPC, les transformateurs peuvent exporter du poulet sans perturber le marché intérieur ni enfreindre les obligations commerciales internationales. Le processus d'allocation des contingents comporte maintenant une composante relative aux exportations dont les . . provinces doivent tenir compte dans leur demande d'allocation des contingents.

Le millénaire

L'établissement du nouvel Accord fédéral-provincial (AFP) s'est révélé long et difficile. Plutôt que de retarder les révisions au processus d'allocation des contingents, une nouvelle entente intérimaire l'ENA, signée par toutes les provinces, a permis une mise à jour de l'industrie et des règlements. Le travail à l'AFP s'est poursuivi jusqu'en 2001, année à laquelle les dix conseils d'administration et 23 autres signataires ont signé l'Accord.

L'an 2000 s'est révélé difficile pour l'industrie et les PPC. Cette année-là, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont quitté les PPC, et l'AFP a été retardé une fois de plus. Le 5 avril 2000, un jugement de la Cour suprême a statué que les producteurs de Colombie-Britannique ne pouvaient prendre part ni à l'ENA ni à l'Entente sur l'imposition de dommages. Les producteurs d'Alberta se sont également retirés, affirmant d'une part, le besoin d'établir des règles du jeu équitables, et d'autre part, la nécessité que les producteurs de Colombie-Britannique prennent également part entièrement au système d'allocation des contingents.

Les producteurs de poulet font l'unité d'un océan à l'autre!

Le 16 juillet 2001, le nouvel Accord fédéral-provincial sur le poulet a été signé officiellement à Winnipeg (Manitoba) par les dix présidents des offices provinciaux. Ce même accord avait d'abord été signé le 28 juin au Yukon par les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture.

L'accord historique, produit après des années de consultation, souligne la coopération élevée au sein de l'industrie dans son intégralité. L'accord enchâsse le système actuel d'allocation des contingents, coordonné par les Producteurs de poulet du Canada, et accroît la stabilité et la souplesse des intervenants.

INFLUENCES

PRÉSIDENTS DES PPC

1979	**Eric Meek**	**Nouvelle-Écosse**
1980	**Bruce McAninch**	**Colombie-Britannique**
1981/82	**Albert E. Hall**	**Manitoba**
1983/84	**R.W. Scott Simmons**	**Terre-Neuve et Labrador**
1985/86	**Arne Mykle**	**Colombie-Britannique**
1987/88	**Dan Lynch**	**Nouvelle-Écosse**
1989/90	**Laurent Mercier**	**Québec**
1991/93	**Waldie Klassen**	**Manitoba**
1994/96	**Lloyd Sandercock**	**Saskatchewan**
1997/98	**John Kolk**	**Alberta**
1999/2004	**David Fuller**	**Nouvelle-Écosse**

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES PPC

Paul Guillotte
1979 – 1980

Roméo Leblanc
1981 – 1985

Roger Cramm
1985 – 1989

Cynthia Currie
1989 – 1997

Mike Dungate
1997 – présent

ADMINISTRATEURS DES PPC
(nombre d'années en parenthèses)

Eric Anderson (3)
Harry Andrews (6)
Daryl Arnold (2)
Albert Bartel
Nigel Beattie (2)
Karen Beharrell (2)
Ed Benjamins (4)
Hal Black (4)
Jack Brock
Walter Brown (4)
James Chalmers (4)
Ted Cohen (5)
Paul Cook
Pearl Cooper (12)
Remi Cyr (2)
Yvon Cyr (7)
Wally Doerksen (2)
Martin Dufresne
Reg Ference (5)
Doug Fong (3)
Vijay Francis
Joan Friesen (2)
David Fuller (10)
Vic Funk (5)
Luc Gagnon
Gerard Goyer (7)
Andre Gravel (4)
Albert E. Hall (4)
Matthew Harvie
Audrey Hinz (3)
Lynn Hoffmann (3)
Martin Howlett (4)
Phoebe Hunt (3)
Lem Janes (5)
Mashoud Janjua (2)
Wendy Jeske (3)
Jim Judge (6)
David Keet (2)
Waldie Klassen (20)
John Kolk (6)
Phil Kudelka (4)
Luc Lamy (6)
Nick Langelaar
Henry Lansink (2)
Leonard LeBlanc (6)
Eugene Legge (5)
Wilfred Lentz
Dan Lynch (9)
John Maaskant
David MacKenzie (10)
Ross MacLeod (3)
Tony Maher
Michel Maurer
Bob May (3)
Bruce McAninch (2)
Bruce McLellan (2)
Eric Meek (2)
Laurent Mercier (12)
Marcel Michaud (7)
Leigh Mullin (6)
Arne Mykle (6)
Percy Naumetz (5)
Howard Noel
Jean-Paul Ouellet
Erwin Plett (2)
John Reddekop (9)
Lloyd Sandercock (4)
John Sandham (3)
Scott Simmons (5)
John Slot (5)
Joseph Smallwood (2)
Joseph Speck
Dean Sully (2)
Don Sundgaard
Tony Tavares (3)
Gerald Tedford
Bernie teStroete
Ron teStroete (3)
Gladwin Toews (2)
Maurice Touchette (4)
Luc Turcotte (4)
Clarence VanderHeide
Vic Wiens (4)
William Wood (5)
Russel Woods
David Young
Eugene Zagrodney

MINISTRES DE L'AGRICULTURE – DEPUIS LA CRÉATION DES PPC

L'hon. Eugene Whelan
27 novembre 1972 – 3 juin 1979

L'hon. John Wise
4 juin 1979 – 2 mars 1980

L'hon. Eugene Whelan
3 mars 1980 – 29 juin 1984

L'hon. Ralph Ferguson
30 juin 1984 – 16 septembre 1984

L'hon. John Wise
17 septembre 1984 – 14 septembre 1988

L'hon. Donald Mazankowski
15 septembre 1988 – 20 avril 1991

L'hon. William McKnight
21 avril 1991 – 3 janvier 1993

L'hon. Charles Mayer
4 janvier 1993 – 3 novembre 1993

L'hon. Ralph Goodale
4 novembre 1993 – 11 janvier 1995

Janvier 1995
Le titre du ministre est changé à ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

L'hon. Ralph Goodale
12 janvier 1995 – 10 juin 1997

L'hon. Lyle Vanclief
11 juin 1997 – 12 décembre 2003

L'hon. Bob Speller
13 décembre 2003 – présent

L'AVENIR, ÇA SE PRÉPARE

Plan stratégique – Résultats et défis

Les Producteurs de poulet du Canada ont l'habitude du changement. Nous avons accepté de relever de nouveaux défis et saisi de nouvelles occasions en redéfinissant de façon continue nos responsabilités et nos rôles fondamentaux en travaillant ensemble afin de planifier l'avenir.

Mission en 1995 des PPC

Afin d'assurer un leadership stratégique dans la réalisation de sa vision, l'Office canadien de commercialisation du poulet continuera de servir les producteurs de poulet du Canada à titre d'organisme de réglementation national en :

- *gérant le système national d'allocation de contingents qui est sensible au marché, et en assurant un rendement adéquat aux producteurs,*
- *représentant les producteurs à l'échelle nationale et internationale,*
- *établissant des partenariats et des alliances avec les intervenants de l'industrie et du gouvernement,*
- *assurant une forte capacité relativement à l'information sur le marché.*

En interprétant les besoins des Canadiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre industrie, nous avons été en mesure d'atteindre d'importants objectifs, de mettre en œuvre des politiques et des programmes à l'échelle de l'industrie, d'accroître notre efficacité et d'augmenter la confiance du consommateur.

Énoncé de mandat des PPC – 1999-2003

Bâtir une industrie canadienne du poulet à l'écoute des consommateurs et offrant à tous les intervenants des possibilités d'accroître leur rentabilité.

2003 – Répondre à l'appel du leadership

Au cours de la dernière année, les PPC ont encore une fois revitalisé leur Plan stratégique. Des partenaires de l'ensemble de notre industrie ont joué un rôle fondamental dans l'élaboration et la mise en œuvre de la plus récente version de ce Plan stratégique pour les Producteurs de poulet du Canada en participant au Comité de renouvellement du Plan stratégique des PPC.

Ce comité était composé de huit participants : quatre participants représentant les partenaires de l'industrie et quatre producteurs.

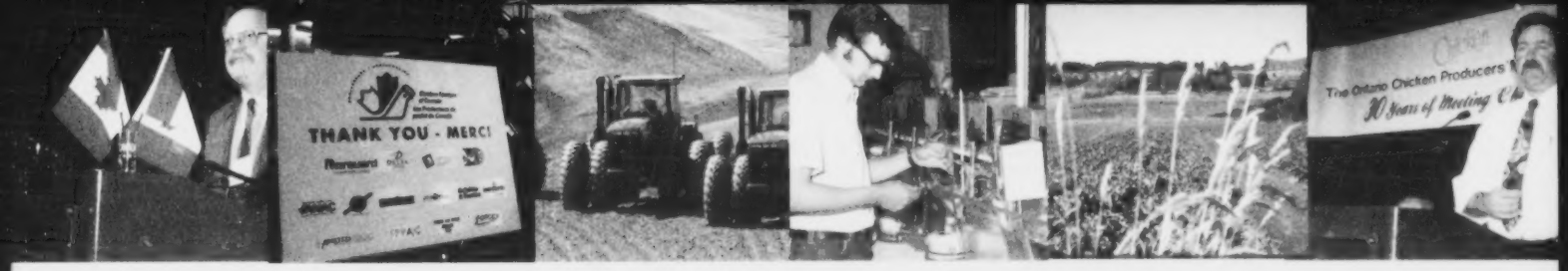

Membres du Comité de renouvellement du Plan stratégique de 2004 des PPC

- *David Fuller, président, Les Producteurs de poulet du Canada*
- *Brock Furlong, président, Maple Leaf Poultry*
- *Steve Quinn, directeur, Fresh & Boxed Meat, Sobey's*
- *Ken Thorpe, président, Association canadienne des surtransformateurs de volailles*
- *Jacques Dumoulin, propriétaire exploitant, St. Hubert*
- *Tom Posthuma, ancien président, Chicken Farmers of Ontario*
- *Don Sundgaard, ancien président, Alberta Chicken Producers*
- *Yves Baril, président, Fédération des producteurs de volailles du Québec*

Le mandat du Comité de renouvellement était de coordonner et de diriger l'élaboration d'un plan stratégique au profit de l'industrie canadienne du poulet, de dégager un consensus à l'échelle de l'industrie à l'égard du plan stratégique et de recommander un plan stratégique pour la période de 2004 à 2008 au Conseil d'administration des PPC.

2004-2008 – Nouveaux défis à long terme

Le dernier énoncé de mandat des PPC comporte de grands facteurs, y compris la stabilité, la rentabilité et la gestion du rendement. Il comporte également une grande attention vers le consommateur, notamment, des relations de collaboration avec tous les intervenants.

Énoncé de mandat des PPC – 2004

Bâtir une industrie canadienne du poulet à l'écoute des consommateurs et offrant à tous les intervenants des possibilités d'accroître leur rentabilité.

Approuvé en août 2003, le nouveau Plan stratégique des PPC intègre des relations libres, englobantes, fondées sur la confiance et la collaboration avec nos partenaires de l'industrie. Nous avons une vision établie pour chacun de nos domaines clés, et nous avons un ensemble d'objectifs particuliers, réalistes et sensibles au temps.

Il y a quatre domaines clés et énoncés de vision qui alimenteront notre succès continu :

Rendement du système

- *Optimiser la croissance, la rentabilité, la stabilité et la prévisibilité de l'industrie.*

Qualité et salubrité des aliments

- *Être reconnu à titre de leader mondial dans le domaine des systèmes et des contrôles de salubrité des aliments.*

Préférences du consommateur

- *Toujours répondre aux attentes du consommateur au chapitre de la valeur, ou les dépasser, y compris la qualité, les attributs de la santé, les soins des animaux et l'environnement.*

Expansion du marché

- *Faire du poulet le produit le plus consommé par habitant au Canada, c.-à-d. atteindre une consommation de 33 kilogrammes de poulet par habitant, 33 % de la part du marché de la viande et un taux de rentabilité durable pour tous les secteurs d'ici 2008.*

Le Plan stratégique 2004-2008 nous donne les outils dont nous avons besoin pour améliorer l'agilité et la souplesse de notre orientation et de notre processus, de même que l'efficacité de notre prise de décisions fondées sur des données probantes.

C'est le début – Priorités et objectifs de 2004

Dans le cadre de sa séance de planification stratégique qui a eu lieu à l'automne à Victoria en Colombie-Britannique, le Conseil d'administration des PPC et tous les membres de l'équipe de gestion ont passé en revue les objectifs de 2003 et établi de nouveaux objectifs pour 2004. La séance a donné l'occasion aux participants de célébrer les succès de l'an dernier et de concevoir d'importantes stratégies pour l'année à venir.

PPC – Grandes priorités de 2004

- *Établissement de l'allocation des contingents et information sur le marché*

Les PPC veilleront à faire état avec précision et de manière exhaustive de leur production hebdomadaire, à créer une base de données centrale des indicateurs pertinents du marché et à mettre au point un état récapitulatif bihebdomadaire des conditions actuelles du marché.

- *Négociations de l'OMC sur l'agriculture*

Les PPC travailleront à l'obtention d'un accord de l'OMC qui appui l'industrie canadienne du poulet. Nous alions également nous efforcer d'avoir de meilleures alliances canadiennes et internationales pour appuyer la position commerciale des PPC.

- *Programme de soins aux animaux*

Les PPC mettront au point un programme de soins aux animaux fonctionnel et renforceront l'appui et la connaissance du programme au sein de la collectivité des producteurs. Nous continuerons également de chercher à obtenir une législation fédérale qui appuie le Code de pratiques révisé pour le soin et la manipulation de la volaille.

- *Le CT et la règle du 13 %*

Les PPC s'efforceront d'obtenir une gestion du CT qui appuie le système national d'allocation des PPC, suit les règles fédérales et est conforme aux lignes directrices de l'OMC.

- *Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme*

Les PPC continueront le processus de validation de toutes les fermes, assureront un nombre suffisant de vérificateurs ayant reçu une formation et mettront en œuvre un protocole d'administration du PASAF. De plus, les PPC augmenteront la visibilité du programme et travailleront à sa reconnaissance administrative par le gouvernement fédéral.

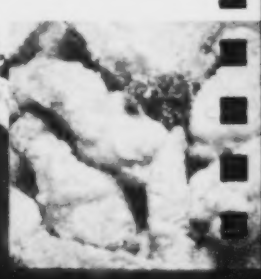

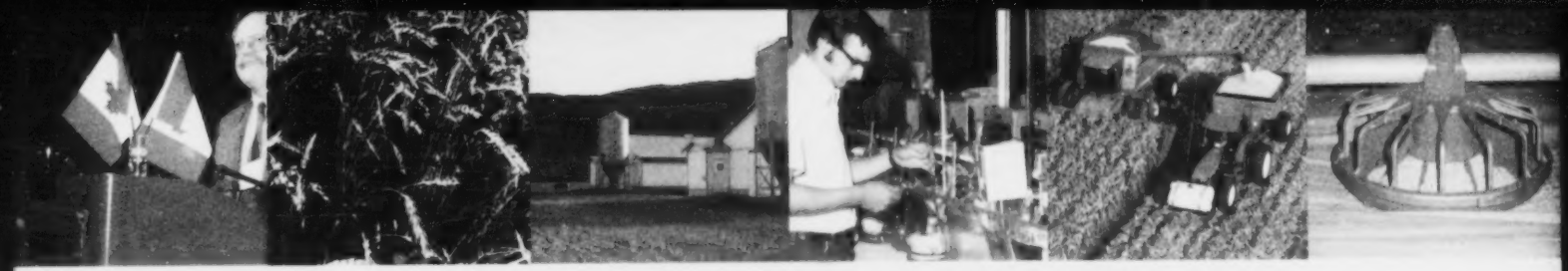

- *Résistance aux antimicrobiens et questions relatives aux antibiotiques*

Les PPC se donneront une position sur l'utilisation sous-thérapeutique des antimicrobiens dans l'industrie du poulet et travailleront à l'intégration de cette position à une future politique gouvernementale.

L'année 2004 s'annonce fort excitante. Elle regorgera d'activités qui nous aideront à concrétiser les énoncés de vision de ce plus récent Plan stratégique des plus stimulants.

Grâce à ce processus d'établissement des priorités planifié avec soin, nous pouvons bien baliser la voie de l'avenir, tout en sachant que nous pouvons compter sur l'appui et la collaboration de tous les intervenants de l'industrie. C'est grâce à cette collaboration que nous réussissons.

Faisant partie d'une industrie dynamique et en évolution, les PPC ont toujours accepté de relever les nouveaux défis et saisi les occasions en examinant de façon continue dans quelle mesure ils peuvent améliorer la façon dont ils desservent le marché canadien et les producteurs canadiens de poulet. ◗

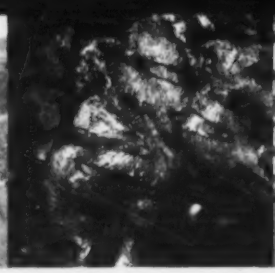

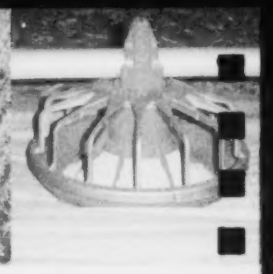

LA PRODUCTION D'ALORS ET D'AUJOURD'HUI

Au cours des 25 dernières années, la production de poulet s'est accrue considérablement. En 2003, la production totalisait 943,1 Mkg, soit 163% ou 579 Mkg de plus qu'en 1978. Cette tendance à la croissance fut toutefois irrégulière jusque vers le milieu des années 1990. Le taux de croissance dans les deux chiffres ou presque a été suivi par de modestes hausses, voire même des baisses occasionnelles. Du milieu des années 1990 jusqu'en 2001, la croissance s'est stabilisée autour de 5 ou 6 pour cent. Cette période de 6 ans a été suivie d'une très petite augmentation (0,9 %) en 2002 et d'une faible chute en 2003.

La valeur de la production de poulet, comme l'indique les recettes à la ferme, a augmenté davantage durant la période de 1978 à 2003, étant donné une combinaison de volumes et de prix aux producteurs plus élevés. Statistique Canada a estimé la valeur de la production de poulet à la ferme à 1,5 milliard de dollars en 2003, soit 265 % de plus qu'en 1978. Cette hausse est encore plus impressionnante si on la compare aux augmentations dans les recettes totales pour le bétail (147 %) et les recettes totales à la ferme (184 %). La part des recettes totales à la ferme pour le bétail qui revient au poulet était de 9,4 % en 2003 versus 6,4 % en 1978. En guise de pourcentage des recettes canadiennes totales à la ferme, la part qui revient au poulet a passé de 3,5 % en 1978 à 4,5 % en 2003.

Prix

Au Canada, les prix aux producteurs étaient en moyenne de 120,5 cents le kilogramme vif en 2003, soit 48 % de plus qu'en 1978 lorsque la moyenne était de 81,6 cents. Jusque vers le milieu des années 1990, les prix prenaient appui sur les conditions du marché et une formule nationale du coût de production (CDP) dans le cadre de laquelle le coût de la moulée était la composante la plus importante. Comme résultat, la tendance des prix du produit vif a suivi de près celle de la moulée durant les années en question. Actuellement, les conditions du marché jouent un rôle beaucoup plus important dans le processus de négociation du prix du produit vif que dans le coût de production traditionnel.

Les prix de gros (selon Agriculture Canada), ont suivi étroitement la tendance des prix du produit vif. En 2003, le prix de gros national moyen pour le poulet à griller était de 3,05 $ le kilogramme, soit 88 % de plus qu'en 1978.

Au détail, les consommateurs canadiens ont déboursé 4,83 $ le kilogramme pour un poulet à griller entier, soit 123 % de plus qu'en 1978. L'indice des prix à la consommation pour le poulet, qui reflète les fluctuations dans le prix de détail au cours des années mais non le prix réel au détail, était de 154 % plus élevé en 2003 qu'en 1978. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation plus importante versus la fluctuation dans les prix de détail pour le porc et toutes les viandes combinés, la hausse est inférieure à celle du bœuf, de tous les articles alimentaires et de tous les articles combinés.

Consommation

Au cours des 25 dernières années, la consommation de poulet a augmenté régulièrement. En 1978, la consommation de poulet par habitant s'élevait à 15,7 kg alors qu'en

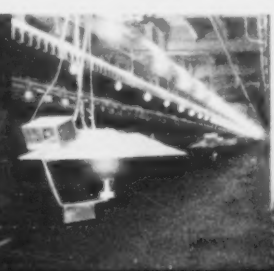

2003, l'estimation révèle une quantité de 30,5 kg ou une hausse de 94 %.

En guise de comparaison, la consommation par habitant de viande rouge a passé de 74,4 à 60,6 kg durant la même période. Il s'agit là d'une baisse de 19 %. Par conséquent, la part de la consommation par habitant totale de viande qui revient au poulet a doublé au cours des 25 dernières années, passant de 16,4 % en 1978 à environ 31,4 % en 2003.

Importations et exportations

Les importations et les exportations ont beaucoup augmenté au fil des ans. Les exportations étaient relativement inexistantes jusque vers le milieu des années 1990 auquel moment les cargaisons expédiées à l'étranger ont commencé à subir des hausses cumulatives annuelles importantes. L'application d'une politique d'exportation en 1997 a contribué à accroître les exportations encore davantage. En 2003, le total des exportations s'élevait à environ 78,4 Mkg, soit environ 8 % de la production.

En 2003, les importations totales ont atteint 105,5 Mkg, soit 288 % de plus qu'en 1978. Dans les années 70 et 80, les importations consistaient principalement de poulets vifs et de carcasses entières. En 1979, par exemple, une quantité de 18,2 Mkg de poulets vifs a été importée au Canada. La situation qui prévaut actuellement est bien différente et les morceaux de poulet frais, en particulier de la viande de poitrine et des ailes, occupent maintenant la part du lion. Dans les années 80 et au début des années 90, des quantités importantes de poulet ont été importées en supplément pour combler les pénuries sur le marché. À ce chapitre, l'année 1984 a vu 260 demandes d'importations supplémentaires et des permis ont été accordés pour une quantité de 17 Mkg de poulet éviscéré.

Stocks en entrepôt

Il n'est pas surprenant qu'avec le temps, les inventaires de poulet congelé aient augmenté en réponse à la hausse de la demande domestique et d'exportation. À la fin de 2003, les stocks en entrepôt s'élevaient à 23,7 Mkg, soit 80 % de plus qu'en 1978. La composition des inventaires de poulet congelé a changé de façon drastique, passant principalement de poulets entiers à des morceaux et des produits surtransformés, ce qui reflète les nouvelles tendances de mise en marché de nos jours. En 1978, les poulets entiers congelés représentaient plus de la moitié de tout le poulet en entrepôt. En 2003, les inventaires de poulets entiers représentaient seulement 6 % de la quantité totale par rapport aux morceaux et aux produits surtransformés qui représentaient plus de 80 %.

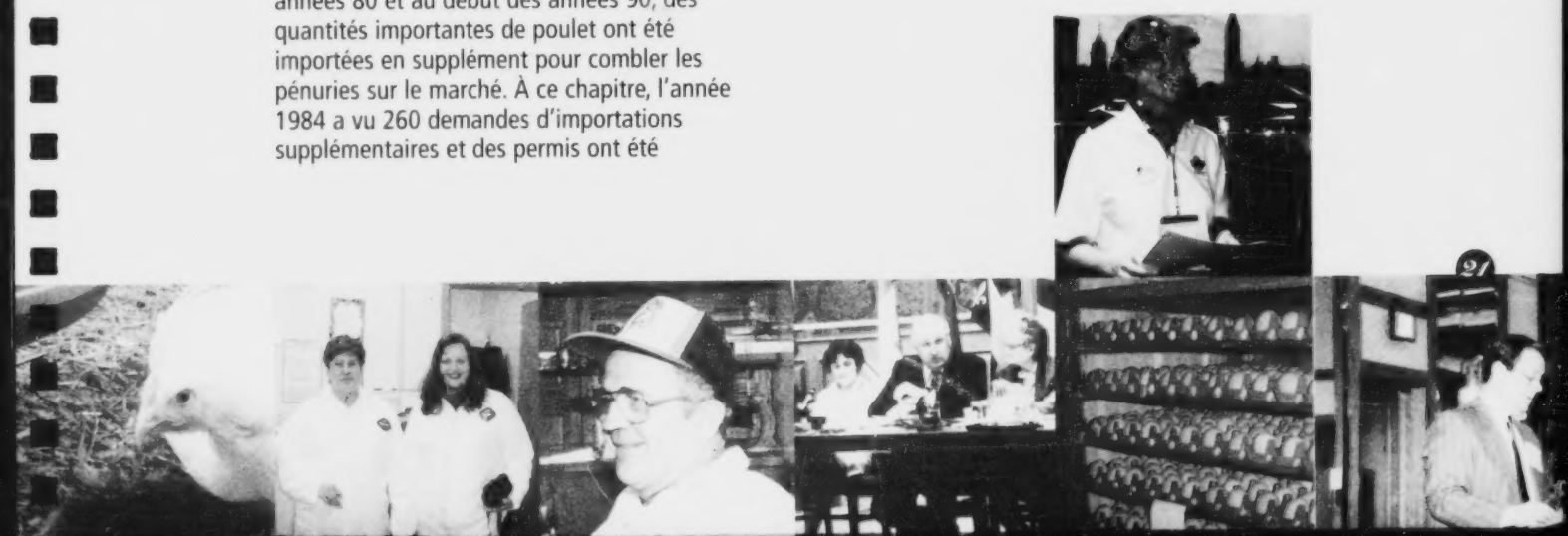

LE MARCHÉ CANADIEN DU POULET

			PRODUCTION		PRIX POUR POULETS À GRILLER ($/kg)			CONSOMMATION PAR HABITANT			
	poulets et poules	nombre de producteurs	Mkg	augmentation sur douze mois	producteur	transformateur	consommateur	poulet	viande rouge	toutes viandes	part du poulet de toutes viandes
1978	418		355,3	7,6%	81,6	162,5	216,3	15,7	74,4	95,4	16,4%
1979	504		401,5	13,0%	87,8	168,7	240,0	17,3	71,8	94,2	18,4%
1980	520		390,3	-2,8%	92,6	167,8	261,2	16,9	73,2	95,5	17,7%
1981	614		398,2	2,0%	108,5	210,6	310,7	16,7	73,2	95,3	17,5%
1982	605		397,4	-0,2%	107,5	203,4	307,5	16,9	70,3	92,6	18,3%
1983	606		395,2	-0,6%	108,1	216,0	321,4	16,9	71,0	93,5	18,1%
1984	714		427,4	8,2%	118,4	236,0	337,9	17,9	68,5	91,6	19,5%
1985	725	2 241	472,1	10,5%	108,9	213,9	322,1	19,3	69,4	94,0	20,5%
1986	772	2 256	472,7	0,1%	110,0	222,7	355,7	19,9	68,6	93,7	21,2%
1987	798	2 274	516,9	9,4%	106,3	217,1	376,1	21,2	66,1	92,6	22,8%
1988	835	2 274	523,0	1,2%	111,2	218,8	385,3	22,0	66,5	93,9	23,4%
1989	919	2 328	522,7	-0,1%	121,9	253,5	415,5	21,5	66,3	93,4	23,0%
1990	971	2 394	555,1	6,2%	121,0	259,0	428,3	22,1	62,5	90,6	24,4%
1991	935	2 515	559,5	0,8%	116,6	245,5	427,3	22,2	61,5	89,8	24,8%
1992	923	2 525	562,7	0,6%	114,9	244,1	417,8	22,3	63,1	91,9	24,3%
1993	1 007	2 684	601,9	7,0%	116,4	254,6	422,8	23,2	60,9	90,0	25,8%
1994	1 061	2 742	685,1	13,8%	110,1	229,5	380,2	25,0	62,2	93,0	26,9%
1995	1 051	2 797	685,9	0,1%	109,6	232,8	376,4	24,8	61,7	92,2	26,9%
1996	1 248	2 757	713,5	4,0%	125,9	265,9	405,2	24,9	59,4	90,1	27,6%
1997	1 299	2 759	748,6	4,9%	126,3	264,7	419,1	25,4	58,8	90,5	28,1%
1998	1 356	2 797	787,8	5,2%	122,3	259,7	411,1	26,2	62,6	95,1	27,6%
1999	1 321	2 859	847,6	7,6%	114,7	244,9	419,2	27,7	64,6	98,3	28,1%
2000	1 368	2 817	880,7	3,9%	114,0	241,1	437,0	29,0	62,8	97,9	29,6%
2001	1 522	2 815	930,1	5,6%	119,2	256,6	455,3	30,4	61,8	98,1	31,0%
2002	1 453	2 851	938,9	0,9%	114,6	247,7	470,4	30,6	60,3	96,8	31,6%
2003	1 526		934,1	-0,5%	120,5	305,3	482,6	30,5	60,6	97,1	31,4%
2003 vs. 1978	**256%**		**163%**		**48%**	**88%**	**123%**	**94%**	**-19%**	**2%**	

	importations (000 kg)	exportations (000 kg)	STOCKS EN ENTREPÔT AU 31 DÉCEMBRE						Stocks en % de la production
			< 2 kg	> 2 kg	découpes	MPS	divers	total	
1978	27 189	0	5 262	2 126	5 819		-	13 207	3,7%
1979	25 217	789	6 988	4 426	8 421		-	19 835	4,9%
1980	19 908	3 050	5 517	1 908	5 609		-	13 034	3,3%
1981	23 476	2 572	8 363	2 826	5 537	825	-	17 551	4,4%
1982	26 231	1 425	6 794	2 519	3 916	1 087	-	14 316	3,6%
1983	29 509	24	3 570	1 700	3 449	813	-	9 532	2,4%
1984	40 162	461	6 619	1 508	5 754	1 296	-	15 177	3,6%
1985	27 768	2 314	4 741	1 907	4 927	2 138	-	13 713	2,9%
1986	30 645	972	4 484	793	4 037	1 724	-	11 038	2,3%
1987	36 327	2 652	8 661	2 582	6 226	2 464	-	19 933	3,9%
1988	38 677	804	3 385	1 176	4 406	1 885	-	10 852	2,1%
1989	45 483	646	1 934	832	4 551	1 921	-	9 238	1,8%
1990	49 949	1 088	3 679	2 323	7 215	2 603	-	15 820	2,8%
1991	46 702	4 644	2 913	970	6 512	3 485	-	13 880	2,5%
1992	51 916	949	963	934	4 931	4 224	-	11 052	2,0%
1993	53 448	1 414	1 202	1 280	5 226	3 315	-	11 023	1,8%
1994	57 005	12 636	3 959	2 188	9 807	4 402	-	20 356	3,0%
1995	66 600	33 445	1 194	1 057	6 177	5 422	-	13 850	2,0%
1996	63 525	33 292	2 094	440	9 369	7 097	-	19 000	2,7%
1997	67 458	43 764	2 158	578	8 515	8 746	-	19 997	2,7%
1998	69 335	58 441	2 400	408	11 735	11 300	-	25 842	3,3%
1999	74 545	76 271	2 314	859	11 339	7 714	-	22 226	2,6%
2000	92 973	83 823	528	1 224	11 022	9 080	-	21 854	2,5%
2001	99 906	79 577	1 290	680	15 302	12 004	-	29 277	3,1%
2002	102 956	75 744	1 386	669	12 100	12 646	2 146	28 947	3,1%
2003	105 545	78 356	970	551	8 594	10 597	3 008	23 719	2,5%
2003 vs. 1978	**288%**		**-82%**	**-74%**	**230%**			**80%**	

LE MARCHÉ CANADIEN DU POULET EN 2003

En 2003, les marchés du poulet ont rebondi considérablement après avoir traversé une année difficile en 2002. L'allocation des contingents de toute l'année, à l'exception de la période A-53 qui couvre les mois d'été de juillet et d'août, a été établie en deçà des niveaux de production de l'année précédente. C'est ainsi que la production des six premiers mois de 2003 était de 8,0 Mkg inférieure à celle de la même période en 2002, tandis que celle des six derniers mois de 2003 a augmenté légèrement de 3,2 Mkg par comparaison à la période correspondante en 2002.

Mais les seules conditions difficiles du marché en 2002 ne permettent pas d'expliquer la prudence manifestée en 2003. La découverte en mai 2003 du premier cas d'ESB au Canada a considérablement ajouté à l'incertitude du marché canadien des protéines carnées. Les exportations de bœuf canadien ont soudainement cessé, le bœuf qui devait être vendu à l'étranger demeurant sur le marché canadien. Cependant, les consommateurs canadiens n'ont cessé d'accorder leur confiance à l'industrie, sur les plans de la qualité et de la salubrité de la viande. De fait, il y a eu une hausse de la consommation de bœuf au Canada dans les six derniers mois de 2003. Selon les renseignements préliminaires de l'industrie, la hausse de la consommation de bœuf des Canadiens a atteint 5 % en 2003, ce qui se traduit par une consommation de bœuf par personne d'environ 31,5 kg.

Bien que la production de porc au Canada ait augmenté en 2003, la consommation de porc des Canadiens a baissé d'environ 4-5 % à cause de l'augmentation des exportations de porc. Par conséquent, la consommation de porc par personne en 2003 est évaluée à 27,0 kg.

La consommation de dinde, de veau et d'agneau est demeurée stable en 2003. La diminution de la production de poulet en 2003, combinée à la faible augmentation des importations et des exportations, ont contribué à limiter les approvisionnements en poulet tout au long de l'année. Les données préliminaires semblent indiquer que la consommation de poulet au Canada est demeurée inchangée par rapport à 2002, à 966,5 Mkg.

Production de poulet canadien

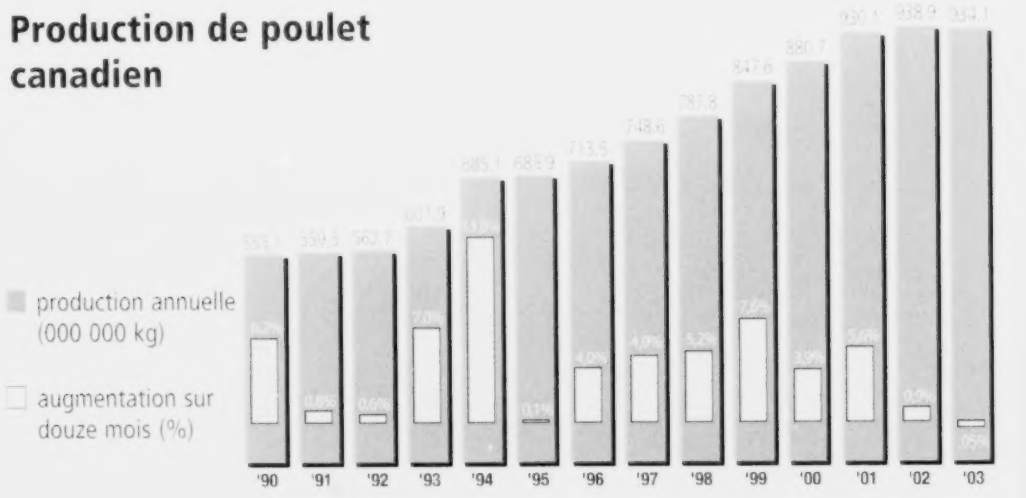

LE MARCHÉ CANADIEN DU POULET EN 2003

En 2003, les marchés du poulet ont rebondi considérablement après avoir traversé une année difficile en 2002. L'allocation des contingents de toute l'année, à l'exception de la période A-53 qui couvre les mois d'été de juillet et d'août, a été établie en deçà des niveaux de production de l'année précédente. C'est ainsi que la production des six premiers mois de 2003 était de 8,0 Mkg inférieure à celle de la même période en 2002, tandis que celle des six derniers mois de 2003 a augmenté légèrement de 3,2 Mkg par comparaison à la période correspondante en 2002.

Mais les seules conditions difficiles du marché en 2002 ne permettent pas d'expliquer la prudence manifestée en 2003. La découverte en mai 2003 du premier cas d'ESB au Canada a considérablement ajouté à l'incertitude du marché canadien des protéines carnées. Les exportations de bœuf canadien ont soudainement cessé, le bœuf qui devait être vendu à l'étranger demeurant sur le marché canadien. Cependant, les consommateurs canadiens n'ont cessé d'accorder leur confiance à l'industrie, sur les plans de la qualité et de la salubrité de la viande. De fait, il y a eu une hausse de la consommation de bœuf au Canada dans les six derniers mois de 2003. Selon les renseignements préliminaires de l'industrie, la hausse de la consommation de bœuf des Canadiens a atteint 5 % en 2003, ce qui se traduit par une consommation de bœuf par personne d'environ 31,5 kg.

Bien que la production de porc au Canada ait augmenté en 2003, la consommation de porc des Canadiens a baissé d'environ 4-5 % à cause de l'augmentation des exportations de porc. Par conséquent, la consommation de porc par personne en 2003 est évaluée à 27,0 kg.

La consommation de dinde, de veau et d'agneau est demeurée stable en 2003. La diminution de la production de poulet en 2003, combinée à la faible augmentation des importations et des exportations, ont contribué à limiter les approvisionnements en poulet tout au long de l'année. Les données préliminaires semblent indiquer que la consommation de poulet au Canada est demeurée inchangée par rapport à 2002, à 966,5 Mkg.

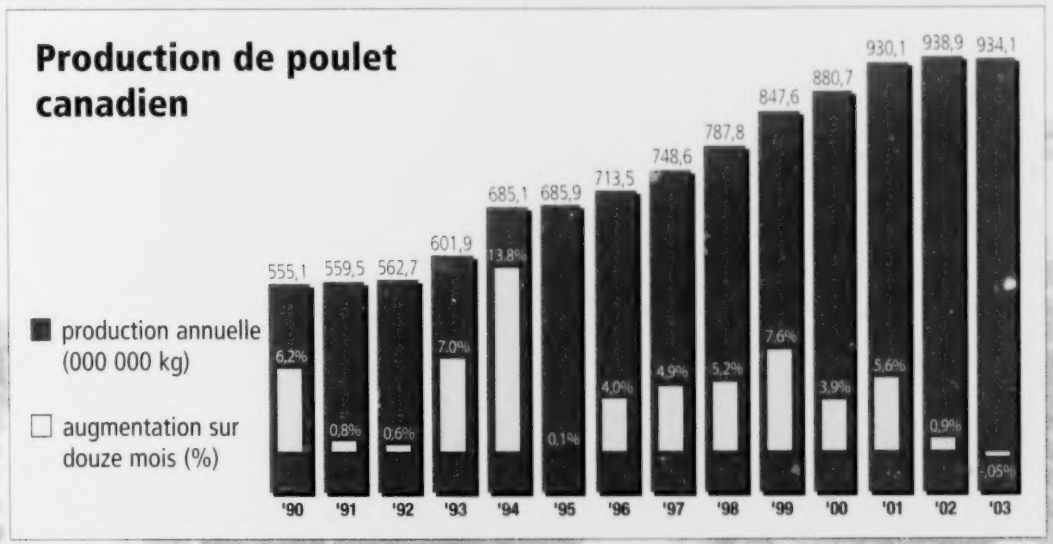

La consommation de poulet par personne est évaluée à 30,5 kg, quantité légèrement inférieure à celle de l'an dernier. En 2003, on prévoit que la consommation des protéines carnées (toutes catégories confondues) par personne s'établira à 97,1 kg, quantité de 0,3 kg supérieure à celle de 2002.

La production provinciale

En 2003, pour la première fois en 14 ans, la production de poulet a diminué comparativement à l'année précédente.

La production totale était de 934,1 Mkg, soit de 4,9 Mkg (de 0,5 %) inférieure à celle de 2002. Cette diminution a suivi une très faible hausse de 0,9 % en 2002. Par comparaison, de 1991 à 2001, la production a augmenté chaque année de 5,2 %. La production des six premiers mois de 2003 est inférieure de 8,0 Mkg à celle des mêmes mois en 2002, tandis qu'on a constaté au cours des six derniers mois de l'année une modeste augmentation de 3,1 Mkg de la production, comparativement à la période correspondante de l'année précédente.

La diminution de production a été davantage marquée dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest, de 0,9 % et de 0,8 % respectivement. La production des provinces du Canada central a également diminué par rapport à l'année précédente, quoique plus faiblement (de 0,3 %). Dans les provinces de l'Ouest, c'est en Alberta que la production a diminué le plus, surtout à cause de l'importante baisse de production aux termes du Programme d'expansion du marché. Au Manitoba, la production a diminué de 0,5 %, tandis qu'elle a augmenté en Colombie-Britannique et en Saskatchewan.

Dans les provinces du Canada central, il y a eu une baisse de production en Ontario et au Québec, de 0,1 % et de 0,5 % respectivement. La baisse de production dans les provinces de l'Atlantique est attribuable aux baisses de production en Nouvelle-Écosse (de 1,9 %) et du Nouveau-Brunswick (de 2,4 %) qui ont éclipsé la hausse de production de 4,6 % à Terre-Neuve-et-Labrador. À l'Île-du-Prince-Édouard, la production de 2003 est demeurée inchangée par rapport à celle de l'année précédente.

Production provinciale de poulet

Province	*2003*	*2002*	*changement %*
Colombie-Britannique	147 797	147 266	0,4%
Alberta	80 868	83 972	-3,7%
Saskatchewan	30 440	30 022	1,4%
Manitoba	38 671	38 861	-0,5%
Ouest	**297 777**	**300 121**	**-0,8%**
Ontario	303 111	303 548	-0,1%
Québec	260 719	262 149	-0,5%
Centre	**563 830**	**565 697**	**-0,3%**
Nouveau-Brunswick	25 220	25 827	-2,4%
Nouvelle-Écosse	31 327	31 939	-1,9%
Île-du-Prince-Édouard	3 343	3 343	0,0%
Terre-Neuve	12 573	12 014	4,6%
Atlantique	**72 462**	**73 123**	**-0,9%**
CANADA	**934 069**	**938 940**	**-0,5%**

***('000 kg éviscéré)**

Périodes de contingents

A-50	14 Déc. 2003	-	8 Mars 2003
A-51	9 Mars 2003	-	3 Mai 2003
A-52	4 Mai 2003	-	28 Juin 2003
A-53	29 Juin 2003	-	23 Août 2003
A-54	24 Août 2003	-	18 Oct. 2003
A-55	19 Oct. 2003	-	13 Déc. 2003
A-56	14 Déc. 2003	-	7 Fév. 2004

Le prix à la production

Au Canada, en 2003, le prix moyen pondéré à la production (établi à partir du volume annuel de la production des provinces) a été de 1,205 $ le kilogramme, soit 5,9 cents de plus qu'en 2002. Le prix vif moyen au cours de la première période de l'année, A-50, s'est établi à 1,150 $, puis a augmenté à 1,197 $ et à 1,225 $ respectivement aux périodes A-51 et A-52, pour atteindre un sommet de 1,226 $ à la période A-53. Le prix vif moyen au cours des deux dernières périodes de l'année, soit les périodes A-54 et A-55, n'était que légèrement inférieur, à 1,222 $ le kilogramme.

Les prix au détail

L'Indice des prix à la consommation (IPC), tel que déclaré par Statistique Canada, du poulet frais et congelé a augmenté considérablement en 2003. L'IPC du poulet en 2003 était de 5,9 % supérieur à celui de 2002, tandis que l'Indice des prix à la consommation du bœuf et du porc n'a que très peu augmenté, voire légèrement diminué (dans le cas de la dinde). Au cours de l'année, les prix au détail ont augmenté de façon constante. Ces prix ont augmenté de façon marquée pendant l'été, pour atteindre un sommet en novembre après un recul temporaire en septembre. (Remarque : Statistique Canada surveille les prix au détail du poulet frais entier, des cuisses et des poitrines désossées sans peau, puis calcule l'indice des prix mensuels selon ces produits).

D'abord élevés au début de l'an 2003, les prix au détail du bœuf ont diminué fortement après la découverte du premier cas d'ESB au Canada. L'IPC du bœuf, demeuré bas pendant l'été, a quelque peu augmenté de nouveau au cours des trois derniers mois de 2003. Selon cet indice des prix, les prix au détail du poulet ont augmenté de 21,0 % au cours des dix dernières années, par comparaison à des augmentations de 20,1 % pour tous les produits et de 20,4 % pour tous les produits alimentaires combinés. Dans l'ensemble, les prix au détail de toutes les viandes ont augmenté de 24,6 % au cours de la même période, surtout à cause de l'augmentation de 24,6 % des prix du bœuf. Les prix au détail du porc ne sont que de 14,4 % supérieurs à ceux d'il y a dix ans.

Les importations

Tel que déclaré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI),

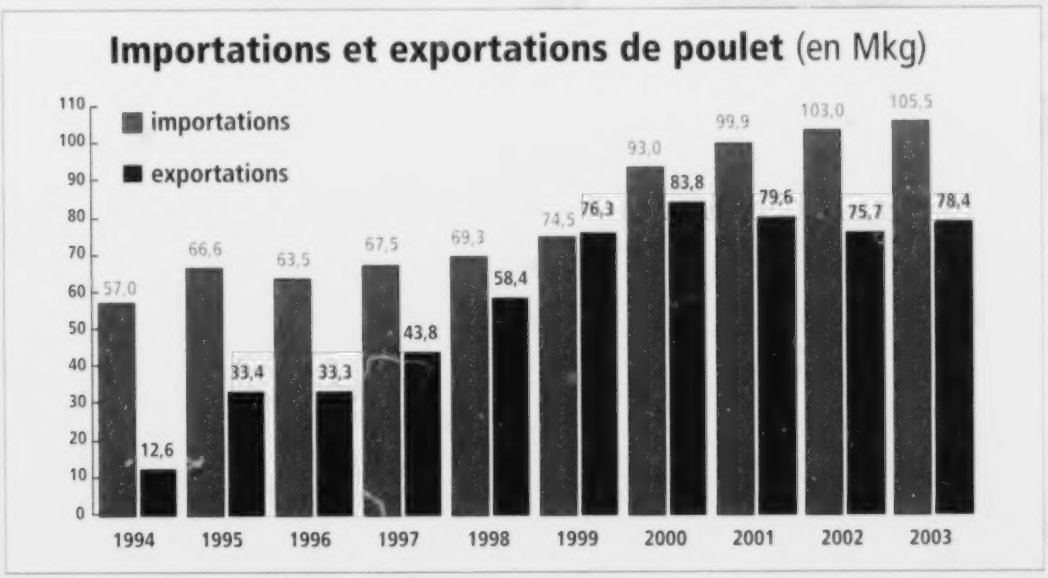

on a importé en tout 97 904 718 kilogrammes de poulet en 2003. Le MAECI a la responsabilité de délivrer les permis d'importation du poulet et des produits essentiellement à base de poulet. Aux termes des obligations du MAECI au Canada, le contingent tarifaire (CT) est établi automatiquement à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente. On a calculé le CT en 2003 à 69 761 925 kilogrammes, soit 291 750 kilogrammes de plus qu'en 2002.

Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, on a importé en tout au Canada 69 629 915 kilogrammes de poulet et de produits du poulet aux termes du CT, ce qui revient à un taux d'utilisation de 99,8 %. Le CT de 2004 sera d'environ 69,5 Mkg, en tenant compte de la baisse de la production de poulet au Canada de 5,1 Mkg (0,5 %) cette année.

Habituellement, les importations au premier trimestre de l'année sont relativement basses comparativement au reste de l'année. Toutefois, en 2003, on a importé 24,8 % du CT de janvier à mars. Les importations ont atteint un sommet au deuxième trimestre, pendant lequel on a importé 28,4 % du CT, puis ont quelque peu ralenti au troisième trimestre à 27,0 % du CT. Au dernier trimestre de 2003, les importations ont constitué 19,7 % du CT total annuel.

Les parties de poulet (non désossées et désossées) ont compté pour 80,8 % de toutes les importations du CT en 2002, comparativement à 84,6 % l'année précédente. Le poulet transformé, le poulet vivant et le poulet éviscéré entier ont compté respectivement pour 18,7 %, 0,2 % et 0,3 % des importations, tout en constituant respectivement 14,6 %, 0,1 % et 0,6 % du CT en 2002. Au cours des cinq dernières années, la proportion de poulet transformé s'est accrue considérablement au détriment des parties de poulet non désossées et désossées cru.

En outre, le MAECI a délivré d'autres permis d'importation aux termes des programmes d'« importations pour réexportation » et d'« importations pour concurrence ». Le programme d'« importations pour réexportation » permet l'importation au Canada de poulet et de produits du poulet afin de les transformer. Aux termes de ce programme, toutes les importations doivent être exportées en six mois. En tout, on a importé 25,6 Mkg aux termes de cette disposition, soit environ la même quantité que l'année précédente.

Prix moyen pondéré à la production au Canada ($/kg)

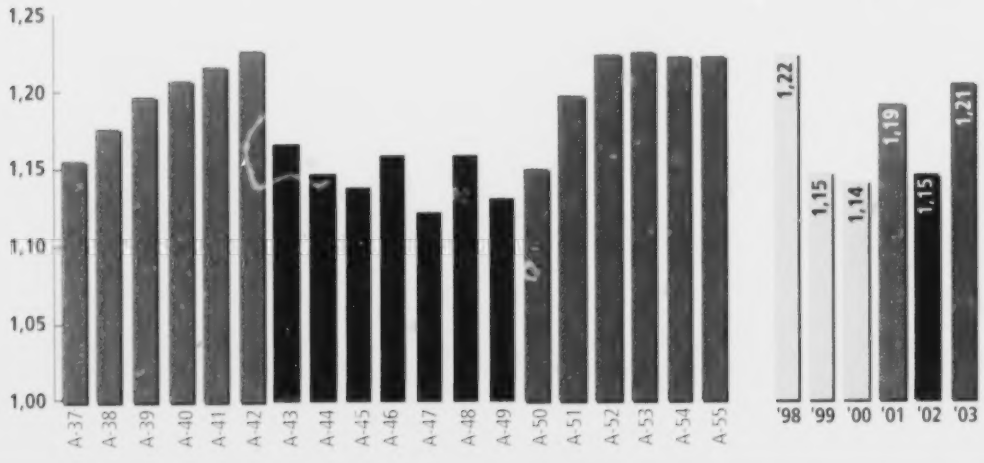

on a importé en tout 97 904 718 kilogrammes de poulet en 2003. Le MAECI a la responsabilité de délivrer les permis d'importation du poulet et des produits essentiellement à base de poulet. Aux termes des obligations du MAECI au Canada, le contingent tarifaire (CT) est établi automatiquement à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente. On a calculé le CT en 2003 à 69 761 925 kilogrammes, soit 291 750 kilogrammes de plus qu'en 2002.

Selon les statistiques préliminaires de fin d'année, on a importé en tout au Canada 69 629 915 kilogrammes de poulet et de produits du poulet aux termes du CT, ce qui revient à un taux d'utilisation de 99,8 %. Le CT de 2004 sera d'environ 69,5 Mkg, en tenant compte de la baisse de la production de poulet au Canada de 5,1 Mkg (0,5 %) cette année.

Habituellement, les importations au premier trimestre de l'année sont relativement basses comparativement au reste de l'année. Toutefois, en 2003, on a importé 24,8 % du CT de janvier à mars. Les importations ont atteint un sommet au deuxième trimestre, pendant lequel on a importé 28,4 % du CT, puis ont quelque peu ralenti au troisième trimestre à 27,0 % du CT. Au dernier trimestre de 2003, les importations ont constitué 19,7 % du CT total annuel.

Les parties de poulet (non désossées et désossées) ont compté pour 80,8 % de toutes les importations du CT en 2002, comparativement à 84,6 % l'année précédente. Le poulet transformé, le poulet vivant et le poulet éviscéré entier ont compté respectivement pour 18,7 %, 0,2 % et 0,3 % des importations, tout en constituant respectivement 14,6 %, 0,1 % et 0,6 % du CT en 2002. Au cours des cinq dernières années, la proportion de poulet transformé s'est accrue considérablement au détriment des parties de poulet non désossées et désossées cru.

En outre, le MAECI a délivré d'autres permis d'importation aux termes des programmes d'« importations pour réexportation » et d'« importations pour concurrence ». Le programme d'« importations pour réexportation » permet l'importation au Canada de poulet et de produits du poulet afin de les transformer. Aux termes de ce programme, toutes les importations doivent être exportées en six mois. En tout, on a importé 25,6 Mkg aux termes de cette disposition, soit environ la même quantité que l'année précédente.

Prix moyen pondéré à la production au Canada ($/kg)

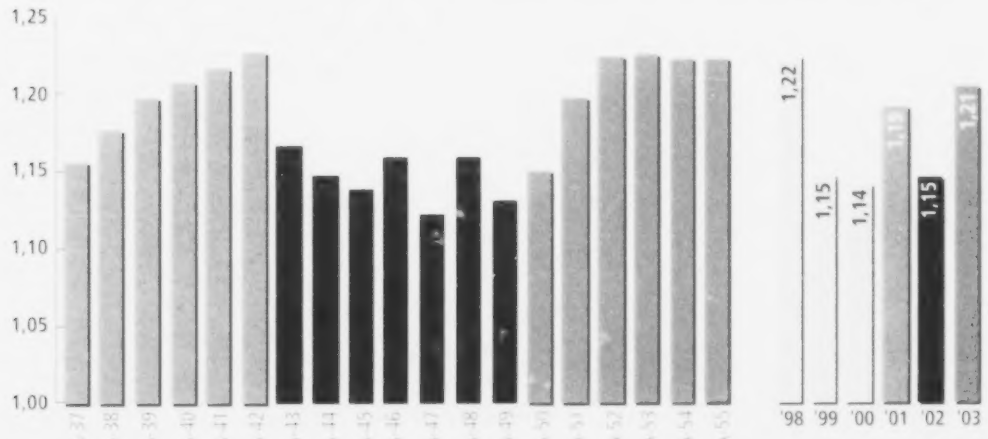

Le programme d'« importations pour concurrence » permet aux fabricants canadiens d'importer du poulet afin de fournir des produits de poulet transformé qui ne figurent pas sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée du Canada. Celle-ci comprend des produits spécialisés tels que les repas de poulet congelés. Aux termes de ce programme, on a importé en tout 1,5 Mkg, soit 30 % de plus qu'en 2002.

Au total, le MAECI a délivré en 2002 des permis d'importations supplémentaires spéciales, en excédent du seuil de 7,5 % d'accès au marché, qui ont totalisé 1,1 Mkg, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année précédente. Les PPC ont reçu 24 demandes d'importations supplémentaires pour combler des pénuries sur le marché cette année, la plupart au cours des mois d'août, de septembre et d'octobre pendant lesquels les approvisionnements ont été très limités. Le gouvernement fédéral n'a délivré qu'un seul permis d'importations supplémentaires de 45 000 kg de poulet vivant aux termes de cette disposition.

Les exportations

On évalue les exportations de poulet canadien en 2003 à 78,4 Mkg, quantité de 3,4 % supérieure à celle de 2002, année pendant laquelle 75,7 Mkg de poulet canadien ont été expédiés à l'étranger. En 2003, les exportations vers l'Afrique du Sud ont été les plus importantes, passant de 4,5 Mkg en 2001 à 13,2 Mkg en 2002 puis à 14,3 Mkg en 2003, ce qui constitue 19 % de toutes les exportations de poulet canadien.

Les exportations vers la Russie ont chuté, passant de 14,2 Mkg en 2002 à 11,4 Mkg en 2003. Les exportations vers Cuba ont chuté pour la deuxième année consécutive, passant de 11,2 Mkg en 2002 à 8,2 Mkg en 2003. Les livraisons vers la Chine et Hong Kong ont également diminué considérablement en 2003, passant de 12,9 Mkg en 2002 à 6,8 Mkg en 2003. Les livraisons vers les Philippines ont augmenté, passant de 6,7 Mkg en 2002 à 8,1 Mkg en 2003, tandis que les exportations vers les États-Unis en 2003 ont totalisé 7,2 Mkg, soit une augmentation importante par rapport aux deux années précédentes.

Les stocks en entrepôt

Après plusieurs années de hausses graduelles, les stocks en entrepôt de poulet ont diminué considérablement en 2003. Au 1er janvier 2003, les stocks congelés étaient de 28,9 Mkg, puis ont baissé à des échelles se situant entre 26 et 27 Mkg au cours des trois mois suivants. En mai, ils ont augmenté à 28,6 Mkg pour ensuite diminuer constamment au cours de l'été et atteindre un plancher de 21,8 Mkg en octobre. Au 31 décembre 2003, les stocks de poulet étaient de 23,7 Mkg, quantité de 5,2 Mkg inférieure à celle de l'année précédente. Bien qu'il y ait eu en 2003 une diminution des stocks de toutes les catégories, la diminution de 3,5 Mkg des stocks de morceaux de poulet congelé a été la plus marquée. En outre, les stocks de poulet congelé comprennent une quantité importante de parties du poulet telles que le cou, les pieds, les abats et la VSM dans la catégorie « poulet divers ». En moyenne, dans cette catégorie en 2003, 2,6 Mkg ont été déclarés chaque mois.

Importations supplémentaires

	2003	*2002*	*changement %*
Importations pour concurrence	1 503 141	1 155 423	30%
Importations pour réexportation	25 637 021	25 687 341	0%
Importations spéciales	1 089 641	770 350	41%
Importations pour pénurie du marché	45 000	0	
TOTAL	**28 274 803**	**27 613 114**	**2%**

Le programme d'« importations pour concurrence » permet aux fabricants canadiens d'importer du poulet afin de fournir des produits de poulet transformé qui ne figurent pas sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée du Canada. Celle-ci comprend des produits spécialisés tels que les repas de poulet congelés. Aux termes de ce programme, on a importé en tout 1,5 Mkg, soit 30 % de plus qu'en 2002.

Au total, le MAECI a délivré en 2002 des permis d'importations supplémentaires spéciales, en excédent du seuil de 7,5 % d'accès au marché, qui ont totalisé 1,1 Mkg, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année précédente. Les PPC ont reçu 24 demandes d'importations supplémentaires pour combler des pénuries sur le marché cette année, la plupart au cours des mois d'août, de septembre et d'octobre pendant lesquels les approvisionnements ont été très limités. Le gouvernement fédéral n'a délivré qu'un seul permis d'importations supplémentaires de 45 000 kg de poulet vivant aux termes de cette disposition.

Les exportations

On évalue les exportations de poulet canadien en 2003 à 78,4 Mkg, quantité de 3,4 % supérieure à celle de 2002, année pendant laquelle 75,7 Mkg de poulet canadien ont été expédiés à l'étranger. En 2003, les exportations vers l'Afrique du Sud ont été les plus importantes, passant de 4,5 Mkg en 2001 à 13,2 Mkg en 2002 puis à 14,3 Mkg en 2003, ce qui constitue 19 % de toutes les exportations de poulet canadien.

Les exportations vers la Russie ont chuté, passant de 14,2 Mkg en 2002 à 11,4 Mkg en 2003. Les exportations vers Cuba ont chuté pour la deuxième année consécutive, passant de 11,2 Mkg en 2002 à 8,2 Mkg en 2003. Les livraisons vers la Chine et Hong Kong ont également diminué considérablement en 2003, passant de 12,9 Mkg en 2002 à 6,8 Mkg en 2003. Les livraisons vers les Philippines ont augmenté, passant de 6,7 Mkg en 2002 à 8,1 Mkg en 2003, tandis que les exportations vers les États-Unis en 2003 ont totalisé 7,2 Mkg, soit une augmentation importante par rapport aux deux années précédentes.

Les stocks en entrepôt

Après plusieurs années de hausses graduelles, les stocks en entrepôt de poulet ont diminué considérablement en 2003. Au 1er janvier 2003, les stocks congelés étaient de 28,9 Mkg, puis ont baissé à des échelles se situant entre 26 et 27 Mkg au cours des trois mois suivants. En mai, ils ont augmenté à 28,6 Mkg pour ensuite diminuer constamment au cours de l'été et atteindre un plancher de 21,8 Mkg en octobre. Au 31 décembre 2003, les stocks de poulet étaient de 23,7 Mkg, quantité de 5,2 Mkg inférieure à celle de l'année précédente. Bien qu'il y ait eu en 2003 une diminution des stocks de toutes les catégories, la diminution de 3,5 Mkg des stocks de morceaux de poulet congelé a été la plus marquée. En outre, les stocks de poulet congelé comprennent une quantité importante de parties du poulet telles que le cou, les pieds, les abats et la VSM dans la catégorie « poulet divers ». En moyenne, dans cette catégorie en 2003, 2,6 Mkg ont été déclarés chaque mois. ◗

Importations supplémentaires

	2003	*2002*	*changement %*
Importations pour concurrence	1 503 141	1 155 423	30%
Importations pour réexportation	25 637 021	25 687 341	0%
Importations spéciales	1 089 641	770 350	41%
Importations pour pénurie du marché	45 000	0	
TOTAL	**28 274 803**	**27 613 114**	**2%**

FREINS ET CONTREPOIDS

Vérification du système

En 2003, le personnel a vérifié les périodes A-46 à A-53 qui s'échelonnaient du 6 juin 2002 au 23 août 2003. Tout comme lors des années précédentes, les vérifications ont été effectuées dans les bureaux des offices de commercialisation et dans les usines de transformation.

Le personnel a aussi examiné les documents justificatifs concernant les engagements d'expansion du marché pris par des transformateurs primaires à l'égard des périodes A-42 à A-49.

Rapports d'application et de suivi

Des rapports d'application et de suivi concernant la vérification des périodes A-42 à A-45 et A-46 à A-50 ont été présentés et approuvés aux réunions d'août et de novembre de 2003 du Conseil d'administration.

Commercialisation à outrance

Durant les périodes A-42 et A-43 combinées, la production de cinq offices provinciaux de commercialisation a excédé le niveau de mise en marché autorisé. De même, durant les périodes A-44 et A-45 combinées, la production de deux offices provinciaux de commercialisation a été supérieure au niveau de mise en marché autorisé. Enfin, durant la période de vérification A-46 à A-49, aucun office provincial de commercialisation n'a excédé son niveau autorisé de mise en marché.

Redevances pour commercialisation à outrance

À sa réunion du 4 août 2003, le Conseil d'administration a passé en revue le Rapport d'évaluation de commercialisation à outrance produit suite à la vérification des périodes A-42 à A-45. Il a alors imposé à cinq offices provinciaux de commercialisation le paiement de redevances pour commercialisation à outrance totalisant 1 271 044 $.

La première semaine de septembre 2003, les cinq offices provinciaux de commercialisation ont versé au total 1 108 771 $ en redevances pour commercialisation à outrance. Tel qu'approuvé par le Conseil d'administration, l'un des offices provinciaux de commercialisation a versé un montant initial de 100 000 $, le solde de 162 273 $ devant être remboursé en paiements égaux (capital et intérêts) au taux d'intérêt préférentiel majoré de 1 % sur une période de 30 mois.

À sa réunion de novembre 2003, le Conseil d'administration a passé en revue le Rapport d'évaluation de commercialisation à outrance produit suite à la vérification des périodes A-46 à A-49. Comme la production d'aucun office provincial de commercialisation n'avait alors excédé son niveau de mise en marché autorisé, le Conseil d'administration n'a pas eu à imposer le paiement de redevances.

Expansion du marché

Durant les périodes A-42 à A-49, quatre transformateurs primaires ne se sont pas acquittés de leurs engagements d'expansion du marché. Ils ont donc dû régler des redevances

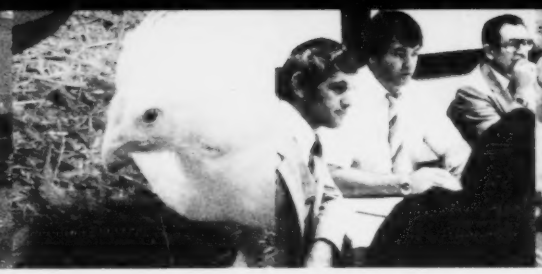

Mouvements interprovinciaux de poulet vivant (poids vif en kg)

	2003		*2002**	
Province	***De***	***À***	***De***	***À***
Colombie-Britannique	-	-	-	-
Alberta	-	-	-	-
Saskatchewan	-	-	-	-
Manitoba	-	-	-	-
Ontario	16 078 000	10 836 000	22 204 000	8 990 000
Québec	10 535 000	15 772 000	30 419 000	21 483 000
Nouveau-Brunswick	3 586 000	326 000	290 000	25 661 000
Nouvelle-Écosse	4 181 000	2 922 000	7 790 000	-
Île-du-Prince-Édouard	-	4 524 000	-	4 569 000
Terre-Neuve	-	-	-	-
TOTAL	**34 380 000**	**34 380 000**	**60 703 000**	**60 703 000**

Source: Les Producteurs de poulet du Canada

*Nadeau Poultry, l'unique usine de transformation au Nouveau-Brunswick, a été détruite par un incendie le 14 février 2002. L'usine a reprit ses activités dans le dernier trimestre de l'année. L'équivalent de presque un an de transformation a été accompli hors de la province.

pour expansion du marché totalisant 92 658 $. Ils les ont d'ailleurs réglées dans les délais prévus.

Mouvements interprovinciaux

Les PPC compilent le nombre de poulets vivants faisant l'objet de mouvements interprovinciaux et communiquent les données chaque semaine aux offices de commercialisation du poulet.

Transferts de contingents entre périodes en 2003

En 2003, les PPC ont reçu une seule demande de transfert totalisant 78 000 kilogrammes (poids vif) par rapport à quatre demandes totalisant 266 497 kilogrammes (poids vif) en 2002.

La politique de transfert de contingents entre périodes procure une certaine marge de manœuvre pour répondre aux besoins du marché. Des demandes sont présentées pour combler des besoins à court terme susceptibles de se produire sur le marché entre deux périodes de contingent données. Les transferts de contingents ne peuvent servir ni à réviser les calendriers d'abattage, ni à modifier l'utilisation d'un contingent durant une période donnée. ◗

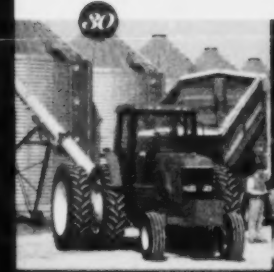

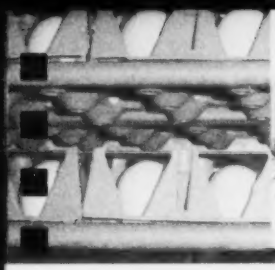

VOTRE PROPRE POULET

La petite histoire de la salubrité des aliments aux PPC

Produire du poulet sain, de qualité, voilà la mission première de chacun des 2 800 producteurs canadiens de poulet. La salubrité des aliments a d'ailleurs toujours compté parmi les priorités des Producteurs de poulet du Canada.

Au fil des ans, cet engagement a revêtu la forme de bonnes pratiques de production, de partenariats avec des organismes publics et d'autres groupes et, plus récemment, d'un programme reconnu d'assurance de la salubrité des aliments.

Votre propre poulet – Un précédent en matière de salubrité des aliments

L'enthousiasme suscité au fil des ans par le succès de la stratégie des PPC a engendré, en 2003, une nouvelle offensive en matière de salubrité des aliments. Reconnaissance technique acquise de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous avons entrepris d'obtenir que la totalité de nos fermes soient certifiées en vertu de *Votre propre poulet*, notre propre programme de salubrité des aliments à la ferme. Lors de sa séance de planification stratégique en octobre 2003, le Conseil d'administration a adopté une résolution portant que tous les producteurs devaient obtenir leur validation d'ici la fin de 2004.

Afin de se donner un protocole de validation reconnu, des validateurs de toutes les régions du pays ont assisté à un cours de formation générale en validation. A aussi été élaboré un cours de deux jours afin d'initier les validateurs aux exigences du programme *Votre propre poulet*, cours dans le cadre duquel sont mis en relief leur rôle et les critères du programme.

Deux séances pilotes ont été présentées en 2003 et le cours sera donné de façon régulière en 2004. Alors que s'amorce la nouvelle année, les PPC veilleront à la formation – générique et spécialisée – d'un nombre suffisant de validateurs.

Les PPC se sont efforcés de rendre encore plus simple l'application du programme à la ferme : affiches pour les poulaillers, liste de contrôle de validation normalisée à l'intention des validateurs et système de tenue de dossiers simplifié.

Durant la dernière année, toutes les provinces ont redoublé d'ardeur relativement au Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme : présentation de séances d'information sur sa mise en œuvre, promotion active du programme et tenue de séances de discussion sur l'intégration réussie du programme aux activités courantes des producteurs.

La plupart des provinces ont lancé leur processus de validation des fermes. Les provinces ont aussi réussi à se donner des systèmes d'administration et de certification afin que soient reconnus les producteurs qui ont bel et bien mis en œuvre le programme.

En vertu des règlements de commercialisation, ce sont les offices provinciaux qui sont habilités à rendre le programme obligatoire. Plusieurs provinces, dont l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, ont d'ailleurs arrêté des dates fermes pour sa pleine mise en œuvre.

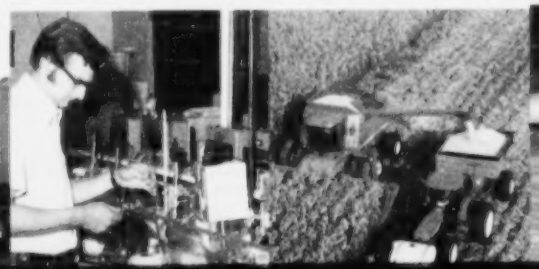
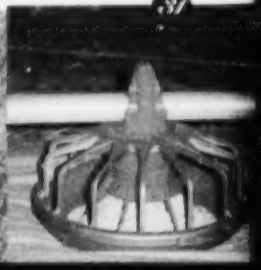

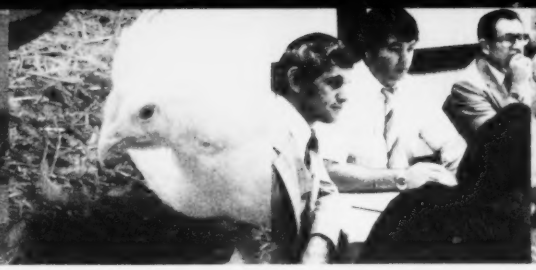
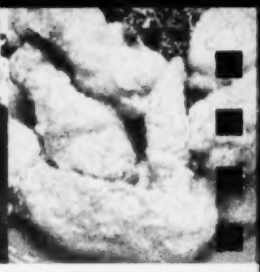

Reconnaissance pleine et entière

En 2002, les Producteurs de poulet du Canada ont obtenu la reconnaissance technique de *Votre propre poulet* de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cet important jalon franchit, le suivant consiste à obtenir la reconnaissance pleine et entière du protocole d'administration du programme.

Les PPC comptent parmi les membres actifs du Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF), un partenariat entre l'industrie et le gouvernement – piloté par les producteurs – qui élabore des stratégies et des outils pour bien informer les producteurs et qui met en œuvre des initiatives nationales de salubrité des aliments à la ferme comme *Votre propre poulet*.

En 2003, le Groupe de travail du PCSAF s'est employé, de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à mettre la dernière main sur le protocole d'administration des programmes de salubrité des aliments à la ferme. Ce protocole est une série d'exigences précisant comment doit être géré le programme à la ferme. La maîtrise des exigences de ce protocole est un élément déterminant de l'obtention par les PPC de la reconnaissance pleine et entière par l'ACIA de leur programme de salubrité des aliments à la ferme.

Un projet de protocole a été préparé, projet qui fait à l'heure actuelle l'objet d'un examen par des associations sectorielles et le Sous-comité sur la salubrité des aliments à la ferme du Comité fédéral-provincial-territorial de l'inspection agroalimentaire (CFPTIA). Ce dernier comité, qui regroupe des représentants des administrations fédérale, provinciales et territoriales, est la dernière instance d'approbation des exigences.

Quant au Groupe de travail du PCSAF, il a centré ses travaux sur les exigences de gestion des risques à observer par les producteurs, les validateurs et les offices de commercialisation, sur le développement d'un modèle de système de gestion pour faciliter la mise en œuvre du protocole d'administration, sur l'élaboration de bonnes pratiques de production concernant la préparation d'aliments médicamenteux à la ferme et sur l'actualisation du cours de formation des validateurs.

En 2004, une nouvelle façon de financer la salubrité des aliments

Sont prévues, en 2004, des modifications aux modes de financement des programmes et initiatives de salubrité des aliments. Les sommes du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) consacrées aux programmes de salubrité des aliments seront dorénavant intégrées dans le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA).

En vertu du pilier « salubrité et qualité des aliments » du CSA, des fonds seront disponibles pour 1) l'élaboration de systèmes et 2) la mise en oeuvre d'un programme d'encouragement des producteurs.

Les fonds destinés à l'élaboration de systèmes serviront à régler les coûts de lancement d'initiatives en matière de salubrité, de qualité et de traçabilité des aliments. Quant au programme d'encouragement des producteurs, il s'agit d'un volet distinct au moyen duquel seront remboursés aux agriculteurs les coûts de mise en œuvre et de validation subis.

Les PPC sont persuadés que ces fonds seront disponibles au début de 2004.

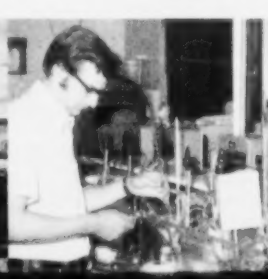

La salubrité des aliments – Une priorité pour les PPC

En décembre 1997, de nombreux organismes publics et privés ont constitué le Partenariat canadien pour la salubrité des aliments.

Les Producteurs de poulet du Canada figuraient parmi les membres fondateurs du Partenariat et assument, à l'heure actuelle, la coprésidence de son conseil d'administration.

Le Partenariat s'emploie à réduire les toxi-infections alimentaires au Canada en sensibilisant davantage les gens aux bonnes pratiques de manipulation des aliments. La concrétisation de cet objectif passe par les quatre messages – Nettoyez, réfrigérez, séparez et cuisez – du programme À bas les BACtéries.

La salubrité des aliments et de l'eau

Les PPC comptent parmi les membres fondateurs de la Coalition nationale pour la salubrité des aliments et de l'eau.

La Coalition a pour mission d'appuyer la recherche sur la contamination microbienne des aliments et de l'eau et la résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire, de même que de diffuser les résultats de ces travaux.

En octobre 2003, lors de sa réunion de planification stratégique, le Conseil d'administration des PPC a inscrit la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation des antibiotiques parmi ses grandes priorités de 2004. Il s'ensuit qu'il s'est donné pour objectif d'élaborer une position sur l'utilisation dans l'industrie du poulet d'agents antimicrobiens en posologie sous-thérapeutique et de s'employer à faire intégrer cette position dans les politiques que le gouvernement adoptera dans l'avenir.

Santé Canada

Les PPC ont collaboré activement avec la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada, notamment au titre de ses nombreuses nouvelles initiatives qui pourraient transformer les règles régissant l'approbation, l'utilisation et la disponibilité des antibiotiques au Canada.

En 2003, les PPC ont participé à des séances de consultation sur les changements proposés aux méthodes législatives concernant les antibiotiques et les autres médicaments utilisés en productions animales, entre autres, pour ce qui est de leur disponibilité, de leur approbation, de leur importation et de leur utilisation de façon non prévue sur l'étiquette.

Le CA des PPC – Du leadership à revendre

En vue de franchir la prochaine étape menant à la validation pleine et entière par l'ACIA du programme des PPC, les membres du Conseil d'administration ont donné l'exemple : en juin 2003, ils ont adopté une résolution portant que tous les administrateurs et remplaçants devaient engager le processus de validation de leur ferme d'ici la fin de l'année, réclamant aussi que les membres des offices provinciaux en fassent autant.

Depuis, le CA des PPC a réaffirmé son engagement envers la salubrité des aliments au Canada en faisant de la mise en œuvre du programme par tous les producteurs et de l'obtention de leur validation une priorité absolue des Producteurs de poulet du Canada en 2004. Les producteurs devront franchir ces deux étapes d'ici le 31 décembre.

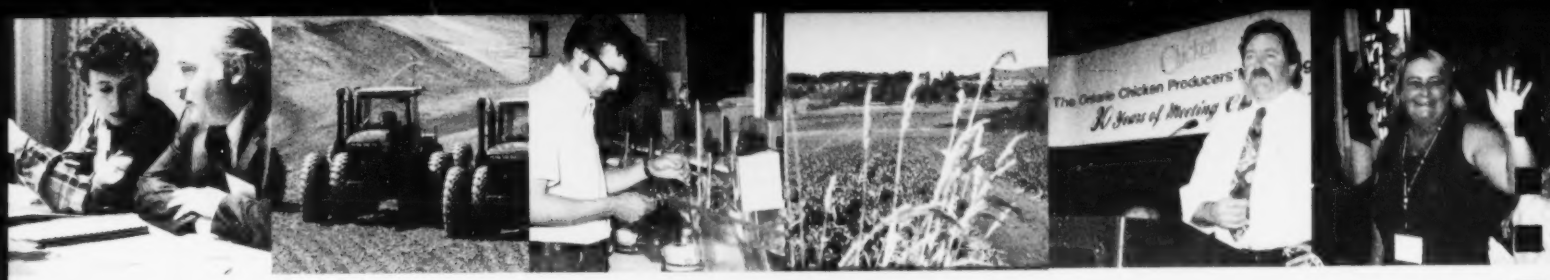

Le Programme de salubrité des aliments à la ferme – Les grands jalons

Les Canadiens s'intéressant de plus en plus à la salubrité des aliments, le milieu de l'agriculture s'est donné clairement pour priorité de rassurer les consommateurs. Dorénavant, il ne suffit plus de clamer la salubrité de nos aliments; il faut en faire la preuve. Les PPC ont donc dû forger des outils pour illustrer leur engagement de longue date envers la salubrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire au Canada.

On aurait pu y parvenir de nombreuses façons. En faisant adopter des règlements auxquels auraient été assujettis les agriculteurs – une source possible de problèmes de coordination et d'administration. Or, les producteurs canadiens de poulet n'entendaient pas céder à d'autres la gestion du changement dans leur secteur. C'est ainsi qu'en 1996, le CA des PPC a pris l'initiative d'élaborer son propre programme de salubrité des aliments.

Au début de 1997, le premier pas était franchi : voyait alors le jour un comité de huit membres – des producteurs de poulet des diverses régions du pays et des partenaires de l'industrie – chargé de produire un manuel qui ferait autorité et qui préciserait – de la première à la dernière – toutes les étapes du nouveau programme.

Ce programme s'inspirait des sept principes de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (ARMPC). Son but : prévenir plutôt que détecter les dangers.

En 1998, le programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) – Votre propre poulet – était présenté aux producteurs canadiens de poulet.

En 1999, on est parvenu à dégager des consensus concernant de nombreux éléments du programme, dont la Fiche d'information sur le troupeau (ou la « Fiche de troupeau ») et le programme de formation. Un an plus tard, la mise en œuvre du programme se poursuivait, on tournait et distribuait un vidéo de formation et on produisait une version électronique de la Fiche de troupeau.

Au début de 2000, l'objectif était maintenant le suivant : obtenir la reconnaissance d'une tierce partie réputée de sorte que le programme puisse être validé et reconnu officiellement.

C'est l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui avait été retenue en tant qu'organisme souhaitable de validation de notre programme. Réputée internationalement, l'ACIA donnerait énormément de crédibilité tant au programme des PPC qu'à chacun des programmes élaborés à l'intention des agriculteurs canadiens.

Au même moment, le Groupe de travail du Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme, regroupant des organismes agricoles sectoriels dont les PPC, contribuait à la mise en œuvre de programmes d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme. Les PPC et les responsables du PCSAF ont exercé de la pression pour obtenir de l'ACIA qu'elle atteste de la validité des programmes de salubrité des aliments à la ferme mis au point.

L'ACIA a d'ailleurs stipulé que, pour obtenir une reconnaissance pleine et entière, un programme devait franchir un examen technique complexe et faire l'objet d'une analyse de son efficacité administrative.

En 2001, animé par ce nouvel objectif d'emporter la reconnaissance de l'ACIA, le Conseil d'administration a adopté une résolution en vue de faire de Votre propre poulet un programme d'application obligatoire dès que seront établis les processus de validation et de certification.

Les PPC ont franchi la première de ces étapes : le 6 août 2002, Lyle Vanclief, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé que le programme Votre propre poulet des PPC avait réussi l'étape de l'examen technique, les PPC devenant ainsi la première organisation nationale de producteurs à faire franchir à son programme le processus d'examen technique de l'ACIA.

Recherche dans le secteur du poulet

Les PPC continuent de favoriser l'innovation, la science et l'éducation dans le secteur du poulet au Canada. À cette fin, ils ont constitué un fonds de recherche des PPC en créant le Conseil de recherches avicoles du Canada et en subventionnant les principales installations de recherche au Canada.

En 2002, les PPC ont travaillé en collaboration avec l'Office canadien de commercialisation du dindon, l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, l'Office canadien de commercialisation des œufs et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles afin de créer le Conseil de recherches avicoles du Canada. Celui-ci a pour but de créer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement dans le domaine de la volaille qui satisfont les besoins et répondent aux inquiétudes dans le secteur.

Waldie Klassen, du Manitoba, membre du Conseil d'administration des PPC, a siégé à titre de vice-président du CA du Conseil de recherches avicoles du Canada en 2003. Le président était M. Peter Hunton.

Priorités de recherche

En janvier 2003, le CA du Conseil a déterminé les priorités de recherche suivantes :

- la sécurité alimentaire, en portant une attention particulière à la résistance aux antimicrobiens et à l'amélioration du système immunitaire;
- les initiatives environnementales relatives à la gestion des nutriments et à la présentation de problèmes;
- les systèmes de production durables, y compris la conception de produits.

Au même moment, les administrateurs ont pris la décision de financer la recherche par programme, plutôt que par projet. L'administration du Conseil a décidé qu'il serait plus efficace pour l'industrie et les chercheurs de subventionner les programmes dans les établissements de recherche qui se consacrent principalement aux priorités du Conseil et qui les subventionnent sur une période précise.

Pour la première priorité, le 20 juin 2003, le Conseil a organisé un atelier sur la microbiologie de l'intestin aviaire, où l'on a élaboré une proposition visant à établir un réseau de microbiologie aviaire. En octobre, l'administration du Conseil a accepté d'établir le réseau de microbiologie aviaire (AVIMICRONET) et de subventionner quatre programmes de recherche. Le Conseil attribuera à chaque programme approuvé 50 000 $ sur deux ans.

En novembre 2003, les PPC ont accepté de fournir 100 000 $ à un maximum de quatre programmes de recherche ayant droit de recevoir 50 000 $ par année pendant deux ans. Le Conseil a reçu jusqu'ici neuf demandes de subventions de programmes, qui sont actuellement à l'étude par le Comité scientifique du Conseil, qui prendra une décision au début de 2004.

À compter de juin 2004, le Conseil commencera à préparer un projet de soumission pour le CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie), Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada et d'autres organismes de financement fédéraux et privés pour établir et financer officiellement AVIMICRONET.

Quant à la seconde priorité, les PPC ont dénombré quatre secteurs prioritaires de recherche environnementale. Le Conseil

organisera un symposium sur l'environnement en mars 2004 pour déterminer ses priorités de recherche environnementale.

Pour ce qui est de la troisième priorité, les PPC et les autres membres du Conseil ont passé en revue une proposition d'élaboration de produit et déterminé qu'elle n'était pas adéquate.

En novembre, les PPC ont reçu une demande de financement de la part de l'Institut de recherche avicole de l'Atlantique (IRAA) du *Nova Scotia Agriculture College*. En janvier 2004, les PPC ont approuvé l'attribution de 200 000 $ à la nouvelle installation de recherche de l'IRAA et de 100 000 $ à l'Université de Guelph pour la construction d'un nouveau Centre de biotechnologie agricole. L'Université de Guelph a droit à une subvention correspondante du gouvernement qui doit respecter une proportion de 4:1.

En 2003, les PPC ont accordé une subvention supplémentaire de 500 000 $ au fonds de recherche des PPC. Celui-ci est maintenant de 3,8 millions de dollars et générera plus de 130 000 $ en 2004 pour subventionner des programmes de recherche approuvés.

Aux petits soins

Depuis sa création, l'organisme des Producteurs de poulet du Canada poursuit son engagement à collaborer étroitement avec ses partenaires pour assurer la conformité aux règlements stricts de soin et de manipulation des poulets.

L'attitude du public et des producteurs vis-à-vis les soins aux animaux a beaucoup évolué depuis 25 ans. Cette nouvelle perspective, ainsi que les progrès et les améliorations dans l'industrie ont donné lieu aux nombreux changements dans les pratiques de soins aux animaux à la ferme.

Au cours des années 80, on a mis au point des codes de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation de nombre d'animaux de la ferme, qui servent d'outils aux producteurs de poulet et aux autres industries d'élevage d'animaux au Canada. Dans le cas du poulet, les codes stipulent des normes élevées d'élevage, de manutention et de bien-être.

La première version du Code de pratiques recommandées pour la manipulation des volailles du couvoir à l'abattoir a été publiée en 1983.

Code de pratiques

Le Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – poulets, dindons et reproducteurs, du couvoir à l'abattage, publié en 2003, est l'édition revue et améliorée du Code. La révision a été faite conjointement avec la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux et des partenaires de toutes les étapes de production de volailles au Canada.

Les PPC travaillent avec de nombreux partenaires pour faire en sorte que le code représente les normes les plus élevées de soin et de manipulation des poulets. En voici quelques-uns :

- *Partenaires de l'industrie de l'élevage des animaux*
- *Gouvernement du Canada*
- *Association canadienne des médecins vétérinaires*
- *Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux*
- *Conseil canadien de protection des animaux*
- *Professeurs d'université spécialisés dans le comportement animal*

Comité des soins aux animaux des PPC

Les PPC et l'industrie de la volaille ont toujours été fiers de leur excellente réputation en matière de soins aux animaux. Cependant, la clé du succès futur de l'industrie dépend de notre capacité de démontrer aux consommateurs que l'élevage des poulets se fait selon des pratiques acceptables de soins aux animaux.

En mars 2003, les PPC ont établi un comité chargé de la création d'un programme vérifiable de soins aux animaux, basé sur le code de pratiques existant. Le but est de mettre au point un programme intégré pour démontrer qu'au Canada les poulets reçoivent les soins convenables.

En plus, les PPC ont créé le nouveau poste de coordonnateur en matière des soins aux animaux, dédié principalement à la recherche et pour aider à l'élaboration du Programme des soins aux animaux et du Code de pratiques recommandées. Ce poste a été rempli en août de cette année.

Jusqu'à maintenant, les membres du comité sont d'accord avec toutes les exigences du Code de pratiques et ont décidé d'élaborer un programme vérifiable de soins aux animaux basé sur le Code. Le comité fait de la recherche qui l'aidera à décider des critères et paramètres d'évaluation du programme. Une ébauche du programme et la liste de vérifications ont été préparées et le comité continue de voir à son évolution. L'on consulte les spécialistes des soins aux animaux dans le processus d'élaboration des paramètres vérifiables.

Le comité vise à compléter sa tâche d'ici la fin de 2004.

L'on s'entend généralement qu'il est dans l'intérêt des intervenants de l'industrie de voir à ce que l'élevage des volailles se fasse d'une façon des plus consciencieuses. Le Code de pratiques et le programme vérifiable de soins aux animaux s'avéreront les outils nécessaires à l'industrie pour qu'elle puisse normaliser les soins et la manipulation des animaux, de même que se promouvoir comme chef de file. ◗

FAIRE DES AFFAIRES EN LIGNE

Les PPC se targuent d'être un chef de file dans la fourniture d'information aux producteurs, aux partenaires de l'industrie et aux consommateurs, ainsi que d'une forte capacité en matière d'information sur le marché.

Certes, la technologie évolue constamment. Toutefois, une constante demeure : la nécessité de créer une culture de l'information fondée sur des données factuelles et de prendre des décisions axées en fonction de mesures de rendement.

Info-tech

1985 – Les PPC achètent leurs trois premiers ordinateurs, puis les raccordent à leur réseau local doté d'une mémoire de 36 mégaoctets.

1987 – Mise en service des systèmes financiers et comptables informatisés des PPC.

2003 – Les PPC disposent de 24 ordinateurs raccordés à un serveur doté d'une mémoire de 52 000 mégaoctets.

Récemment, alors que l'industrie canadienne du poulet a battu des records en termes de connectivité, le personnel des PPC a vu une occasion d'améliorer sensiblement la capacité de l'organisation de servir les divers intervenants.

Forts des ressources dont ils disposent, les PPC ont reconnu qu'ils pourraient être d'une aide très précieuse tant à l'industrie qu'à ses divers intervenants. En offrant une vaste gamme de services importants, nous pouvons devenir un carrefour d'information clé au sujet de notre industrie.

De cdn-chicken.com à poulet.ca – Évolution de la présence sur le Web

1997 – Les PPC manifestent leur présence sur Internet en inaugurant leur premier site Web – www.cdn-chicken.com

1999 – Les PPC réussissent à obtenir une adresse Web plus accessible – www.poulet.ca – et offrent plus d'information au consommateur.

2002 – poulet.ca change de visage, offrant plus d'information publique et améliorant l'accessibilité du site et sa convivialité.

L'Initiative d'affaires en ligne

L'Initiative d'affaires en ligne (IAL) est le résultat de plusieurs années de recherche et de consultation auprès des partenaires de tous les secteurs de l'industrie du poulet.

En mai 2003, le personnel des PPC a amorcé l'étape préliminaire de cet ambitieux projet.

Dès le début, l'équipe de l'IAL s'est donnée les objectifs ci-après :

1. Concevoir et mettre en place un système permettant aux PPC de devenir la source privilégiée consultée par tous les intervenants pour tout renseignement concernant l'industrie du poulet.

2. Donner au personnel des PPC les outils nécessaires pour leur permettre de faire leur travail plus efficacement.

3. Créer un environnement convivial permettant à tous les participants d'utiliser judicieusement le système et toutes les possibilités qu'il offre.

4. Fournir des applications adaptables dont la maintenance et le perfectionnement peuvent être assurés par le personnel des PPC, particulièrement en ce qui touche le contenu Web et la gestion des bases de données.

5. Réaliser le projet dans les délais en respectant les budgets.

Ensuite, l'équipe s'est livrée à une analyse détaillée des besoins afin de définir de façon précise les exigences fonctionnelles et techniques de cet ambitieux projet.

À la fin de l'exercice, les PPC avaient une idée précise des éléments auxquels l'industrie du poulet attacherait le plus d'importance dans la perspective de l'aménagement à leur intention d'un système de technologie de l'information Web.

Ensuite, il a fallu établir des priorités. Les caractéristiques ne pouvaient pas toutes être mises en œuvre en même temps. Les PPC entendaient donner suite uniquement aux suggestions les plus pertinentes.

Afin de définir les priorités, le personnel s'est fondé sur le Plan stratégique approuvé en 2003 par le Conseil d'administration des PPC. En outre, il devenait évident que le nouveau Plan stratégique 2004-2008 constituerait un cadre propice au déploiement de l'IAL.

La priorité a été accordée aux éléments soutenant directement les activités jugées essentielles par le Conseil d'administration des PPC. Cela a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie en plusieurs étapes assortie de repères chronologiques pour la mise en œuvre efficace et rationnelle du projet.

En fait, la première étape de ce projet permettra de jeter les bases de l'IAL.

Étape 1 – Infrastructure et contenu de base

Grâce à ce projet, les PPC entendent renforcer leur rôle de chef de file au sein de l'industrie et améliorer leur capacité organisationnelle en créant un environnement en ligne où l'information – notre produit – est fournie, recueillie, échangée et analysée pour le bénéfice de toute l'industrie et de ses intervenants.

Dans cette optique, les PPC s'emploient à établir un système de gestion de l'information qui regroupera la meilleure information qui existe au sujet des divers aspects de notre industrie et qui la mettra à la disposition de nos partenaires par le biais d'un nouveau portail privé.

En outre, l'équipe de l'IAL a effectué une analyse des procédés opérationnels existants et remanié certains d'entre eux afin d'améliorer la gestion de l'information au sein de l'organisation.

Grâce à son approche nouvelle et centralisée de la gestion de l'information ainsi qu'à l'adoption de meilleures pratiques opérationnelles, les PPC seront à même de simplifier les procédés répétitifs et d'automatiser les activités chronophages.

Tous ces gains de rendement permettront aux PPC de mieux servir leurs membres.

Rejoindre nos clients

Le rôle des PPC en tant que chef de file de l'information ne se limite pas à l'industrie du poulet, mais s'étend également à nos clients et au grand public.

Au regard de ce principe, les PPC reconnaissent l'importance du puissant outil de communication qu'est Internet.

Dans le cadre de la première étape de l'IAL, notre site Web public sera remplacé par un site

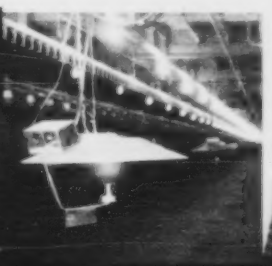

interactif plus dynamique que tiendra à jour le personnel des PPC et qui remplira les fonctions suivantes :

1. promouvoir les PPC auprès du public;
2. promouvoir le poulet auprès de la population;
3. gérer l'image publique de l'industrie;
4. renseigner le public sur les enjeux clés;
5. donner accès aux publications en ligne des PPC.

À la fin de l'étape 1, les PPC pourront compter sur une infrastructure de technologie de l'information qui soutiendra les nouvelles pratiques opérationnelles et tirera profit des nouveaux canaux de manière à pouvoir communiquer tant avec les partenaires qu'avec le grand public.

Il est prévu que l'étape 1 débutera en janvier 2004 et se terminera en juin de la même année.

Futures étapes

Au fur et à mesure que notre industrie évoluera et fera face à de nouveaux défis, l'infrastructure de technologie de l'information des PPC s'adaptera et se développera.

Des applications plus perfectionnées seront ajoutées afin d'aider nos employés à accroître la gamme de services offerte aux intervenants de l'industrie.

Dans les années à venir, des volets comme la salubrité des aliments, la promotion et l'éducation ainsi que l'analyse des indicateurs de marché devront vraisemblablement être soutenus par une solide structure technologique.

L'équipe de l'IAL a conçu cette initiative dans l'esprit des normes de rendement élevées des PPC tant pour ce qui est des manières de faire que des résultats. En d'autres termes, nous avons à cœur la façon dont nous faisons les choses et atteignons nos objectifs. Cette fierté nous permet de relever les défis inhérents au changement et de profiter des possibilités qu'ils nous offrent de contribuer au succès des intervenants de l'industrie. ◗

AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

L'environnement commercial : sous haute surveillance depuis 1978

Depuis le premier jour, les Producteurs de poulet du Canada consacrent énormément d'énergie à veiller aux intérêts commerciaux internationaux des producteurs canadiens de poulet.

En instituant le système national de gestion de l'offre du poulet en 1979, le gouvernement fédéral posait un grand pilier, à savoir la mise en œuvre de contrôles des importations de poulet en vertu de l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (AGTDC). Cet article autorise les membres de l'AGTDC à instituer des restrictions quantitatives relativement à un produit pourvu qu'ils en limitent aussi la production.

Au fil des ans, alors que le Canada et les É.-U. entamaient la négociation de l'Accord de libre-échange, les PPC ont accru leur surveillance et élargi leurs consultations relativement à cette question. Ils ont fait de même pour ce qui est des pourparlers du Cycle d'Uruguay à l'AGTDC.

En 1986, les choses se sont animées avec le début des négociations avec les É.-U. et le lancement du Cycle d'Uruguay. Ces deux rondes de négociation marquaient un virage dans les politiques de commerce international : on qualifiait alors souvent le libre-échange de panacée qui permettrait de résoudre tous les problèmes sur les marchés mondiaux. Il s'imposait donc que les PPC suivent très attentivement les débats concernant ces enjeux commerciaux et qu'ils s'emploient à tenir les décideurs bien informés au sujet de la gestion de l'offre et de son importance en vue de procurer aux secteurs canadiens des produits laitiers, de la volaille et des œufs des conditions économiques stables.

Les PPC jouent toujours un rôle très actif au titre du commerce et des politiques, entre autres pour ce qui est d'être à l'écoute des négociations commerciales à l'OMC, tout en faisant la promotion des outils essentiels à l'exploitation d'un système efficace de gestion de l'offre. On assurera ainsi l'existence partout au pays d'une solide industrie du poulet.

ALENA

L'Accord commercial Canada-États-Unis (ACCEU) a été mis en œuvre le 1er janvier 1989. Il en a résulté le maintien de restrictions quantitatives sur nos importations de poulet. Le plafond à l'égard des importations américaines a été relevé, passant de 6,3 % à 7,5 % de la production canadienne de l'année précédente. Il s'agissait de se rendre à la demande des fabricants canadiens de produits de poulet non assujettis à des contrôles d'importation. Les tarifs s'appliquant aux importations dans la limite du niveau autorisé ont été abolis progressivement sur une période de dix ans à compter de 1989.

Les négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui faisaient fond sur l'ACCEU, ont abouti le 1er janvier 1994. L'accord était assorti d'un échéancier ambitieux pour l'abolition de la plupart des tarifs et la réduction des obstacles non commerciaux, tout en étant assorti de dispositions générales sur la conduite des affaires dans la zone de libre-échange.

Le 1er janvier 1998, tous les tarifs sur les produits d'origine canadienne et américaine ont été abolis,

à l'exception d'un nombre restreint de tarifs hors contingent sur certains produits agricoles, dont les produits laitiers, de volaille et d'œufs. Il s'agissait d'un élément essentiel au bon fonctionnement du système canadien de gestion de l'offre de l'industrie du poulet.

Les négociateurs canadiens se sont aussi employés à assurer la stabilité des secteurs régis par la gestion de l'offre dans le contexte des accords de libre-échange conclus avec le Chili, le Costa Rica, Israël et Singapour. Qu'ils aient réussi à en exempter les contingents tarifaires et à assurer le maintien de la gestion de l'offre, voilà qui atteste des retombées des efforts déployés par les PPC et les autres secteurs régis par la gestion de l'offre et de la reconnaissance du système par l'administration fédérale au fil des ans – peu importe le gouvernement ou le parti politique au pouvoir. Ces accords bilatéraux mettent en relief le maintien de la diversité des politiques agricoles canadiennes et l'obtention de nombreux résultats bien adaptés à la réalité de nombreux secteurs industriels.

Le Cycle d'Uruguay

En 1994, au terme de huit longues années de négociation, l'accord issu du Cycle d'Uruguay de l'AGTDC a été ratifié. Les PPC avaient collaboré étroitement avec les autres secteurs de la gestion de l'offre en vue d'obtenir une version plus claire de l'article XI de l'AGTDC.

Au bout du compte, le Canada n'a pas réussi à maintenir les contrôles quantitatifs des importations. Ils ont été remplacés par des contingents tarifaires (CT) qui devaient avoir le même effet que les dispositions précédentes.

De concert avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), les PPC ont collaboré avec le gouvernement fédéral en vue d'établir de nouveaux tarifs applicables au poulet et aux produits de poulet. Ces contingents tarifaires concernaient les importations en excédent du niveau minimal d'accès, les tarifs variant de 280 % pour les oiseaux entiers à 292 % pour le poulet désossé. En 2000, ces tarifs avaient été respectivement réduits à 238 % et à 249 %.

L'autre retombée importante du Cycle d'Uruguay a été la décision des 123 pays membres de l'AGTDC d'établir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en remplacement de l'AGTDC à compter du 1er janvier 1995.

Groupe spécial de règlement des différends – ALENA

La transition à la nouvelle structure des CT ne s'est pas fait sans heurts. En juillet 1995, les États-Unis ont contesté officiellement le droit du Canada d'appliquer de nouveaux tarifs hors contingent à la volaille et aux produits laitiers américains. Les É.-U. ont soutenu que ces mesures contrevenaient aux engagements du Canada en vertu de l'ALENA.

Les PPC croyaient que cette affaire avait été réglée au terme du Cycle d'Uruguay alors qu'avait été ratifié par tous les pays membres de l'AGTDC, y compris les É.-U., un accord commercial en remplacement des contingents d'importation assortis de tarifs. Il devenait de plus en plus évident que les É.-U. souhaitaient obtenir un accès plus large au marché canadien.

Les Américains soutenaient que le Canada, conformément à ses obligations en vertu de l'ALENA, devait réduire à zéro d'ici 1998 tous les tarifs applicables aux échanges entre les deux pays et qu'il n'était pas autorisé à en établir de nouveaux.

Le gouvernement canadien, lui, avait toujours maintenu publiquement que la tarification des produits de volaille et de lait était parfaitement en accord avec ses obligations commerciales

internationales tant en vertu de l'ALENA que de l'OMC.

C'est avec détermination, force et clairvoyance que le Canada a livré cette bataille. Et c'est à l'unanimité que les cinq membres du Groupe spécial, dont deux Américains, ont rendu une décision favorable au Canada.

La poursuite des négociations à l'OMC

Lors de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour en décembre 1996, l'objectif était de faire en sorte que tous les membres comprenaient bien la réglementation issue du Cycle d'Uruguay et qu'ils précisent leurs besoins avant d'entamer le prochain cycle de négociation prévu au mandat et qui devait s'amorcer en 1999.

La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999 a été un échec en raison des préoccupations des pays en développement concernant les résultats issus du Cycle d'Uruguay. C'est pourquoi les membres de l'OMC se sont réunis de nouveau à Doha, au Qatar, en novembre 2001 afin de convenir d'un nouveau programme pour les négociations à venir.

Les PPC ont collaboré de façon appliquée avec les autres intervenants de l'industrie pour faire en sorte que notre gouvernement comprennent bien nos objectifs commerciaux.

Les PPC, de concert avec leurs partenaires des autres secteurs régis par la gestion de l'offre (à savoir les produits laitiers, la volaille et les œufs), s'emploient à assurer la viabilité à long terme de la gestion de l'offre au Canada. Les membres de ce partenariat, mieux connu sous l'appellation GO-5, collaborent toujours étroitement en ce qui concerne les questions commerciales.

Les PPC collaborent aussi avec de nombreux autres partenaires du milieu canadien de l'agroalimentaire en vue de faire la démonstration que la position du Canada sur l'accès aux marchés est à l'avantage tant des importateurs que des exportateurs. Ainsi, les PPC et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) ont fait, le 30 octobre dernier, une présentation conjointe devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agro-alimentaire de la Chambre des communes. Voilà qui illustre bien la vigueur des partenariats des PPC.

Toujours en partenariat avec les autres membres du GO-5, les secteurs régis par la gestion de l'offre ont produit une analyse de l'accès aux marchés qui met en relief les avantages de consentir un accès net aux marchés de l'ordre de 5 % pour ce qui est de nombreux produits provenant de divers pays. Il s'agit là de l'une des grandes priorités de la gestion de l'offre.

La Coalition internationale des dirigeants agricoles

Les PPC et le GO-5 collaborent avec des groupes agricoles internationaux d'optique commune tant afin de donner une voix internationale plus forte aux agriculteurs que de doter ces groupes agricoles des outils nécessaires pour renforcer leur secteur agricole et engendrer des revenus raisonnables au profit de leurs producteurs.

En octobre 2002, à Genève en Suisse, une déclaration conjointe traitant de l'adoption de règles justes et équitables en matière de commerce agricole a été présentée à l'OMC. Cette déclaration a été entérinée par des organismes agricoles nationaux de 37 pays d'Afrique, d'Europe, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord.

Dans cette déclaration, les signataires soutiennent que l'OMC doit donner aux pays la marge de manœuvre nécessaire pour autoriser la coexistence de plusieurs modèles tout en aplanissant les iniquités issues du Cycle d'Uruguay.

Conférence ministérielle de Cancún

La cinquième Conférence ministérielle de l'OMC a eu lieu à Cancún en septembre 2003. Il était inévitable que les négociations commerciales engendrent des conflits. Avant et durant la conférence, un mouvement a pris forme dont les partisans réclamaient la réduction de tous les tarifs et le relèvement de tous les engagements d'accès aux marchés. Une telle décision mettrait en péril le système canadien de gestion de l'offre. Cette rencontre a pris fin abruptement, les discussions ayant achoppé sur plusieurs points.

Au lendemain de l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún, les membres du GO-5 en sont venus à la conclusion que des rencontres avec des représentants commerciaux de gouvernements de pays choisis – soit développés ou en développement – s'imposaient afin de mieux faire valoir les propositions canadiennes, surtout en matière d'accès aux marchés.

Le GO-5 a donc organisé des missions commerciales techniques qui ont eu lieu en novembre 2003. Des escales dans les trois grands blocs de négociation qui ont tenu le haut du pavé à Cancún, à savoir le G-20 (un forum informel regroupant des pays en développement de toutes les régions du monde), l'UE et les É.-U., s'imposaient.

Ces rencontres avaient pour but de présenter et de faire valoir des idées novatrices relativement à des enjeux concernant le soutien interne et l'accès aux marchés. Il s'agissait d'avoir des échanges valables sur ces enjeux avec les pays retenus. On espérait également que ces missions commerciales aideraient le Canada à mieux saisir et comprendre les objectifs des pays visités.

De concert avec des partenaires tels que la Fédération canadienne de l'agriculture, le GO-5 centre toujours son action sur l'élaboration d'une position agricole canadienne encore plus unifiée.

Tout en favorisant une meilleure compréhension de l'impact des règles commerciales sur l'industrie, on donne davantage de crédibilité et de pouvoir aux négociateurs qui, eux, peuvent faire valoir que l'industrie souscrit pleinement à la position du Canada.

POLITIQUES

Administration et allocation des CT

Lors de la mise en œuvre des contrôles des importations de poulet en 1978, les É.-U. et le Canada ont convenu d'une liste de produits qui en seraient exclus – les soi-disant « produits non-LMIC ».

Jusqu'en 1995, seuls les produits figurant sur cette liste pouvaient entrer au Canada sans licence d'importation. Lors de la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, cette liste de produits est devenue officiellement l'Annexe 706. On y trouvait aussi une définition de ce qui constitue un produit de poulet de même qu'une liste des produits exclus des contrôles à l'importation.

Par suite du Cycle d'Uruguay, la décision a été prise d'élaborer une formule en vue de définir les produits à exempter des contrôles d'importation. Cette nouvelle méthode a donné naissance à la « règle relative aux mélanges précis », aussi connue sous l'appellation « règle du 13 % », qui a miné le développement de notre industrie en favorisant l'érosion des contingents tarifaires (CT).

En 2002, au terme de plusieurs années d'une croissance appréciable de la fabrication de produits non-LMIC au Canada, les membres de l'industrie ont convenu qu'il fallait trouver une solution pour freiner l'érosion des CT canadiens résultant de l'importation de produits qui, souvent, étaient des produits de remplacement direct de produits de poulet frais.

Un groupe de travail constitué d'intervenants de l'industrie a donc été constitué. Il a tenu de nombreuses réunions avec des représentants du gouvernement pour discuter de la façon de modifier la version actuelle de la règle du 13 % afin de faire en sorte que les produits définis comme n'étant pas des produits de poulet ne constituent pas des produits de remplacement direct et concurrents des produits de poulet. Le gouvernement a examiné la recommandation du groupe de travail et il est à établir s'il apportera des changements aux produits fabriqués de viande de rognures de poulet.

Cette pression sans cesse croissante exercée sur le CT a aussi donné lieu à la prise de décisions d'allocation difficiles par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui a délivré des licences d'importations supplémentaires spéciales en excédent du niveau d'accès de 7,5 % du Canada.

Politique d'expansion du marché

En 1995, les PPC ont collaboré avec les autres intervenants de l'industrie en vue de mettre au point une nouvelle Politique d'expansion du marché et, ainsi, de faciliter la planification de la production. Il était entendu que la politique tiendrait bien compte des besoins des transformateurs et de l'importance de préserver l'intégrité du système de gestion de l'offre. Tout un défi à relever.

Le Conseil d'administration des PPC a approuvé à l'unanimité la nouvelle Politique d'expansion du marché qui a été mise en œuvre en 1997. Cette politique était le fruit d'une collaboration étroite avec le CCTOV, d'autres intervenants de l'industrie et le gouvernement fédéral. En 2002, afin de faciliter la prise de décision concernant l'allocation du CT, la politique a été élargie afin d'y inclure l'approvisionnement en viande brune aux fabricants canadiens de produits non-LMIC admissibles.

En juillet 2003, les PPC ont pris la décision de réduire à compter de 2004 le coefficient des quarts de cuisse, décision prise en vertu de la Politique d'expansion du marché. Ce qui a motivé cette décision c'est qu'un coefficient moindre correspondrait davantage aux taux de rendement obtenus sur le marché d'aujourd'hui par rapport à ceux observés en 1997 à l'époque où la politique avait été adoptée. Et la production ainsi obtenue serait comparable à celle de 1997.

Insatisfait du nouveau coefficient adopté pour les quarts de cuisse, le CCTOV a interjeté appel de cette décision auprès du Conseil national des produits agricoles. À la demande du Conseil, les PPC et le CCTOV se sont réunis mais n'ont pu convenir d'une solution commune. L'entrée en vigueur de ce changement a été reportée par le Conseil d'administration des PPC jusqu'à la période A-61 (du 19 septembre au 13 novembre). Les PPC ont aussi décidé de réexaminer l'affaire et de consulter tous les intervenants lors d'une réunion du Comité d'expansion du marché qui se tiendra en février 2004.

Le Conseil entendra le 9 mars 2004 la plainte déposée par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) concernant la décision des Producteurs de poulet du Canada (PPC) de réduire, en vertu de la Politique d'expansion du marché, le coefficient des quarts de cuisse. ▶

À DEUX PAS DE LA COLLINE DU PARLEMENT

Relations et influences

Les relations gouvernementales (RG), c'est très important pour les PPC. Le programme des RG a pour but d'aider les PPC à composer avec les changements aux gouvernements, aux lois et aux politiques. C'est un outil essentiel au moyen duquel nous faisons sans cesse valoir les intérêts de l'industrie du poulet aux personnes qui influent directement tant sur les lois que sur notre système de gestion de l'offre.

Le Programme des relations gouvernementales des PPC a pour objet d'améliorer de façon proactive le contexte politique de l'industrie canadienne du poulet :

en collaborant avec le gouvernement à l'élaboration de politiques valables au profit des producteurs canadiens de poulet;

en agissant de façon positive sur l'attitude des décideurs à l'égard de l'industrie canadienne du poulet;

en collaborant avec nos partenaires agricoles à la réalisation d'initiatives avantageuses pour toutes les parties concernées;

en fournissant aux producteurs des outils de lobbying efficaces et personnalisés en vue de défendre leurs intérêts collectifs.

Survol des relations gouvernementales en 2003

Même si le Programme des RG s'intéresse d'abord et avant tout au commerce et aux politiques, ces dernières années, de nouveaux enjeux et de nouvelles préoccupations ont accaparé l'équipe des RG, dont les comparutions devant des comités législatifs parlementaires et des comités permanents de la Chambre des communes et du Sénat, sans oublier les politiques ministérielles.

Projet de loi C-10B

Les amendements proposés à la section sur la cruauté envers les animaux du Code criminel ont été déposés de nouveau en 2002 sous la forme du projet de loi C-10B.

Ce projet de loi, un pas en avant par rapport au projet de loi précédent – le C-15B – ne rétablit toutefois pas les moyens essentiels de défense en droit dont disposaient auparavant les agriculteurs en vertu du Code criminel.

Alors que le projet de loi franchissait les étapes du processus parlementaire, la Coalition pour la protection de la volaille (CPV) – un regroupement des quatre organismes avicoles – a fait une présentation au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, exposant en détail pourquoi le projet de loi devait être modifié afin d'y intégrer ces moyens essentiels de défense en droit.

Au bout du compte, le Comité a proposé des amendements satisfaisants qui par la suite ont été rejetés par la Chambre des communes.

La Chambre des communes et le Sénat négociaient toujours lorsque la session parlementaire a pris fin à la mi-novembre. Le projet de loi est donc mort au feuilleton avant que n'intervienne une entente.

Cadre stratégique pour l'agriculture – Planifier la route à suivre

Agriculture et Agroalimentaire Canada a poursuivi ses séances de consultation relativement au Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), une nouvelle vision pour l'agriculture au Canada.

Les cinq piliers du Cadre stratégique pour l'agriculture

- *Gestion des risques de l'entreprise*
- *Salubrité et qualité des aliments*
- *Environnement*
- *Renouveau*
- *Science et innovation*

Cette année, la gestion des risques de l'entreprise a compté parmi les grandes priorités alors que le gouvernement repensait le Programme du compte de stabilisation du revenu net (CSRN), un volet très important du programme canadien de protection du revenu.

Les PPC sont intervenus sans tarder dans le processus quand ils ont appris que le gouvernement était à revoir le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) de façon à y assujettir les agriculteurs régis par la gestion de l'offre qui, jusqu'alors, n'avaient pas accès à des programmes de protection du revenu. Par ailleurs, les PPC sont aussi à évaluer la faisabilité de proposer une assurance-production aux producteurs.

Alors que la gestion des risques de l'entreprise était la grande priorité de l'année, des progrès ont tout de même été accomplis relativement aux autres piliers, surtout au titre de la salubrité et de la qualité des aliments, et de l'environnement. Les organismes agricoles nationaux ont collaboré en vue d'aligner les programmes existants et nouveaux sur les objectifs du CSA.

Un autre volet important du CSA : la négociation des accords de mise en œuvre, à savoir les contrats en vertu desquels sont établis comment les coûts des programmes du CSA seront partagés et comment ils seront mis en œuvre. L'année durant le gouvernement fédéral a négocié avec les administrations provinciales afin de dégager un consensus quant aux accords de mise en œuvre.

Alors que se déroulaient ces négociations, les PPC ont réussi à améliorer les dispositions concernant la gestion de l'offre de tous les accords de mise en œuvre. Ils ont également obtenu un engagement à l'égard des trois piliers de la gestion de l'offre : le contrôle des importations, l'établissement des prix à la production et le contrôle de la production.

Relations gouvernementales et commerce

Tout au long de 2003, les PPC, de concert avec les quatre autres secteurs visés par la gestion de l'offre (produits laitiers, œufs, œufs de poulet d'incubation à chair et dindon – le GO-5), ont saisi toutes les occasions pour rehausser la visibilité de nos enjeux commerciaux.

Au printemps de 2003, le GO-5 a organisé un colloque sur le commerce fort réussi au profit des producteurs et des gérants des offices provinciaux. A aussi été organisée une activité conjointe rassemblant les membres du Caucus

rural et du Caucus avicole libéral à laquelle ont assisté des députés et des sénateurs pour discuter de l'impact possible des négociations à l'OMC sur les secteurs agricoles régis par la gestion de l'offre au Canada.

Le 30 octobre, les PPC ont poursuivi leur œuvre auprès des députés fédéraux lorsque, de concert avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, ils ont fait une présentation sur l'OMC au Comité de l'agriculture de la Chambre des communes. Nous avons saisi l'occasion pour faire état d'une étude favorable aux positions sur l'accès aux marchés du GO-5 et du gouvernement canadien.

Durant le dernier semestre de 2003, Le Comité des communications du GO-5 a centré tous ses efforts sur la production de trousses d'information sur le commerce destinées aux élus fédéraux et provinciaux.

Depuis l'établissement officiel du programme des RG des PPC, de nombreuses initiatives ont été lancées afin de bien défendre les intérêts des producteurs dans l'arène politique et de veiller à ce que les producteurs disposent d'outils pour bien défendre leurs propres intérêts.

Points saillants – Relations gouvernementales des PPC

1996

Les PPC procèdent au lancement du Réseau d'information sur le poulet, un programme à deux volets en vue de sensibiliser davantage le gouvernement à notre industrie :

- *Le Caucus libéral du poulet, rassemblement de députés et sénateurs ayant des producteurs ou transformateurs de volaille dans leur comté, est constitué afin de discuter de questions pertinentes à la croissance de l'industrie canadienne du poulet.*
- *Le Programme des capitaines de comté, regroupement de producteurs clés qui assument la responsabilité dans leur circonscription d'assurer la liaison avec leurs collègues producteurs et leurs partenaires de l'industrie afin de coordonner les activités locales de communication et d'information de leurs députés relativement à l'évolution de l'industrie.*

1998

Les partenaires des PPC, de concert avec les trois autres organismes avicoles, transforment le Caucus libéral du poulet en le Caucus avicole libéral et élargissent le Programme des capitaines de comté afin d'y intégrer des représentants de chaque type de production de poulet.

2000

Les PPC font parvenir une trousse d'information et d'activités aux capitaines de comté afin de faciliter la défense de nos intérêts durant les élections fédérales de 2000.

2001

Les PPC font une présentation au Groupe de travail sur les voies de l'avenir dans l'agriculture du Premier ministre.

2002

Les PPC entament leur participation pleine et entière au processus de consultation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devant mener à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture.

FAIRE PASSER NOTRE MESSAGE

En 2003, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) se sont employés à répondre aux besoins et attentes des intervenants et à améliorer les attitudes déjà favorables des consommateurs à l'égard de notre produit.

Au cours de l'année précédente, les PPC se sont dotés d'un plan d'intervention d'urgence qui a aidé l'organisation à jouer le rôle de carrefour d'échange d'information avec les intervenants de l'industrie, les médias et le grand public au sujet des enjeux importants. Les PPC ont conçu des messages fondés sur des données factuelles confirmées. Ils ont également élaboré des stratégies en vue de résoudre le mieux possible les questions reliées aux communications internes et externes.

Dans la foulée de ce plan, les PPC sont devenus en 2003 un chef de file dans la prestation, l'échange et l'analyse d'information, particulièrement en ce qui touche les questions d'intérêt public entourant le soin des animaux, l'éclosion de maladies exotiques, la gestion de l'offre, la production de poulet et le commerce international.

25e anniversaire

À l'occasion de leur 25e anniversaire, les Producteurs de poulet du Canada ont été l'hôte de la réunion estivale annuelle, qui se tient habituellement en dehors d'Ottawa. Les célébrations organisées par les PPC pour marquer leur 25e anniversaire ont coïncidé avec les festivités entourant la fête du Canada.

Au cours de la semaine d'activité intense qu'ils ont passée à Ottawa durant la belle saison, les centaines de congressistes – plus de 300 – ont pu apprécier les nombreux attraits de la capitale nationale.

Lors d'un vaste banquet, on a retracé l'historique de l'organisation et on a rendu hommage aux 11 personnes qui ont présidé ses destinées, dont sept étaient sur place. Ce fut l'occasion de remercier les ex-présidents de leur leadership et des orientations qu'ils ont données à l'industrie canadienne du poulet.

Les producteurs ont aussi eu droit à un petit cadeau – un livre de cuisine concocté par les PPC de concert avec les offices provinciaux pour leur donner un avant-goût des diverses cultures régionales. Diffusé au début de 2004, le recueil en question, qui compte 44 recettes, a fait l'objet jusqu'à maintenant d'une critique dithyrambique. Ce cadeau-souvenir vise à commémorer le dernier quart de siècle d'élevage de poulet canadien d'un océan à l'autre.

D'autres activités ont eu lieu tout au cours de l'année dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire des PPC, qui ont amené des parlementaires, des diplomates et des partenaires agricoles à adresser des félicitations à notre organisation.

FAIRE PASSER NOTRE MESSAGE

En 2003, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) se sont employés à répondre aux besoins et attentes des intervenants et à améliorer les attitudes déjà favorables des consommateurs à l'égard de notre produit.

Au cours de l'année précédente, les PPC se sont dotés d'un plan d'intervention d'urgence qui a aidé l'organisation à jouer le rôle de carrefour d'échange d'information avec les intervenants de l'industrie, les médias et le grand public au sujet des enjeux importants. Les PPC ont conçu des messages fondés sur des données factuelles confirmées. Ils ont également élaboré des stratégies en vue de résoudre le mieux possible les questions reliées aux communications internes et externes.

Dans la foulée de ce plan, les PPC sont devenus en 2003 un chef de file dans la prestation, l'échange et l'analyse d'information, particulièrement en ce qui touche les questions d'intérêt public entourant le soin des animaux, l'éclosion de maladies exotiques, la gestion de l'offre, la production de poulet et le commerce international.

25e anniversaire

À l'occasion de leur 25e anniversaire, les Producteurs de poulet du Canada ont été l'hôte de la réunion estivale annuelle, qui se tient habituellement en dehors d'Ottawa. Les célébrations organisées par les PPC pour marquer leur 25e anniversaire ont coïncidé avec les festivités entourant la fête du Canada.

Au cours de la semaine d'activité intense qu'ils ont passée à Ottawa durant la belle saison, les centaines de congressistes – plus de 300 – ont pu apprécier les nombreux attraits de la capitale nationale.

Lors d'un vaste banquet, on a retracé l'historique de l'organisation et on a rendu hommage aux 11 personnes qui ont présidé ses destinées, dont sept étaient sur place. Ce fut l'occasion de remercier les ex-présidents de leur leadership et des orientations qu'ils ont données à l'industrie canadienne du poulet.

Les producteurs ont aussi eu droit à un petit cadeau – un livre de cuisine concocté par les PPC de concert avec les offices provinciaux pour leur donner un avant-goût des diverses cultures régionales. Diffusé au début de 2004, le recueil en question, qui compte 44 recettes, a fait l'objet jusqu'à maintenant d'une critique dithyrambique. Ce cadeau-souvenir vise à commémorer le dernier quart de siècle d'élevage de poulet canadien d'un océan à l'autre.

D'autres activités ont eu lieu tout au cours de l'année dans le cadre des célébrations du 25e anniversaire des PPC, qui ont amené des parlementaires, des diplomates et des partenaires agricoles à adresser des félicitations à notre organisation.

Fête du Canada

La date du 1er juillet marquait le 11e anniversaire de notre commandite nationale de la fête du Canada à Ottawa. Plus de 8 000 personnes ont dégusté notre succulent sandwich de poulet barbecue. Une partie des recettes provenant de la vente de nos sandwichs et salades a été remise aux Clubs garçons et filles du Canada.

Plus de 600 personnes provenant de divers secteurs de l'agriculture canadienne ont pris part en soirée à la réception marquant le 25e anniversaire de l'organisation.

Campagne de promotion et d'éducation

En 2001, les PPC ont reçu du Conseil d'administration le mandat de mettre sur pied une campagne de promotion et d'éducation triennale pour lutter contre la mésinformation, fournir des renseignements et cibler divers publics.

Pour la première année, l'organisation s'était donnée comme objectif de se doter d'outils nationaux pour dissiper les mythes entourant l'élevage des poulets et réagir à plusieurs questions brûlantes d'actualité (hormones, stéroïdes, pratiques d'élevage, etc.).

En 2003 (deuxième année du plan), la mission a été élargie afin de mettre au point des outils et des ressources éducatives améliorés, des trousses scolaires, des bandes vidéo et, pour accompagner un bon nombre de ces « produits », un vaste module Internet.

Les PPC ont produit une vidéo d'information qui vise à dissiper les mythes qui existent au sein de la population adulte à propos de l'élevage des poulets et d'autres questions d'actualité telles que les antibiotiques. Ce profil d'une dizaine de minutes ainsi qu'une vignette de 60 secondes ont été diffusés sur *Health TV* du réseau de télévision Global ainsi que par un télédiffuseur du Québec et sur des canaux spécialisés. Les profils et vignettes en question ont également été produits en format vidéo afin d'en permettre la diffusion lors de conférences et au moyen du site Web, entre autres.

Conscients du fait que la prochaine génération de consommateurs canadiens représente un de leurs principaux groupes cibles, les PPC ont conçu à l'intention des élèves de la 2e à la 5e année une ressource éducative dont le thème – les pratiques d'élevage des poulets – est exploité pour l'enseignement de diverses matières (sciences, mathématiques, langues, etc.). En fait, la ressource en question s'intègre bien à n'importe quel programme d'études au Canada.

Intitulée « Le poulet : une classe supérieure », la trousse comprend un cahier d'exercices constitué de différents plans de leçon et activités spéciales, une magnifique affiche en couleurs pour la salle de classe et une bande vidéo de haute qualité qui s'adresse à de jeunes publics et qui comporte de nombreuses séquences tournées à la ferme et une information abondante sur l'industrie du poulet.

Dans le même ordre d'idées, les PPC ont aussi conçu et aménagé un site Web qui s'inspire du même thème – « Le poulet : une classe supérieure » – et que les élèves, les consommateurs, les jeunes et les enseignants peuvent visiter pour obtenir des renseignements et avoir accès aux nombreuses activités décrites dans la trousse. Ce site s'adresse à la fois aux élèves qui veulent réaliser des projets en ligne

ainsi qu'aux personnes qui souhaitent simplement obtenir de l'information ou se familiariser avec les activités proposées. Le site en question sera officiellement inauguré en mars 2004.

Tout ce matériel a été distribué aux écoles et aux intervenants dans toutes les régions du pays. D'autres documents d'information facilement accessibles ont aussi été mis au point à l'intention de nouveaux publics cibles (médias, gouvernement, enseignants, groupes d'intérêt, population en général).

Dates marquantes dans la promotion du poulet

1983 – Le Comité de publicité des PPC est établi pour être intégré, plusieurs années plus tard, au Comité d'expansion du marché.

1984 – Les PPC lancent leur campagne de publicité nationale pour la prochaine décennie :

1984 – J'préfère le poulet

1986 – Le poulet. On a raison de trouver ça bon

1987 – Pensez poulet

1988 – Le poulet, c'est si vite fait

1989 – Le poulet, toujours à mon goût

1993 – Mon mets, c'est le poulet

1994 – Le poulet, toujours gagnant.

1992 – Les PPC effectuent la première étude qualitative sur ce que le public pense du poulet.

1992 – L'organisme des PPC devient commanditaire national de la fête du Canada à Ottawa, qui est télévisée par CBC. L'organisme est encore commanditaire à ce jour.

1995 – Les PPC mènent la première étude des attitudes et des habitudes des consommateurs, en mettant l'accent sur les habitudes de consommation hivernales et estivales, ainsi que l'examen méticuleux des habitudes de consommation hors de la maison.

1995-1996 – Les PPC complètent l'analyse nutritive du poulet, et font ensuite valoir cette information auprès des professionnels de la santé et des rédacteurs d'information sur l'alimentation.

1996-1997 – De la promotion directe du poulet, les PPC transfèrent leurs efforts de publicité à la recherche et à l'éducation.

1997 – L'information de l'analyse des PPC est incorporée dans le Fichier canadien sur les éléments nutritifs de Santé Canada.

1999 – Deuxième étude sur les attitudes et les habitudes des consommateurs.

1999 – Les PPC effectuent une étude complète sur les temps de dégel et de cuisson du poulet. Étonnamment, l'étude conclut que la cuisson du poulet exige une température interne inférieure à ce que l'on recommandait auparavant.

2001 – Les PPC effectuent une troisième étude sur les habitudes et les attitudes des consommateurs indiquant que le poulet est la viande de premier choix des Canadiens et Canadiennes.

2002 – Les PPC lancent une campagne publicitaire triennale en concentrant sur l'éducation des consommateurs et la dissipation des mythes sur le poulet canadien. On perçoit également le besoin de captiver l'intérêt de la prochaine génération de consommateurs de poulet.

2002 – Les PPC créent un programme d'enseignement qui cible les élèves de la 3e à la 5e année. Tout en étant axé sur le thème du poulet, ce programme a des composantes de lecture, de rédaction, de mathématiques, de sciences et d'études informatiques.

2002 – Les PPC assistent au congrès annuel des Diététistes du Canada à St. John au Nouveau-Brunswick et en sont commanditaire. C'est une bonne occasion de dissiper les mythes et de diffuser de l'information à un auditoire important.

2002 – Les PPC enquêtent sur la possibilité et les enjeux de créer une marque distincte pour le poulet du Canada.

2003 – Les PPC sont commanditaire des séances et des activités de l'Agriculture dans la classe et font des présentations partout au Canada.

2003 – Les PPC assistent au congrès annuel des Diététistes du Canada à Calgary. Ils en sont aussi un commanditaire.

2003 – Les PPC créent un site en ligne comme outil d'accompagnement à la trousse scolaire.

2003 – Les PPC créent un programme populaire d'ambassadeurs et d'ambassadrices, qui fournit aux producteurs les outils et la confiance dont ils ont besoin pour faire des présentations aux élèves du primaire et du secondaire et à des groupes communautaires.

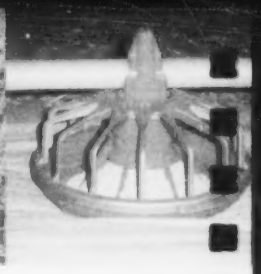

NOS RESSOURCES LES PLUS PRÉCIEUSES

Au cours du dernier quart de siècle, l'industrie canadienne du poulet a atteint des sommets sans précédent grâce à une conception à plusieurs facettes de son développement. Le personnel des Producteurs de poulet du Canada a augmenté du fait de ces nombreuses facettes; il est composé d'un groupe de personnes hautement compétentes qui prennent le parti de l'industrie et défendent le système dans lequel elle fonctionne.

Selon de nombreux critères, les PPC sont considérés comme uniques en leur genre, puisque de nombreux membres ont fait partie de sa famille pendant longtemps au cours du dernier quart de siècle, ce qui a permis aux connaissances et aux compétences de son personnel de croître et de se développer à mesure que l'organisation en faisait autant.

Un gros merci et toutes nos pensées sont adressées aux 75 personnes et plus qui ont fait bénéficier les PPC de leur talent, de leur créativité et de leur dévouement au cours des 25 dernières années.

Judith Adamyk
Charles Akande
Eric Andriamanjay
Joseph Anton
Rita Ayotte
Nicole Beauchamp
Chantal Bédard
Sonia Bernier
Lisa Bishop
Vincent Bosquet
Erik Bourdon
Pierre Bourgoyne
Marty Brett
Giuseppe Caminiti
John Campbell
Nancy Chagnon
Albert Chambers
Renée Champigny
Paulette Charbonneau
Mike Conea
Nelson Coyle
Roger Cramm
Sharon Crosgrey
Cynthia Currie
Denis Desrosiers
Deborah Dobson
Thérèse Donelle
Paula Doucette
Mike Dungate
Debra Ferderber
Françoise Fournier
Patsy Gagné
Kim Garamvolgyi
Jennifer Gardner
Shamira Gillani
Monique Dorais Girard
Paul Guillotte
Mélanie Guitard
Errol Halkai
Julie Ilianu
Susan Jones
Yves Labbé
Chantal Lafontaine
Michel Lalande
Michael Laliberté
Tina Lalonde
Romeo Leblanc
Steve Leech
Anie Legault
Viviane Logan
Bernadette Mansfield
Juliet Marvin
Josephine McLorn
Mégane Medgueb
Marie Murphy
Johanne Neeteson
Lou Niantié
Janet Noseworthy
Gilles Pilon
Serge Poirier
Natalie Prud'Homme
Gisèle Romain
Morton Roodman
Yves Ruel
Jan Rus
Dale Sabourin
Erin Scullion
Yvon Séguin
Barbara Shenstone
Elaine Sigler
Krista Smyth
Garth Sundeen
Gerry Thériault
Raymond Tisi
Nathalie Trépanier
Rob Troy
Lise Turner
Stéphanie Turple
Pierre Viau

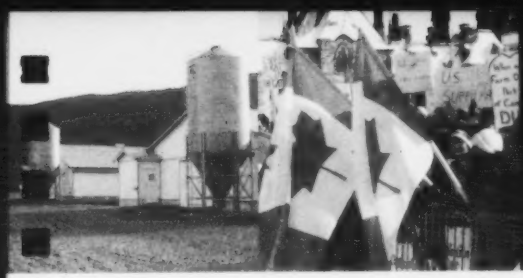

Adresses des PPC au cours des 25 dernières années

1. *44, prom. Peel Centre, bureau 400, Brampton (Ontario)* **(de 1979 à 1984)**
2. *160, rue Rideau, bureau 200, Ottawa (Ontario)* **(de 1984 à 1990)**
3. *377, rue Dalhousie, bureau 300, Ottawa (Ontario)* **(de 1990 à 2000)**
4. *350, rue Sparks, bureau 1007, Ottawa (Ontario)* **(de 2000 à nos jours)**

2003 – Les changements continuent

On a récemment agrandi les bureaux, vu la croissance des effectifs et des postes de travail supplémentaires, une nouvelle salle de conférence et une cabine d'interprétation ont été ajoutées.

En 2003, en matière de soins aux animaux, les PPC ont embauché une coordonnatrice qui collabore avec le comité chargé du dossier à la préparation d'un programme vérifiable de soins aux animaux. Cela ne faisait pas partie de notre plan initial pour les ressources humaines en 2003, mais a été considéré comme un besoin important et urgent.

Un des deux postes vacants de l'Initiative d'affaires en ligne sera en outre comblé au début de la nouvelle année.

Besoins du Conseil

Les PPC se sont engagés à veiller à ce que les membres du Conseil d'administration aient les outils dont ils ont besoin pour s'acquitter de façon aussi efficace que possible de leurs responsabilités à l'égard des PPC. Les PPC organisent par conséquent la formation nécessaire pour les aider dans cette tâche. Il peut s'agir de formation ayant trait aux médias, de séminaires d'orientation, de colloques sur le commerce, etc.

En 2003, un séminaire d'orientation a eu lieu au début du printemps et a réuni les nouveaux administrateurs et les nouveaux remplaçants, et ceux qui font partie du Conseil depuis déjà quelque temps.

Il s'agissait pour les membres d'examiner leurs rôles et leurs responsabilités à titre de participants au Conseil d'administration et de leur donner une idée des rôles et des responsabilités du personnel des PPC.

Chacun des participants au séminaire a reçu un exemplaire du Manuel d'orientation des PPC qu'il pourra conserver et consulter. Ce manuel, un instrument utile pour les administrateurs depuis de nombreuses années, a été considérablement remanié et mis à jour.

Comme nous désirons continuer à fournir de l'information à nos administrateurs, ce manuel sera maintenant mis à jour deux fois par année et le séminaire d'orientation deviendra une activité annuelle des PPC.

Un manuel stratégique décrivant les pratiques et les politiques des organisations sera de plus fourni aux administrateurs et aux remplaçants au début de 2004. Ce manuel aussi fera partie de leur orientation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PPC

David Fuller

Président
Nouvelle-Écosse

John Slot

Premier vice-président
Ontario

Martin Dufresne

Deuxième vice-président
Québec

Remi Cyr

Membre exécutif
Alberta

Ron teStroete

Nouvelle-Écosse

Michel Maurer

Colombie-Britannique

Eugene Zagrodney

Saskatchewan

Waldie Klassen

Manitoba

David Mackenzie

Île-du-Prince-Édouard

Yvon Cyr

Nouveau-Brunswick

Martin Howlett

Terre-Neuve

Eric Anderson

Association canadienne
des restaurateurs et des
services alimentaires

Luc Gagnon

Conseil canadien des
transformateurs d'œufs
et de volailles

Ross MacLeod

Association canadienne
des surtransformateurs
de volailles

Tony Tavares

Conseil canadien des
transformateurs d'œufs et
de volailles

PERSONNEL DES PPC

Exécutif : Mike Dungate : *Directeur général*, Juliet Marvin : *Adjointe exécutive*, Janet Noseworthy : *Agente des relations gouvernementales (debout)*

Administration : (g. à d.) Paula J. Doucette : *Directrice de l'administration et des ressources humaines*, Julie Ilianu : *Services administratifs*, Stéphanie Turple : *Coordonnatrice des réunions*, Paulette Charbonneau : *Coordonnatrice des services administratifs*

Finances : (g. à d.) Yvon Séguin : *Directeur des finances*, Kim Garamvolgyi : *Comptable*, Michael Laliberté : *Agent d'application et de suivi*

Communications : (g. à d.) Johanne Neeteson : *Coordonnatrice des projets*, Marty Brett : *Agent de communications*, Marie Murphy : *Coordonnatrice des communications*, Lisa Bishop : *Directrice des communications*

Production : (g. à d.) Erik Bourdon : *Statisticien*, Steve Leech B.Sc. (Agr.), M.Sc. : *Agent de salubrité des aliments*, Jennifer M. Gardner B.Sc. (Agr.), M.Sc. : *Coordonnatrice des soins aux animaux*, Jan Rus : *Directeur de la production et de la salubrité des aliments*

Politiques : (g. à d.) Yves Ruel : *Directeur du commerce et des politiques*, Charles Akande : *Analyste des politiques*, Embauche en 2004 – Mihai Lupescu : *Analyste des politiques*

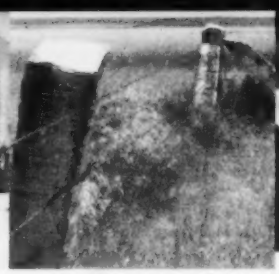

Comités des PPC en 2003

Exécutif

Président : David Fuller (Nouvelle-Écosse)
1er Vice-président : John Slot (Ontario)
2e Vice-président : Martin Dufresne (Québec)
Membre de l'Exécutif : Remi Cyr (Alberta)

Comité des finances

Président : David Mackenzie
(Île-du-Prince-Édouard)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
Waldie Klassen (Manitoba)

Comité sur la salubrité des aliments

Président : Waldie Klassen (Manitoba)
Ron teStroete (Nouvelle-Écosse)
Luc Gagnon (Conseil canadien des
transformateurs d'oeufs et de volailles)
Yves Campeau (remplaçant Québec)
Murray Booy (remplaçant Ontario)

Comité des soins aux animaux:

Président : David Hyink (remplaçant Alberta)
Murray Booy (remplaçant Ontario)
Jean-Paul Ouellet (remplaçant Nouveau
Brunswick)

Comité d'expansion du marché

Président : John Slot (Ontario)
Remi Cyr (Alberta)
Martin Dufresne (Québec)
Yvon Cyr (Nouveau-Brunswick)
Tony Tavares (Conseil canadien des
transformateurs d'oeufs et de volailles)
Ross MacLeod (Association canadienne des
surtransformateurs de volailles)
Eric Anderson (Association canadienne des
restaurateurs et des services alimentaires)

Représentant au Conseil de recherches avicoles du Canada

Waldie Klassen (Manitoba)

Représentants à la Fédération canadienne de l'agriculture

David Fuller (Nouvelle-Écosse)
John Slot (Ontario)

Rapport sur les finances des PPC :

Introduction

Pour administrer le budget, les PPC appliquent les principes comptables et de régie les plus strictes qui soient. Bien que la plupart des décisions quotidiennes soient prises au palier opérationnel, ces décisions relèvent d'un cadre budgétaire plus vaste et doivent être conformes aux directives du Conseil d'administration des PPC.

Chaque année, le Conseil élit un Comité des finances formé de trois membres. Ce comité est responsable de surveiller les opérations et se réunit plusieurs fois par année pour étudier les budgets annuel et intérimaires, les états financiers trimestriels et préparer toute cette information à des fins de présentation au Conseil.

Durant la séance annuelle de planification stratégique, habituellement tenue en septembre, les priorités et les objectifs de l'année à venir sont établis. En novembre, le Conseil approuve le budget de l'an prochain, mis au point par le personnel et le Comité des finances.

Le Conseil a comme politique d'assurer la stabilité financière des PPC en maintenant une réserve équivalente aux frais d'exploitation d'une année entière. Ainsi, les PPC disposent des ressources nécessaires pour les projets proactifs qui se veulent dans les meilleurs intérêts des producteurs.

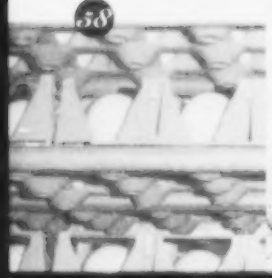

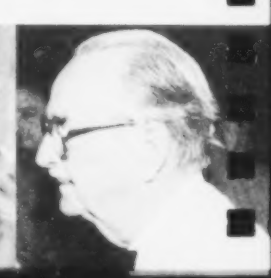

Deloitte.

Deloitte & Touche, s.r.l.
800-100, rue Queen
Ottawa, Ontario
K1P 5T8

Tél: (613) 236-2442
Téléc: (613) 236-2195
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire du Canada

Le Conseil national des produits agricoles

Les membres de
Les Producteurs de poulet du Canada

Nous avons vérifié le bilan de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2003 et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution du solde des fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Le 23 janvier 2004

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

État des résultats d'exploitation

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Fonds du 25e anniversaire	2003	2002
Produits						
Redevances et frais de services	5 569 813 $	- $	- $	- $	**5 569 813 $**	5 605 081 $
Intérêts et autres revenus	343 588	20 821	132 487	-	**496 896**	312 043
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	-	1 228 478	-	-	**1 228 478**	20 708
Frais de services et intérêts de la Colombie Britannique	-	-	-	-	**-**	712 900
	5 913 401	1 249 299	132 487	-	**7 295 187**	6 650 732
Charges						
Amortissement des immobilisations corporelles	37 558	-	-	-	**37 558**	39 550
Conseil de recherches avicoles du Canada	35 036	-	-	-	**35 036**	50 565
Comités	162 435	-	-	-	**162 435**	178 213
Communications	463 222	-	-	-	**463 222**	501 589
Administrateurs et représentants	1 128 488	-	-	-	**1 128 488**	1 059 639
Cotisations	67 494	-	-	-	**67 494**	76 390
Bureau	471 355	-	-	-	**471 355**	467 583
Frais professionnels	368 954	-	-	-	**368 954**	234 971
Activités de promotion	-	19 117	-	-	**19 117**	31 088
Salaires, avantages sociaux et déplacements	1 685 129	-	-	-	**1 685 129**	1 472 202
Etudes spéciales	58 817	333 990	-	-	**392 807**	465 853
Commerce	313 276	-	-	-	**313 276**	203 911
Traduction	91 175	-	-	-	**91 175**	79 510
25e anniversaire des PPC	-	-	-	116 993	**116 993**	-
	4 882 939	353 107	-	116 993	**5 353 039**	4 861 064
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 030 462 $	896 192 $	132 487 $	(116 993) $	**1 942 148 $**	1 789 668 $

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

État de l'évolution du solde des fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	Fonds de fonctionnement	Fonds de promotion	Fonds de recherche	Fonds du 25e anniversaire	Total 2003	Total 2002
SOLDE AU DÉBUT	**7 083 042 $**	**- $**	**3 144 340 $**	**178 000 $**	**10 405 382 $**	8 615 714 $
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**1 030 462**	**896 192**	**132 487**	**(116 993)**	**1 942 148**	1 789 668
TRANSFERTS INTERFONDS (note 7)	**(612 577)**	**173 584**	**500 000**	**(61 007)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN	**7 500 927 $**	**1 069 776 $**	**3 776 827 $**	**- $**	**12 347 530 $**	10 405 382 $

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Bilan

au 31 décembre 2003

	2003	2002
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**295 308 $**	131 785 $
Placements à court terme (note 3)	**2 448 707**	1 701 156
Débiteurs (note 4)	**867 486**	854 328
Frais payés d'avance	**16 943**	53 364
	3 628 444	2 740 633
PLACEMENTS (note 3)	**8 875 362**	8 242 459
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	**236 103**	102 347
	12 739 909 $	11 085 439 $
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges courues	**392 379 $**	680 057 $
ENGAGEMENTS (note 6)		
SOLDE DES FONDS		
Investi en immobilisations	**236 103**	102 347
Affectations d'origine interne - Fonds de promotion	**1 069 776**	-
Affectations d'origine interne - Fonds de recherche	**3 776 827**	3 144 340
Affectations d'origine interne - Fonds du 25e anniversaire	**-**	178 000
Non grevés d'affectations	**7 264 824**	6 980 695
	12 347 530	10 405 382
	12 739 909 $	11 085 439 $

Au nom du conseil

David Mackenzie
Administrateur, Comité des finances

Yvon Cyr
Administrateur, Comité des finances

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Objectif de l'Organisme

Les Producteurs de poulet du Canada (l'Organisme), constitué en société conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. L'Organisme est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Redevances et frais de services

L'Organisme a décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoit des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent l'application des conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Au cours de l'exercice, l'Organisme a mis en place la méthode de la comptabilité par fonds ce qui n'a eu aucun impact sur les chiffres comparatifs.

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de gestion, qui correspondent à des activités et des objectifs spécifiques. Ainsi, des comptes séparés sont gardés pour le Fonds de fonctionnement, le Fonds de promotion, le Fonds de recherche et le Fonds du 25e anniversaire qui sont des fonds restreints à l'interne.

Le Fonds de fonctionnement enregistre les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et les charges qui se rapportent à la promotion et la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la politique d'expansion des marchés et dans la politique d'application et de suivi.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les charges des projets de recherches se rapportant à l'industrie des poulets au Canada.

Le Fonds du 25e anniversaire gère les dépenses se rapportant au 25e anniversaire de l'Organisme qui a eu lieu en 2003.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

L'Organisme comptabilise les revenus selon la méthode du report.

Les redevances sont constatées comme revenus au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Placements

Les placements à court terme sont présentés au moindre du coût et de la valeur marchande. Les placements à long terme sont évalués au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement constant selon la durée probable d'utilisation des immobilisations. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	7 ans

3. PLACEMENTS

	2003		2002	
	Coût	Valeur du marché	Coût	Valeur du marché
Placements à court terme	**2 448 707 $**	**2 451 925 $**	1 701 156 $	1 701 156 $
Obligations d'épargne du gouvernement du Canada	**7 543 268**	**7 599 815**	6 910 365	6 999 000
Effets du Crédit agricole du Canada	**1 332 094**	**1 360 604**	1 332 094	1 356 851
	8 875 362	**8 960 419**	8 242 459	8 355 851
	11 324 069 $	**11 412 344 $**	9 943 615 $	10 057 007 $

3. PLACEMENTS (suite)

Les placements à court terme sont composés d'un bon du Trésor et d'obligations du Gouvernement du Canada d'un montant de 1 799 520 $ (2002 - 1 701 156 $) et de 649 187 $ (2002 - nul $) respectivement, venant à échéance au cours du prochain exercice.

Les obligations et les effets représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les effets seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonneront au cours des quatre prochaines années (2002 - cinq années). Les taux d'intérêts pour ces valeurs s'échelonnent de 3,70 % à 6,00 % (2002 - 3,50 % à 6,00 %).

Détermination de la valeur marchande

Le coût des bons du Trésor se rapproche de leur juste valeur marchande compte tenu de leur brève échéance. La valeur marchande des obligations repose sur les cotes du marché.

Risque lié aux placements

Le risque maximum auquel s'expose l'Organisme est représenté par le coût des placements. Il y a aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

4. DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés de redevances et des frais de services à recouvrer des organismes provinciaux, de montants qui sont dus en vertu de conventions avec la Fédération canadienne de l'agriculture et des intérêts courus sur les placements détenus.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel de bureau	**267 128 $**	**151 038 $**	**116 090 $**	90 667 $
Équipement informatique	**138 627**	**105 368**	**33 259**	11 680
Améliorations locatives	**97 316**	**10 562**	**86 754**	-
	503 071 $	**266 968 $**	**236 103 $**	102 347 $

6. ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX

L'Organisme s'est engagé en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

2004	**135 435 $**
2005	**126 361**
2006	**131 047**
2007	**131 047**
2008	**131 096**
Et les suivants	**198 929**
	853 915 $

7. TRANSFERTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé le transfert de 500 000 $ (2002 - 1 060 000 $) du Fonds de fonctionnement au Fonds de recherche dans le but éventuel d'accumuler 10 000 000 $ dans le fonds de recherche. En plus de ce transfert au Fonds de recherche, le Fonds de fonctionnement a transféré 173 584 $ au Fonds de promotion , montant qui représente l'excédent des revenus sur les charges se rapportant aux redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et sur les charges se rapportant aux activités de promotion pour la période de 2000 à 2002. Le Conseil d'administration a aussi approuvé le transfert de 61 007 $ du Fonds du 25e anniversaire au Fonds de fonctionnement afin de réduire le solde à nul $.

8. RÉGIME DE RETRAITE

L'Organisme a un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond normalement à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation de l'Organisme au titre de ce régime s'élève à 42 362 $ (2002 - 23 825 $).

9. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'information financière concernant les flux de trésorerie étant présentée de manière évidente dans les autres états financiers, un état de flux de trésorerie n'a pas été préparé.